D'ONTE SES ?

D'OÙ ES-TU ?

La Revue du Cercle Généalogique, Historique, Héraldique de La Marche et du Limousin

n°8 - automne-hiver 2013 - 35éme année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°8 - automne-hiver 2013

AVANT-PROPOS.....page 6
Jean-Jacques Mauriat

LES LIMOUSINS HORS DE LEURS TERRES

C'EST À CADIX QUE NOS ANCÊTRES LIMOUSINS PARTAIENT TRAVAILLER !.page 10
Chantal Sobieniak

LES LIMOUSINS ET LES POUVOIRS

D'ONTE SES ? ANDRÉ CHANDERNAGOR FILS DE BENGALE ET DU HASARD !....page 26
Jean-Jacques Mauriat

EDGAR CRUVEILHER 1899-1936, RADIO NAVIGANT DE « LA CROIX DU SUD ».....page 39
Marianne Laplaud

CHRISTIAN LACROIX, COUTURIER PROVENCAL VENU D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN.....page 52
Henri Ponchon

LA FAMILLE LIMOUSINE

UNE ASCENSION SOCIALE À LA POINTE DE L'ÉPÉE.....page 58
Bernard du Chatenet

LES TOUSSAINT LABOULINIÈRE SERVITEURS DE L'ETAT.....page 73
Jean-Claude Frölich

LA VIE EN LIMOUSIN

AOÛT 1914 : DES CIVILS ÉTRANGERS RASSEMBLÉS AU CAMP DE LA COURTINE.....page 88
Guy Marchadier

DE JUILLET À OCTOBRE 1917 LE SOVIET DE LA COURTINE.....page 91
Bernard Bondieu

GÉNÉALOGIE D'UNE MAISON À LIOREIX COMMUNE CREUSOISE.....page 102
Dominique Lecointre Montagne

TRÉSORS DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LIMOGES.....page 117
Elisabeth Saby

BULLETIN D'ABONNEMENT.....page 124

LES HORS SERIES DE D'ONTE SES?

BON DE SOUSCRIPTION.....pages 125-126
MEMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS
Ouvrage collectif

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

Le Cercle de généalogie des Limousins (CGHHML) a proposé à la Mission nationale de commémoration du centenaire de la guerre de 1914-1918, un ouvrage consacré aux *Mémoires de guerre des Limousins*. C'est le département de la Haute-Vienne qui en a été porteur et début juillet le directeur de la Mission nationale, nous a annoncé que notre projet avait reçu le label national.

De quoi s'agit-il ?
Notre Cercle travaille depuis 35 ans sur l'histoire et la généalogie des Limousins. Dépouillant les registres, les archives et la mémoire des vivants, nous avons rassemblé une masse de documents que nous voulons proposer au plus grand nombre.

Mémoires de guerre des Limousins, n'est pas le récit de la guerre de 14/18, mais le recueil de témoignages vécus par les Limousins et en Limousin.
Nous publierons à partir de 2014, au long des cinq années correspondant aux cinq années de guerre, la vision de la guerre telle qu'elle fut effectivement perçue par les populations limousines de nos trois départements.
Dans ce numéro 8 de *D'Onte ses ? Histoire et généalogie des Limousins*, nous publions deux récits qui vous permettront de comprendre notre démarche des Mémoires de guerre. Vous trouverez un article de Guy Marchadier, auteur creusois qui a retrouvé des cartes postales qui portent témoignages de ce que fut le camp d'internement de La Courtine en août 1914. Puis un article de Bernard Bondieu qui explique comment les troupes russes du Tsar Nicolas II se sont retrouvées, troupes soviétiques et cantonnées à La Courtine où elles se sont révoltées.
Un *BON DE SOUSCRIPTION* est en fin de volume à votre disposition.

Mais bien sûr, *D'Onte ses? Histoire et généalogie des Limousins,* n'est pas que cela. Ce numéro est largement consacré à l'ascension sociale des Limousins qui, surmontant les obstacles, ont su apporter à la société la force de leur caractère, et la détermination de leurs ambitions.

Vous découvrirez le texte de Chantal Sobieniak, qui recherchant ses ancêtres limousins, a retrouvé l'un des siens, migrant à Cadix où la vie lui a bien réussi. De proche en proche, l'auteur a découvert une communauté limousine qui migrait de façon régulière et s'installait même parfois. Un travail méthodique résultat d'une recherche menée avec patience et curiosité. Elle dispose d'un site Internet qui recence la liste de plus en plus complète de tous ceux qui ont traversé l'Espagne pour aller travailler à Cadix. A consulter sur :
<< http://www.chantalsobieniak.fr >>
On y découvre le plus ancien migrant: Pierre Mougeauze parti de Bar (Meyrignac) pour Montserrat en 1595 ou Jehan Miers de Corrèze migrant à Montserrat en 1599. Mais aussi les presque 3 000 noms de ces hommes qui ont quitté Beynat, Tulle, Turenne, Chamboulive, Saint-Augustin, ou Serilhac pour Cadix et l'Espagne. Une immersion dans un monde fait de courage et de volonté.
Nous vous proposons ensuite une rencontre avec un homme d'exception : André Chandernagor « *fils de Bengale et du hasard* ». Il est *Bengale* par son ancêtre venu des Indes à une époque où la France y était contestée par l'Angleterre. François du Mersan et Magdeleine de Bussy, sœur de Charles de Bussy, qui fut gouverneur général des Indes, recueillent ce jeune garçon né de père et mère inconnus. En octobre 1759, l'enfant est baptisé et devient Charles François Chandernagor.

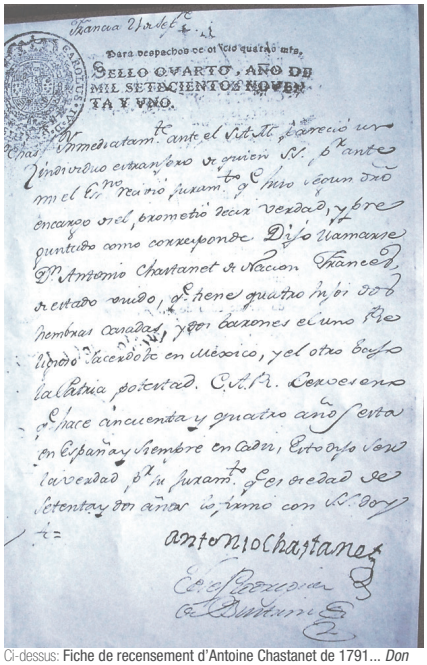
Para despachos de oi seis quatro mrs.
SELLO CUARTO, AÑO DE MIL SETECIENTOS NOVENTA Y UNO.

Ci-dessus: Fiche de recensement d'Antoine Chastanet de 1791... *Don Antonio Chastanet de nation française, veuf de son état, (...) A déclaré qu'il est brasseur, que cela fait cinquante quatre ans qu'il est en Espagne, toujours à Cadix.*


L'honneur de lincree indiuise et coeterne maieste et sanchissime trinite du pere filz et sainct esperit. Nous confraires de la confrairie du sainct et precieulx corps de le suchrist vnicquement et ensemblement dung humble et abiect Rendons en toute obeissance salut.

Ci-dessus « *livre de receptes et de mises de la confrerie de la feste Dieu establie dans l'église Saint Pierre du Queyroy de Limoges* », manuscrit sur parchemin écrit en français a été produit par l'une des confréries, communauté de laïques la plus riche de Limoges.



Ci-dessus : Malgré les tentatives des états majors de mettre au pas les soldats russes de La Courtine, ceux-ci arborent des banderoles revendicatives en français et en russe.

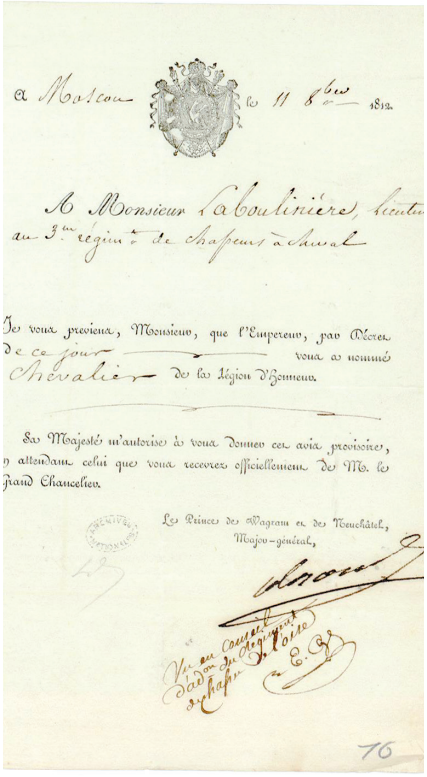
A Moscou le 11 8bre 1812.

A Monsieur Laboulinière, lieutenant au 3me régiment de Sapeurs à Cheval

Je vous previens, Monsieur, que l'Empereur, par Décret de ce jour vous a nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Sa Majesté m'autorise à vous donner ces avis provisoires, en attendant celui que vous recevrez officiellement de Mr. le Grand Chancelier.

Le Prince de Wagram et de Neuchâtel, Major-général,

Vu au Conseil de Discipline du Chapitre

Ci-dessus : Moscou le 11 octobre 1812. Charles Laboulinière, lieutenant au 3e régiment de sapeur à cheval est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Non loin de Civray où les Chandernagor s'installent, est trouvé par hasard un enfant. Il est baptisé Jean Parhazard. Il est l'autre ancêtre de André Chandernagor, qui deviendra maire de Mortroux, député de la Creuse, président du Conseil général de la Creuse, président de la Région Limousin, ministre de la République, Premier président de la Cour des comptes.
Un homme à l'histoire et à la généalogie d'exception.

Edgar Cruveilher est né à Razès et était voué à devenir instituteur. Ce qu'il fit sans succès. Sa passion était ailleurs. Il est donc devenu radio-navigant. Marianne Laplaud raconte comment ce jeune homme s'est peu à peu installé dans les avions de l'Aéropostale. Puis comment le 7 décembre 1936, à bord de « *La croix du sud* » piloté par Jean Mermoz, il a disparu avec l'homme en qui il avait sans doute le plus confiance, au large de Dakar.

Henri Ponchon, auteur de plusieurs généalogies auvergnates, a reconstitué celle de Christian Lacroix, couturier inspiré par Arles où il est né. Et pourtant !… Il est le descendant des Lacroix de Chauzeix, village de la commune et paroisse de Saint-Augustin en Corrèze. Dès le début du XIXe siècle, les Lacroix vivent dans ce village d'une centaine de feux et s'y marient. Mais c'est hors de la ville qu'ils vont travailler, ce qui les conduira à quitter finalement le Limousin.
L'ascension sociale passe alors par le travail.

Bernard du Chatenet et Jean-Claude Frölich, se sont intéressés à l'ascension sociale issue des armes ou du service de l'Etat qui procure honneur et reconnaissance.
Les 7 frères du Solier, nés dans une famille bourgeoise de Saint-Laurent-sur-Gorre ont connu une vie militaire brillante au service de Louis XIV en proie à la guerre d'Espagne. Et c'est ainsi que, malgré leur grande différence d'âge, les 7 frères du Solier ont été anoblis pour leurs faits d'armes. Bernard du Chatenet raconte comment, fait unique dans les annales de la noblesse française, leurs sept noms sont couchés sur les mêmes « *lettres patentes* » données à Versailles en octobre 1722 et signées Louis.

Au début du XIXe siècle, trois frères Toussaint Laboulinière nés à Saint-Victurnien vont connaître un sort brillant au service de l'Etat et en seront récompensés de même manière. Tous les trois, au sein de l'armée ou dans l'administration serviront avec zèle un pouvoir extrêmement changeant, selon le récit qu'en fait Jean-Claude Frölich. Entre Napoléon, Louis XVIII, Charles X ou Louis-Philippe, ils serviront et en seront tous les trois récompensés par la Légion d'honneur.

Enfin, nous avons voulu publier un article consacré à la restauration des Trésors des archives municipales de Limoges. L'article d'Elisabeth Saby met en perspective l'exceptionnel travail qui a été réalisé par les restaurateurs. Mais au-delà, il montre combien ces textes anciens recèlent des informations d'une importance majeure pour aider à comprendre ce que fut la politique menée à Limoges à travers les siècles, du Consulat à l'époque contemporaine.
Comme le précise Elisabeth Saby: « *Cette présentation est une remontée à la source et à l'authenticité des documents produits* ».

L'ASCENSION SOCIALE EN LIMOUSIN

A la lumière des différents parcours étudiés ici, il est intéressant de chercher à comprendre comment se développait la promotion sociale avant le XIXe siècle et comment les choses évoluent depuis.
« *Sous l'ancien régime*[1]*, trois facteurs fondamentaux déterminent la mobilité sociale : en premier lieu, l'intégration dans une parentèle étendue ; en second lieu, l'appartenance à un corps ou une compagnie qui rende efficaces les solidarités professionnelles ; enfin l'insertion*

1 Cité par Sébastien Jahan dans *Profession parenté identité sociale.* Histoire notariale. Presses universitaires du Mirail. Toulouse 1999. Page. 191

dans un groupe de clientèle soudé autour d'un puissant personnage ».
Cette formule a le mérite de montrer l'importance des relations individuelles développées au sein d'un groupe généalogiquement constitué. L'ascension sociale se dessine alors à partir d'une évolution professionnelle personnelle au sein d'un lignage.
Les histoires personnelles de chacun de ceux que nous avons mis en lumière dans cet ouvrage, les Corréziens partis pour Cadix, la trajectoire personnelle d'un Edgar Cruveilher radio-navigant, la migration inter régionale vécue par la famille Lacroix de Chauzeix, donnent raison à ceux qui considèrent que « *la société française se caractérise par un régime de mobilité où l'ascension sociale continue de l'emporter sur le déclassement social* ».
L'ascension sociale demande à l'individu le dépassement de nombreux obstacles. Mais finalement seules, la volonté et l'ambition permettent à chacun de s'approprier son histoire personnelle et de mettre en perspective face à sa situation sociale d'origine, sa propre ascension. C'est semble-t-il une des leçons que l'on peut tirer de cette série de parcours.

Jean-Jacques Mauriat

C'est à Cadix que nos ancêtres limousins partaient travailler !

Chantal Sobieniak

L'auteur : Chantal Sobieniak de formation littéraire, est venue à l'histoire par le biais de la généalogie, la fréquentation des dépôts d'archives et celle des sociétés savantes. Présidente de Brive-Généalogie de 1993 à 2006, membre du bureau de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, elle a publié de nombreux articles, effectué des recherches pour l'écrivain Claude Duneton (notamment pour *Le Monument* et *La Dame de l'Argonaute*) et anime régulièrement des conférences. Elle est l'auteur de *Rebondissements dans l'affaire Lafarge*, publié en 2010 aux Editions Souny.

Résumé : Partie à la recherche de ses ancêtres Chantal Sobieniak découvre un jour dans un registre du XVIIIe siècle le nom de Cadix, au bout de l'Andalousie. De question en enquête, elle reconstitue l'incroyable épopée des tous ces paysans du sud Limousin qui partaient pour plusieurs années, marchant plusieurs semaines pour aller servir les riches négociants de la fabuleuse Cadix où débarquait l'or des Amériques !



Nul ne peut, entreprenant son arbre généalogique, deviner où cette recherche va le conduire. Corrézienne pure souche, je n'avais jamais imaginé que certains, de mes ancêtres directs avaient voyagé hors de leur province, de leur pays et même de leur continent d'origine.

C'est en « remontant » les mariages de ma branche maternelle que je suis tombée sur un acte daté de 1772 dans lequel une grosse surprise m'attendait. Mon aïeul Laurent Chastanet épousait ce jour-là à Meyssac sa promise, Rose Dufaure. L'acte était plus long qu'à l'accoutumée car le vicaire avait pris la peine de mentionner que l'époux était depuis peu de retour de la ville de Cadix en Andalousie, *... la liberté dudit Laurent Chastanet nous ayant été certifiée par quatre témoins dont trois ont vécu avec le susdit nommé à Cadix au royaume d'Espagne et le quatrième muni de plusieurs lettres faisant foi qu'il n'a jamais eu d'autre dessein que d'épouser ladite Rose Dufaure...*

Vingt ans après cette découverte, je ne peux que constater le tour inattendu que celle-ci a donné non seulement à mes recherches mais tout simplement à ma vie et à celle de ma famille. J'ai repris la pratique, oubliée depuis les années de lycée, de la langue espagnole. L'Andalousie est devenue la destination récurrente de nos vacances. J'ai lié des amitiés avec des spécialistes du commerce atlantique avant la Révolution, j'ai présenté

des conférences, écrit des articles et finalement un livre[1]...

En effet, il est apparu assez vite que mes quatre meyssacois voyageurs n'étaient pas des aventuriers partis au hasard vers la lointaine Cadix. Ils participaient, avec des milliers d'autres Limousins à une émigration initiée des siècles plus tôt.
Loin de moi l'idée de prétendre être la première à avoir remarqué ce phénomène. Des historiens locaux[2], ayant eu accès aux même sources, l'avaient constaté avant moi. Ils n'en avaient cependant pas saisi son ampleur. Il faut reconnaître qu'il n'y a dans aucun dépôt d'archives de série précieux. Je citerai d'abord l'engouement pour la généalogie, le fait que depuis une vingtaine d'années de très nombreux amateurs partent à la recherche de leurs ancêtres. C'est un domaine où, encore mieux qu'ailleurs, l'union fait la force. Présidente de Brive-Généalogie pendant seize ans, je n'ai pas manqué lors des réunions mensuelles de faire part de ma quête. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Très régulièrement, des adhérents me communiquaient leurs trouvailles et j'ai commencé à constituer une liste des « *Espagnols* » comme les émigrants se nommaient eux-mêmes à leur retour. J'ai pu avoir accès à des archives privées, entre

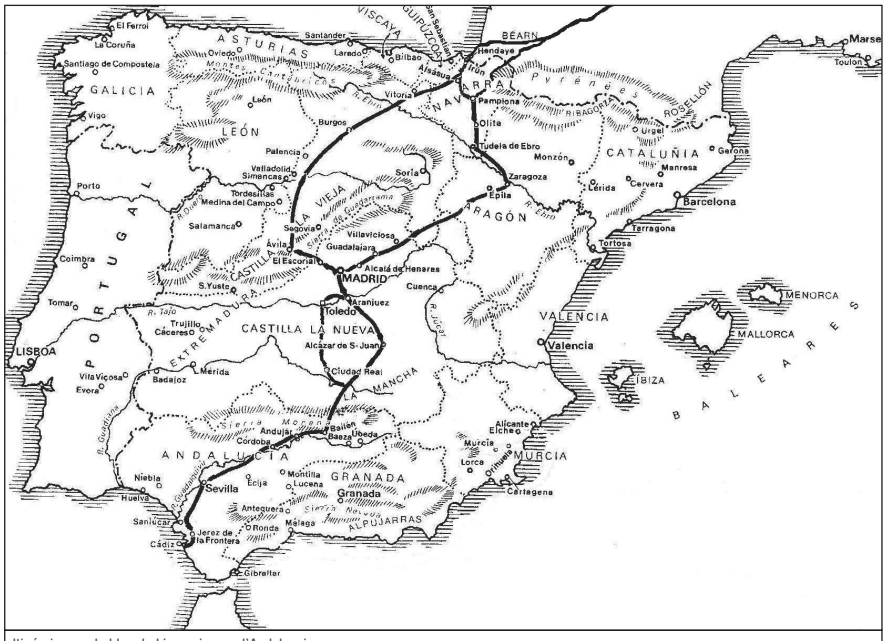

Itinéraires probables du Limousin vers l'Andalousie

« *émigration* ». Les traces de cette aventure se trouvent disséminées dans toutes sortes de documents.
C'est parce que je me sentais personnellement impliquée par la participation de ma propre famille que j'ai pris le temps – très long – d'approfondir ces recherches.
J'ai été aidée en cela par des auxiliaires autres de nombreuses lettres pieusement conservées dans des familles depuis deux cents ans.
La technologie moderne m'a également beaucoup aidée. J'ai très vite informatisé cette liste. Dans le même temps les associations de généalogie avaient entrepris le relevé et la numérisation des registres paroissiaux. Tout devenait beaucoup plus facile. Je suis allée huit fois à Cadix où j'ai consulté les archives, pris des contacts avec des chercheurs locaux, universitaires et amateurs et, grâce à Internet les échanges

1 *Je plains de quitter Cadix... ou la fabuleuse épopée de nos ancêtres du Limousin aux Amériques (XVii-XVIIIe siècle)* – Editions Maiade, 2013.
2 Voir la bibliographie.

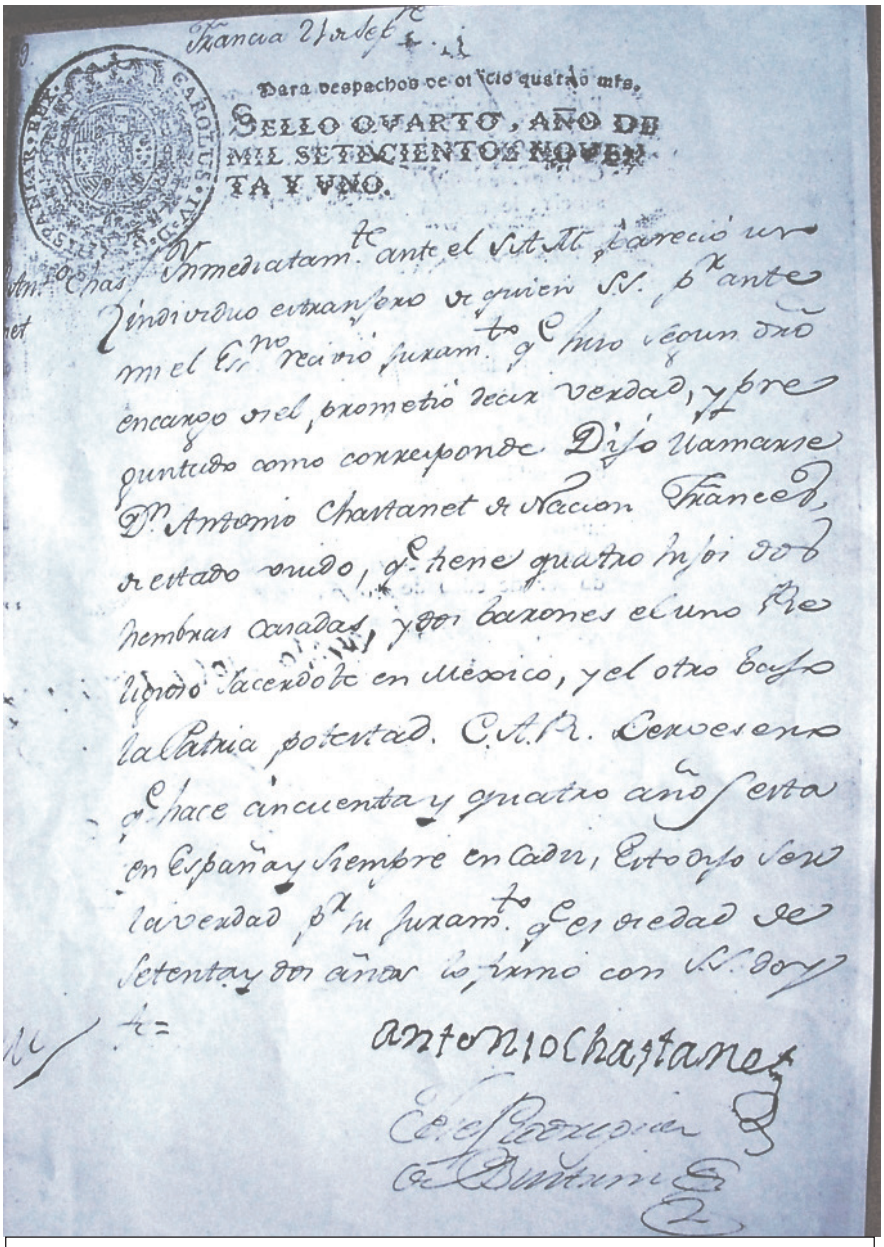
Para despachos de oficio quatro mrs.
SELLO QVARTO, AÑO DE MIL SETECIENTOS NOVENTA Y VNO.
antonio chastanet

FICHE DE RECENSEMENT
D'ANTOINE CHASTANET A CADIX EN 1791 :

Devant moi soussigné est paru un individu étranger qui devant moi selon les pouvoirs que j'ai reçus a promis de dire la vérité et de répondre à mes questions : a dit s'appeler Don Antonio Chastanet de nation française, veuf de son état, avoir quatre enfants, deux filles mariées et deux fils dont l'un est religieux missionnaire au Mexique et l'autre encore sous son autorité. A déclaré qu'il est brasseur, que cela fait cinquante quatre ans qu'il est en Espagne, toujours à Cadix, que ceci est la vérité, qu'il est âgé de soixante douze ans et a signé avec moi.

sont devenus presque quotidiens. J'ai donc bénéficié de moyens modernes que mes prédécesseurs n'avaient pas à leur disposition. La liste[3] des émigrants, en constante évolution, comprend actuellement plus de 2 300 noms.
En demandant à l'ordinateur de confronter toutes ces données, le phénomène migratoire est apparu beaucoup plus clairement.
L'intérêt de l'informatisation réside dans la possibilité de trier les informations, par nom, par date, par lieu de départ et d'arrivée, par profession en Limousin et en Espagne. C'est par recoupement de toutes ces données que l'on peut reconstituer chronologiquement, par région, par famille... un tableau assez précis de cette aventure.
Il apparaît ainsi que cette émigration, initiée dans des paroisses situées au nord de Tulle, a ensuite plus particulièrement touché une partie de la basse Corrèze, en gros les cantons actuels de Beynat et Meyssac.
Le début est impossible à prouver. Le document le plus ancien trouvé à ce jour aux archives de la Corrèze date de 1559 mais il semble que depuis déjà longtemps les Limousins connaissaient le chemin de l'Espagne au point que le mot de *Lemosin* était devenu générique en vieux castillan et désignait indistinctement les étrangers venus d'outre-Pyrénées trouver du travail en Espagne.
Plus on avance dans le temps, plus les documents sont nombreux, mais il faut se méfier de cette abondance qui ne reflète pas un accroissement de l'émigration mais plutôt une meilleure conservation des documents.

L'AVENTURE ANDALOUSE

La fin du phénomène est par contre facile à dater. A partir de la Révolution Française



Petite Vierge en bois d'olivier rapportée d'Andalousie par un émigrant et donnée à l'église de Beynat en 1701.

et surtout de l'invasion de l'Espagne par les troupes napoléoniennes, les Français sont indésirables dans tout le royaume. Au mieux ils vont fuir précipitamment et laisser les biens durement acquis, au pire ils vont périr sur les terribles pontons de Cadix.
Statistiquement, l'émigration vers l'Espagne concernait des jeunes gens de paroisses rurales qui partaient vers l'âge de 17 ou 18 ans, préalablement fiancés à une jeune fille choisie par la famille. La plupart d'entre eux étaient issus de familles paysannes mais ils n'étaient pas forcément les plus pauvres. C'est que le voyage lui-même coûtait assez cher. Il fallait payer l'accompagnateur, se nourrir et se loger

3 Celle-ci peut être consultée sur le site : www.chantal-sobieniak.fr dans une version simplifiée car il n'était pas techniquement possible de présenter toutes les données comprise dans la liste Excel. A la demande, je communique la liste intégrale qui comprend en plus (lorsque ces informations sont connues), les professions en Limousin et en Andalousie, l'état civil complet, les liens de parenté entre migrants, les cotes d'archives.

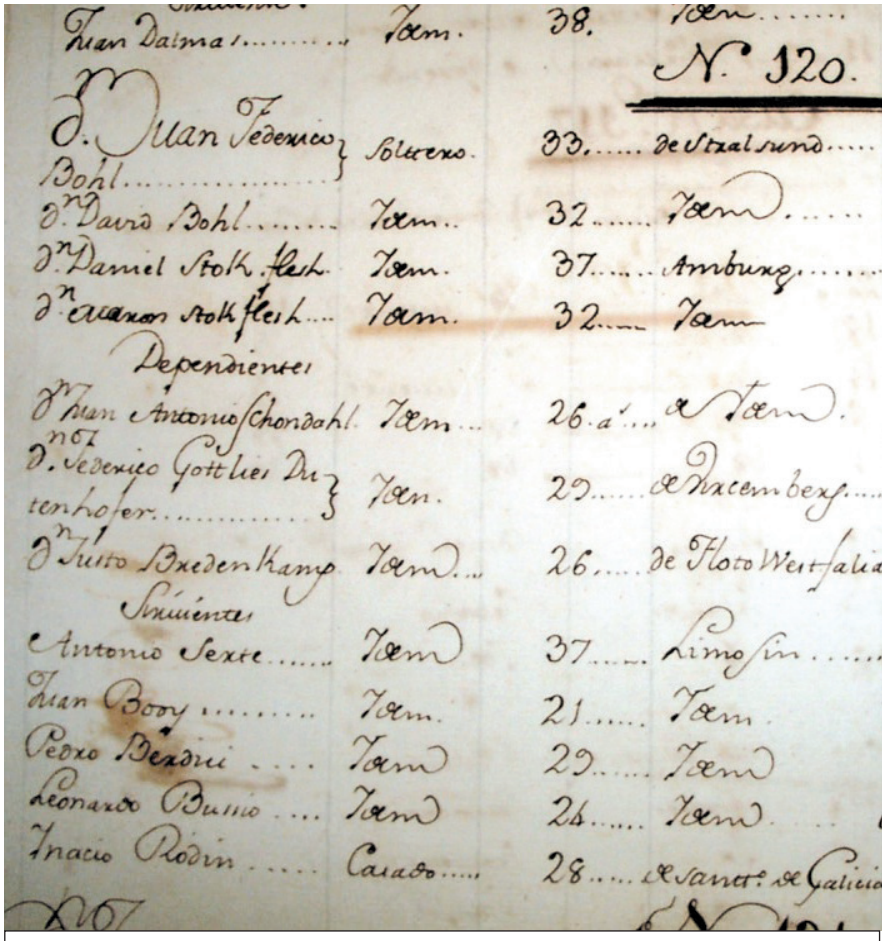

RECENSEMENT À CADIX EN 1772, MAISON N° 120, RUE LASQUETI :

Don Juan Federico Bohl	**célibataire**	**33 ans**	**Stralsund**	**commerçant**
Don David Bohl	**id.**	**32 ans**	**id.**	**id.**
Don Daniel Stolkflesh	**id.**	**37 ans**	**Hambourg**	**id.**
Don Aaron Stolkflesh	**id.**	**32 ans**	**id.**	**id.**
Employés				
Don Juan Antonio Schondahl	**id.**	**26 ans**	**id.**	**comptable**
Don Federico Gotlieb Dutenhofer	**id.**	**29 ans**	**Viremberg (Saxe)**	**id.**
Don Justo Dredenkamp	**id.**	**26 ans**	**Hoto Westfalia**	**Id.**
Serviteurs				
Antoine Certes	**id.**	**37 ans**	**Limousin**	**serviteur**
Jean Bory	**id.**	**21 ans**	**id.**	**id.**
Pierre Berdri (?)	**id.**	**29 ans**	**id.**	**cuisinier**
Léonard Brunie	**id.**	**24 ans**	**id.**	**garçon de cuisine**
Ignacio Rodin	**marié**	**28 ans**	**Sanct° de Gallice**	**serviteur**

Maison N. 120, rue Lasqueti

Le recensement de cette maison située dans une rue commerçante de Cadix montre le cosmopolitisme de cette ville. Les patrons du commerce, les deux frères Bohl appartenaient à une riche famille originaire d'un port de Poméranie occidentale (actuelle Allemagne). Ils étaient associés à deux compatriotes pour expédier vers les Indes des marchandises venues du nord de l'Europe.
Leurs trois employés de commerce venaient également des territoires impériaux, comme l'on nommait alors les multiples royaumes germanophones.
En bas de l'échelle sociale, quatre serviteurs viennent du Limousin. Antoine Certes, un de mes ancêtres directs, était né en 1735 à Collonges. En 1753, il part pour Cadix où il travaille comme domestique pendant une vingtaine d'années. Il est de retour en Limousin en 1774 pour se marier. Il aura deux filles avant de décéder en 1781. Vingt ans après sa mort, son gendre (mon aïeul Laurent Chastanet), intentera un procès à sa belle-mère car il jugeait que celle-ci avait mal géré l'argent que son époux avait rapporté de Cadix...
Jean Borie, né à Albignac, est décédé à Cadix en 1793 . Ses héritiers toucheront la somme, considérable pour notre région deshéritée, de 3000 livres qu'il avait gagnées par son travail.
Léonard Brunie, cuisinier, était issu d'une famille de Beynat qui, depuis plus de cent ans, avait envoyé de nombreux représentants à Cadix.
Le dernier serviteur, Ignacio Rodin, vient de Gallice, région espagnole très pauvre, dont les habitants ont afflué en masse à Cadix. Ils furent si nombreux à s'embarquer vers les nouvelles colonies, qu'aujourd'hui encore en Amérique Latine, le mot de gallego (gallicien) désigne les émigrants.
Il est regrettable que ces dénombrements – effectués dans l'hypothèse d'une levée de milice – ne recensent pas les femmes. Les riches familles employaient de nombreuses servantes, souvent des galliciennes.

dans les auberges, acquérir un cheval ou une mule qui porterait le bagage...
Après un voyage – le plus souvent à pied, parfois en bateau par Bordeaux ou Bayonne – le jeune homme restait cinq à six ans à Cadix puis *remontait* au pays pour épouser sa promise.
C'est le cas général mais toutes sortes de variantes ont existé. Des malheureux sont morts lors du voyage ou de leur séjour andalou. Certains ont épousé des Espagnoles, ont fondé une famille à Cadix et ne sont jamais revenus en Limousin. D'autres ont ramené des épouses espagnoles. Il en est qui ont fait plusieurs séjours en Espagne, par exemple mon aïeul Laurent Chastanet qui a effectué au moins cinq voyages au long de sa vie. A plus de cinquante ans il est encore parti pour quelques années lorsque l'argent venait à manquer à Meyssac.

D'autres enfin ont profité du trafic maritime extraordinaire du port de Cadix pour s'embarquer vers le Nouveau Monde, les fabuleuses Indes Occidentales.

Le choix de la ville de Cadix, située à plus de 1 600 km du Limousin peut paraître étrange. C'était pourtant le plus judicieux possible. A partir de la découverte de l'Amérique, la petite ville, bâtie sur une presqu'île stérile, idéalement située au confluent de deux mers et deux continents, connaît une expansion sans précédent. Bénéficiaire du monopole du commerce européen vers les terres nouvellement découvertes, Cadix devient en quelques décennies la ville la plus riche du monde. Les grandes maisons de commerce françaises, flamandes, anglaises, génoises, etc... viennent y ouvrir des comptoirs. Toutes les marchandises expédiées vers les

colonies américaines et toutes les denrées exotiques rapportées par les fabuleux galions de la route des Indes transitent par le port de Cadix.
Il y a alors un appel de main d'œuvre non qualifiée mais bien payée qui attire les Limousins prêts à tout pour permettre à leurs familles de subsister en des temps de disette chronique.
Curieusement, alors que la ville est un perpétuel chantier (celui de la cathédrale va durer plus d'un siècle), les Limousins – dont plus tard ce sera la spécialité – ne pratiquent pas du tout les métiers du bâtiment. Je n'ai trouvé à ce jour aucun maçon, charpentier ou tailleur de pierre.
Ils sont domestiques des grandes maisons, manœuvres sur le port, porteurs d'eau, d'huile, charbonniers... Ceux qui s'installent plus durablement ouvrent des commerces, des cafés, des pensions. Certaines familles se spécialisent. Ainsi les habitants de Sainte-Fortunade et Lagarde-Enval finiront pas avoir le quasi-monopole des boulangeries de la ville. A la fin du XVIIIe siècle, la famille Louradour emploie plus de trente personnes dans ses boutiques. Ma propre famille Chastanet possède alors une brasserie florissante dans la rue Valenzuela.
Des aventuriers s'embarquent vers les mythiques Indes Occidentales. J'ai ainsi retrouvé des membres de ma famille au Mexique, au Guatemala, aux Antilles et en Colombie...
Les informations permettant de reconstituer la fresque de cette aventure se trouvent disséminées dans toutes sortes de documents conservés aux archives de la Corrèze et de Cadix.
En Limousin, ceux-ci peuvent évoquer le départ, l'absence ou le retour de l'émigrant. La plupart du temps l'émigration elle-même n'est pas le sujet du document, elle est juste une composante de l'acte notarié, ou d'état-civil, de justice, etc...
Avant leur départ, de nombreux émigrants passent chez le notaire pour un testament. Celui-ci prend quelquefois la peine de noter la raison de cet acte : untel sur le point de quitter le royaume, ou sur le point de partir au royaume d'Espagne...

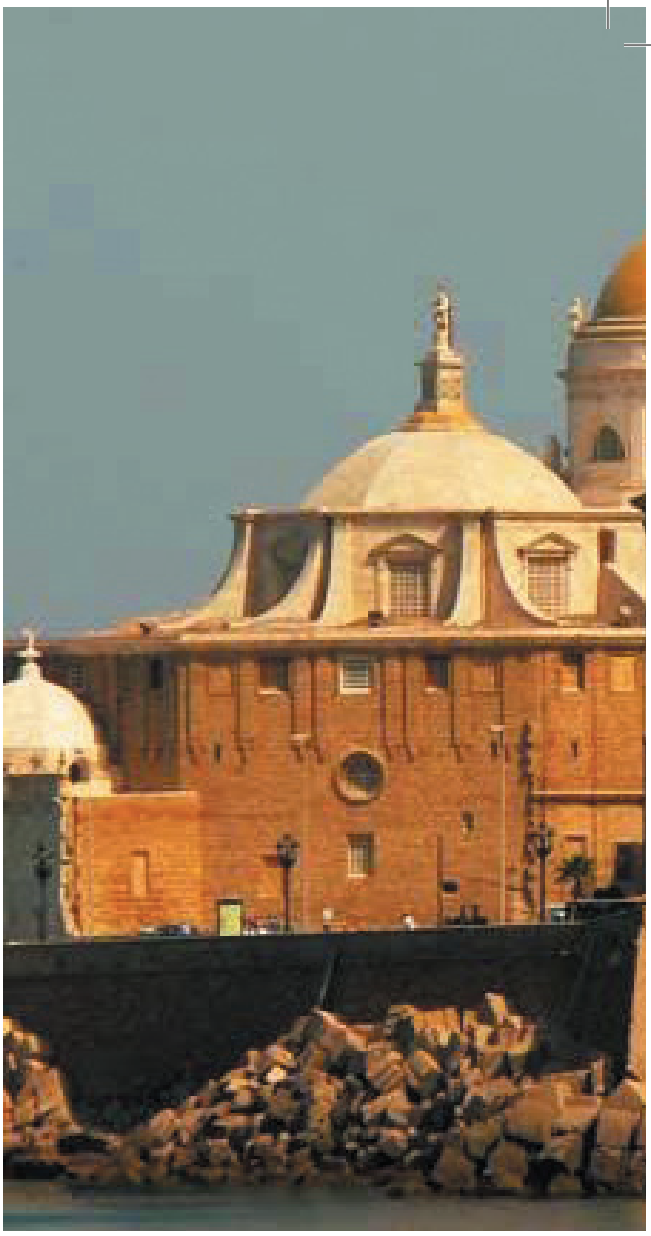
La cathédrale de Cadix

Plusieurs actes similaires le même jour indiquent un départ groupé.
Des actes notariés prennent en compte l'absence de l'émigrant : une épouse, munie d'une procuration de son mari absent du royaume, vend une terre, récupère une créance....

La disparition de l'émigrant au loin génère des complications et des frais pour la famille. Il faut prouver la mort, demander des actes au consulat de France, s'entourer de témoins attestant le décès.
Les registres paroissiaux contiennent également des traces de ce phénomène. Comme dans le cas de mon aïeul, un



prêtre veut s'assurer par la présence de témoins que le jeune émigrant n'avait pas convolé précédemment en Espagne. Malheureusement ce genre d'indication ne se trouve que dans le cas où l'époux est rentré récemment. Si son voyage remonte à plusieurs années on ne prend plus la peine de s'inquiéter d'une éventuelle union espagnole.

L'absence du père est indiquée en cas de mariage de ses enfants. Si ceux-ci sont encore mineurs, son autorisation écrite est parvenue par le biais du consulat.
La veuve d'un émigrant qui désire se remarier doit prouver le décès de son époux en Espagne. Des documents ou des témoignages sont alors nécessaires. Quelquefois ce sont de maigres indices qui mettent sur la piste de l'émigration. Un émigrant de retour au pays a changé son prénom et se fait à présent appeler Bernardo ou Pedro. Tel autre a acquis un surnom, Antoine Chazal dit l'Espagnol, Pierre Tavé dit l'Américain...
Plus rares sont les émigrants qui ont ramené au pays une épouse espagnole. Trois cas ont été répertoriés à Beynat.

Les archives de la justice conservent les traces de conflits entre émigrants, le plus souvent des dettes non acquittées. Des

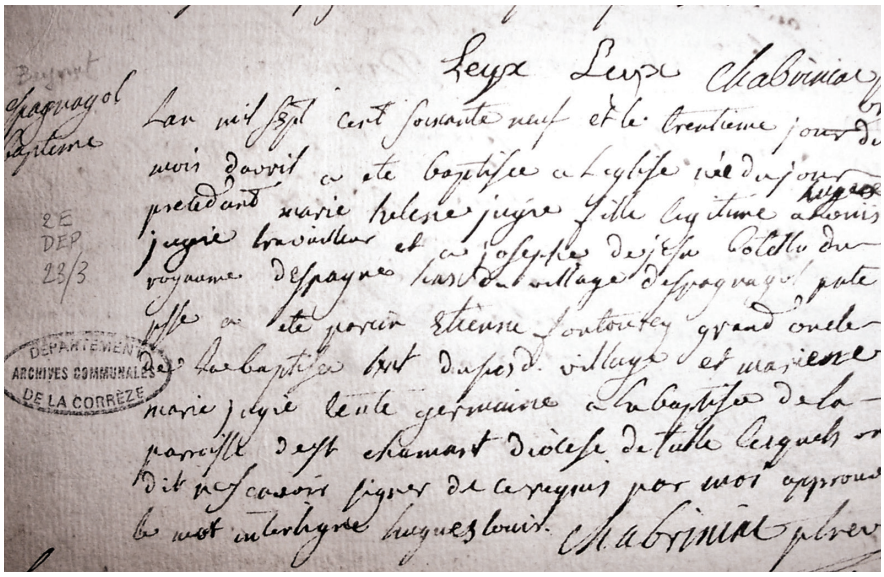

Registre paroissial de Beynat : baptème de Marie Hélène Jugie fille de Louis Jugie et Josephe de Jesus Botella du royaume d'Espagne

affaires de vol se retrouvent également devant les tribunaux limousins.

Les archives de l'époque révolutionnaire sont particulièrement intéressantes. Les cahiers de doléances de certaines paroisses font allusion à l'émigration, conséquence de la misère. Certains vont jusqu'à dire que tous les jeunes gens sont obligés de quitter le royaume. Lorsque se créent des sociétés populaires, les émigrants nouvellement rentrés sont en première ligne, probablement parce qu'ils sont plus instruits que leurs compatriotes.

A Cadix les Limousins ont également laissé des traces. Avant de remonter au pays, ils dictent leur testament, mentionnant ainsi leurs gains en Andalousie.
Ils apparaissent dans les registres paroissiaux. On y trouve les décès des malheureux qui n'ont pas eu le temps de rapporter à leur famille l'argent espéré.
Le nombre de ceux qui ont épousé des Espagnoles n'est pas négligeable. Leurs témoins, les parrains de leurs enfants sont très souvent des parents ou des voisins de leur village limousin.

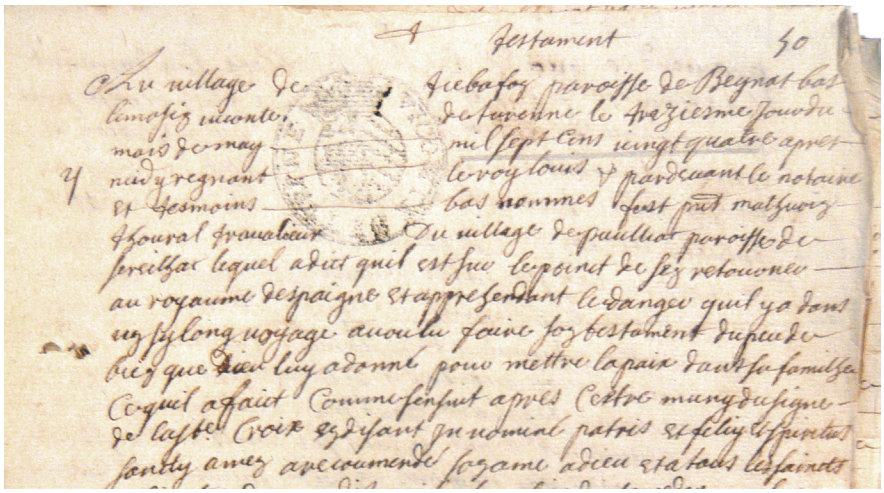

Testament de Mathurin Thoural, sur le point de s'en retourner au royaume d'Espagne

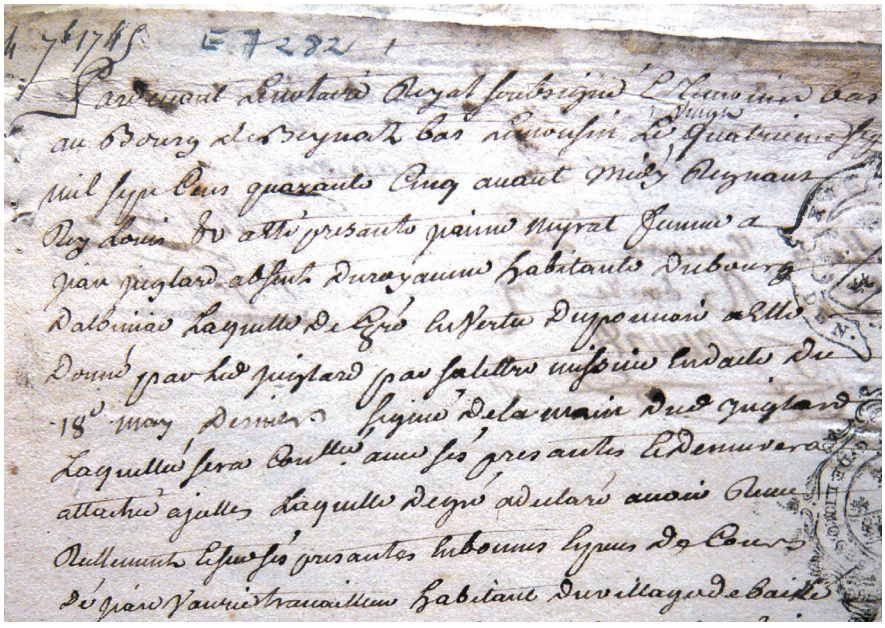

Acte notarié.Transaction effectuée par Jeanne Neyrat d'Albignac, munie d'une procuration envoyée par son mari Jean Juglard, absent du royaume

DES RECENSEMENTS TRES INSTRUCTIFS

Les documents les plus intéressants sont certainement les recensements effectués à Cadix tout au long du XVIIIe siècle. Ce port très convoité était exposé à des attaques ennemies et lorsque se profilait le risque d'un assaut, des dénombrements recensaient les hommes en état de porter les armes.
Des documents fiscaux répertoriaient les commerces. A certaines époques, ce sont les étrangers qui faisaient l'objet d'un recensement par nationalité.
La difficulté consiste à repérer les Limousins dans une foule de Français, Bretons, Basques, Béarnais pour la plupart. Les noms ont été hispanisés. Coste devient Costa, Chastanet : Castaño, Peuchamiel : Picamil et Fregefond : Fuentefria...

REMPLACER LES PARTANTS PAR D'AUTRES MIGRANTS

La pratique de la généalogie m'a été d'une

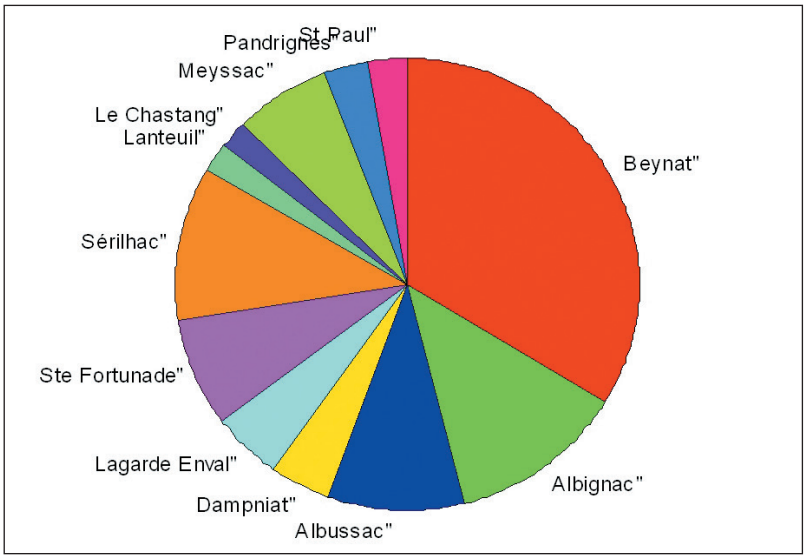

Paroisses d'origine des émigrants

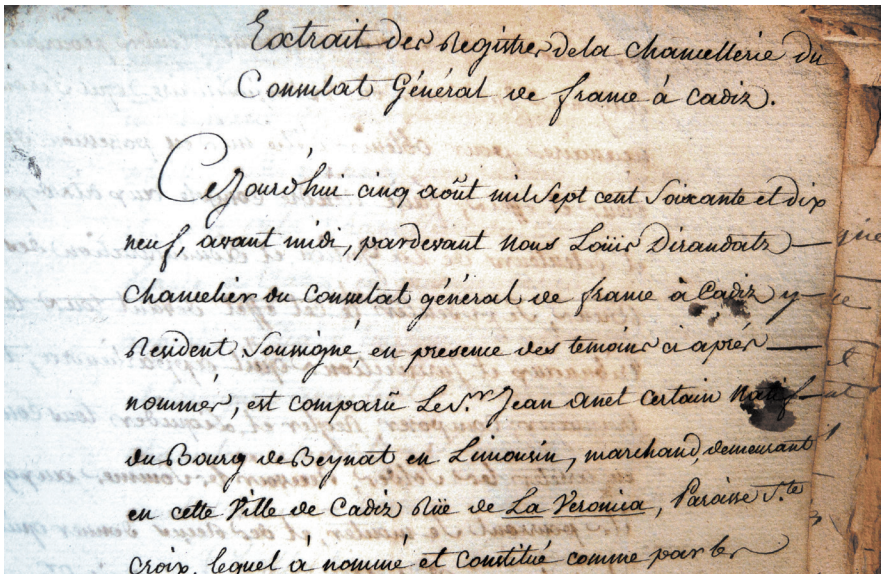

Extrait des registres de la chancellerie du Consulat Général de France à Cadix.

Ce jourd'hui cinq août mil sept cent soixante et dix neuf, avant midi, pardevant nous Louis Dirandatz Chancelier du Consulat général de France à Cadix y résident soussigné, en presence des témoins ci après nommés, est comparû Le Sr. Jean Duret certain Marchand du Bourg de Beynat en Limousin, marchand demeurant en cette Ville de Cadix Rüe de La Veronica, Paroisse de la Croix. lequel a nommé et constitué comme par le

Acte trouvé chez Me Delaroussie, notaire à Beynat, extrait des registres de la chancellerie du consulat de France à Cadix

grande aide dans cette étude. J'ai pris la peine de reconstituer la plupart des familles impliquées dans cette émigration. Il est ainsi devenu évident que tous ces allers-retours entre le Limousin et l'Andalousie avaient pour seule fin l'amélioration du niveau de vie des sédentaires restés au pays.
La famille désignait celui qui devait partir quérir les pistoles, les ducats dont elle avait besoin. A son retour, un frère plus jeune, un cousin prenait alors la route. Le plus souvent il reprenait la place laissée par l'aîné, c'est ce que l'on appelait *passer le jarron*. Si aucun parent ne pouvait assurer la continuité, on vendait la place au plus offrant.
Dans certains villages toutes les familles participaient à l'émigration, dans le village voisin, aucune...
Les Limousins se regroupaient à Cadix dans deux quartiers voisins, celui de la place Saint-Jean de Dieu et celui de la Candelaria. Les anciens surveillaient les jeunes.
Les lettres qui circulaient entre les deux royaumes – soit par la poste, soit portées par les émigrants eux-mêmes – donnaient des nouvelles des uns et des autres.
Les historiens de la ville de Cadix ont bien noté la présence d'une communauté limousine. Le consul Mongelas l'estime à la fin du XVIIIe siècle à environ deux mille personnes. Il rend hommage à ces travailleurs assidus dont la conduite est, dit-il « *irréprochable* ». Il souhaiterait même

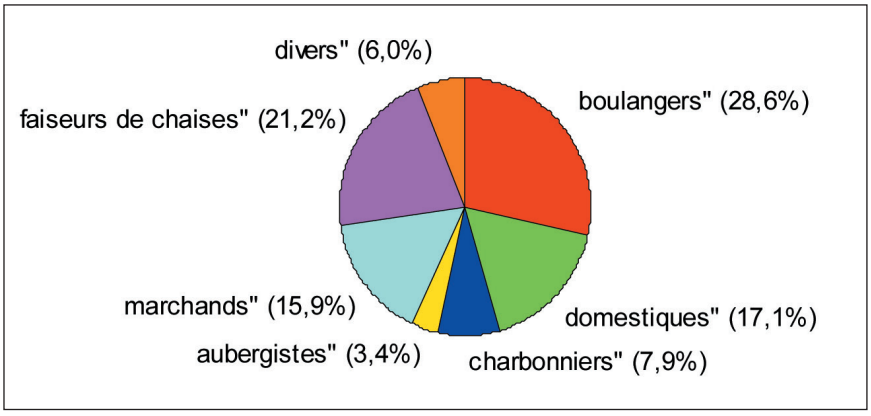

Répartition des métiers des Limousins à Cadix



Vue de Cadix au milieu du XVIIIe siècle. On remarque les nombreuses maisons surmontées de tours miradors. Ces tours de gué étaient édifiées sur les toits terrasses des maisons des gros commerçants de la route de Indes. Elles permettaient de surveiller l'activité du port, de repérer les flottes en provenance des Amériques ainsi que les éventuelles attaques ennemies.

qu'ils viennent en plus grand nombre car il est persuadé que cet apport d'argent est bénéfique à la province du Limousin.
Ce point reste cependant encore à éclaircir. Certes les migrants ont rapporté de l'argent frais, permettant de payer les impôts toujours plus lourds ainsi que des dots parfois conséquentes. Mais dans le même temps, les bras des jeunes travailleurs manquaient dans les campagnes. Les femmes restées seules dans les fermes devaient employer des domestiques venus d'Auvergne ou d'autres parties du Limousin. L'agriculture végétait. Lorsque le sieur de Lentillac, propriétaire du château de Bétut sur la paroisse de Chenaillers, désire introduire la culture de la pomme de terre, il fait venir de Suisse des fermiers anabaptistes...
Cette étude n'a rien d'exhaustif. Il reste encore beaucoup à étudier. Il faudrait suivre systématiquement les centaines de registres paroissiaux de la ville de Cadix, ses milliers de registres notariés...
J'espère que ma modeste contribution à la redécouverte de cette aventure oubliée va inciter des chercheurs français ou espagnols à continuer la recherche.

Depuis la parution de mon livre (mai 2013) et surtout grâce au site Internet, de nouvelles informations me sont parvenues. Des lecteurs m'ont fait part d'archives privées, d'objets espagnols conservés dans leurs familles, de traditions orales qui évoquaient des ancêtres voyageurs.
Plus intéressant encore, des habitants actuels de Cadix comprennent enfin l'origine de leurs ancêtres dont le nom a été hispanisé. Un señor Lomon vient de retrouver dans la liste son aïeul, le Limousin Pierre Laumond.

C'est avec grand intérêt que les Corréziens découvrent ce pan de leur propre histoire, réalisent que leurs ancêtres, loin d'être des balourds analphabètes, étaient capables d'aller chercher très loin les moyens de leur subsistance.
Et nous pouvons légitimement penser – comme me l'a dit malicieusement un descendant de ces *Espagnols* – que si la Belle de Cadix est si belle, c'est parce que coule dans ses veines du sang limousin !

Chantal Sobieniak

SOURCES

Archives Départementales de la Corrèze :
- *Série B, justice*
- *Série C*
- *Série E, notaires de Beynat, Sérilhac, Meyssac, Sainte Fortunade, Marc-la-Tour.*
- *Série 2E, registres paroissiaux et état-civil des communes des cantons de Beynat et Meyssac*
- *Série F*
- *Série L, documents administratifs et judiciaires de la période révolutionnaire (1790-1800)*

Archivo Municipal de Cadiz :
- *Série C*
- *Matriculas de extranjeros 1713, 1791 et 1794*
- *Padron 1773*
- *C 4048 censo 1807*
- *C 5826 demandes de passeports*
- *C 6630 censo 1819*
- *L 1043, demandes de passeports 1824*

Archivo Historico Provincial de Cadiz :
- *Notaires*
- *Série CA*
- *Série CH*

Archivo Diocesano de Cadiz
- *Registres de baptêmes et de mariages de la paroisse de la cathédrale, XVIIIe siècle*
- *Index des registres*

Relevés systématiques des mariages corréziens d'après les registres paroissiaux et les registres d'état-civil conservés aux A.D. de la Corrèze. Relevés et saisies informatiques effectués par les bénévoles des associations corréziennes.

Pour cette étude les relevés suivants ont été consultés :
Albignac, 1628-1792, 535 actes relevés par Françoise Gaucher, saisis par Brigitte Bonneval
Albussac, 1671-1900, 1 870 actes relevés par Jean Bordes, saisis par Claude Jaillard-Vicart
Beynat, 1692-1792, 906 actes et An XI-1900, 408 actes relevés par Brigitte Bonneval et Denis Baffet, saisis par Brigitte Bonneval, Claude Jaillard-Vicart et Véronique Faye
Cornil-Aubazine, 1640-1792, 1702 actes relevés et saisis par André Rougier
Dampniat, 1645-1792, 925 actes relevés par Hélène Sarret, Lucienne Laveaux et Jean Jost, saisis par Georges Lamothe et Sylvie Pannetier
Lagarde-Enval, 1666-An X, 799 actes relevés par Pierre Terrade, saisis par Claude Jaillard-Vicart
Lanteuil, 1660-An X, 807 actes relevés et saisis par Chantal Sobieniak
Meyssac, 1670-An VI, 1 188 actes relevés et saisis par Chantal Sobieniak et Cécile Gomes
Le Chastang, 1681-An X, 242 actes relevés et saisis par Isabelle Mannat-Desmaison
Lostanges, 1737-An X, 220 actes relevés et saisis par Brigitte Bonneval et Cécile Gomes
Neuville, 1706-An X, 235 actes relevés par Guy Quincy, saisis par Claude Jaillard-Vicart
Pandrignes 1723-An X, 337 actes relevés par Guy Quincy, saisis par Chantal Sobieniak
Saint-Paul, 1673-An X, 491 actes relevés par Guy Quincy, saisis par Isabelle Mannat-Desmaison

Sites Internet

Site de l'association APROGEMERE (Association pour la Promotion de la Généalogie et la Mémoire Régionale)

PARES (Portal de Archivos Españoles)

Gallica

Diario de Cadiz, Site internet du quotidien.
Las cronicas de Cadiz par Hilda Martin.

BIBLIOGRAPHIE

Alcouffe (Daniel)
Contribution à la connaissance des émigrés français de Madrid au XVIIe siècle
Revue de l'Ecole

Alvarez de Colmenar (Juan)
Annales d'Espagne et de Portugal contenant tout ce qui s'est passé de plus important dans ces deux royaumes et dans les autres parties de l'Europe
François L'Honoré et fils, Amsterdam, 1741

Bartolomei (Arnaud)
La Bourse et la vie. Destin collectif et trajectoires individuelles des marchands français de Cadix de l'instauration du commerce libre à la disparition de l'empire espagnol (1778-1824)
Mélanges de la Casa de Velázquez [En ligne], 38-2 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2010, URL : http://mcv.revues.org/691
Des biens aux personnes, les représailles à l'encontre des marchands français de Cadix durant les guerres franco-espagnoles (1793-1814),
Mélanges de la Casa Velasquez, Nouv. Série, 40 (1), 2010, pp 171-189.

Bennassar (Bartolomé et Lucile)
Le voyage en Espagne - Anthologie des voyageurs français et francophones du XVIe au XIXe siècle
Editions Robert Laffont - Paris, 1998.

Bial (Jean-Pierre)
Souvenirs des guerres de la Révolution et de l'Empire rédigé à Leipzig au dépôt des prisonniers 1789-1814
Editions du Ver Luisant, Brive 2001.

Braudel (Fernand)
L'identité de la France
Editions Arthaud - Paris, 1986.

Chalard (Yvon)
Essais de réforme de la taille en Limousin au XVIIIe siècle, Bull. de la Soc. Scient., Hist., et Arch. de la Corrèze, tome 99, 1977, p. 120.
Estat des paroisses de l'Eslection de Brive, Bull. de la Soc. Scient., Hist., et Arch. de la Corrèze, tome 106, 1984, p. 57-84.
Les routes du Bas-Limousin à la veille de la Révolution
Bull. de la Soc. Scient., Hist., et Arch. de la Corrèze, tome 122, 2000, p 211-233.

Chastanet (Marcellin)
La famille Chastanet du XVII° siècle à nos jours
Imprimerie Marcel Lachaise, Brive, 1918.

Courteix (J.M.)
Quand Sainte-Fortunade nous est contée, des origines à la Révolution, Co-édition Les Monédières – Foyer rural de Sainte-Fortunade, 1982, 118p.

Duneton (Claude)
Recherche d'identité, le temps des cordonniers
in *Mille et Une Sources*, Bulletin de liaison des généalogistes de la Corèze, N° 33, septembre 1994, pp 5-9.

Duroux Rose
in *Lieux d'hospitalité : hospices, hôpital, hostellerie*, Alain Montandon , Collectif – P.U. Blaise Pascal, 2001 – p 93-111.

Geneste (Olivier)
L'église de Sérilhac 2004.

Gomes (Cécile)
Recueil de correspondances de la famille Lafarge de Meyssac depuis la Havane de 1758 à 1813
Impression Diazol, Chamalières, 2010.

Grivel (Jean-Baptiste)
Mémoires du vice-amiral baron Grivel – Révolution – Empire
librairie Plon, Paris 1914.

Houdart (Marie-France)
L'or de la paille
Maïade-Editions, 2009

Jordan (C.)
Voyages historiques de l'Europe (...) qui

comprend tout ce qu'il y a de plus curieux en Espagne et au Portugal
Paris, 1693-1700.

Lelaidier (Isabelle)
Matrimonios y bautismos en El Puerto de Santa María durante la primera mitad del siglo XVII
Revista de Historia de El Puerto, N° 13 septembre 1994

Lespagnol (André)
Quand Saint-Malo commerçait avec le monde
Place publique N° 5, Rennes

Marquis de Villars
Mémoires de la cour d'Espagne sous la règne de Charles II, 1678-1682
William Stirling-Maxwell.

Massonie (Albert)
Vieux passé d'Albussac
Imprimerie Maugein Lachaise, Malemort, 1980, 103p.

Michelet (Claude)
Histoire des paysans de France
Editions Robert Laffont, Paris 1996.

Nieres (Claude)
Histoire de Saint-Malo et du pays malouin
Ed. Privat, 1984.

Ozanam (Didier)
La colonie française de Cadix au XVIIIe siècle, d'après un document inédit (1777)
Mélanges de la Casa de Velasquez, tome.4, 1968, p. 259-347

Pauty (Daniele)
Annet, Guillou, Anne, Eymeric... l'histoire d'une famille
Edition du Colombier, 2009.

Perrel (Jean),
L'émigration bas-limousine en Espagne aux XVIIe et XVIIIe siècles
Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand. 1963 .p 709-725.

Une région d'émigration vers l'Espagne au XVIe - XVIIIe siècles : le plateau de Roche de Vic (Corrèze)
Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, tome 70, 1966, p.183-198.
Aspects de l'émigration Bas-Limousine en Espagne aux siècles passés
Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Tulle, Impr. Ogier, 1964, 30p. (Extrait du bull. 1964 de la Soc. des L.S.A.C.)

Peyron (Jean-François)
Nouveau voyage en Espagne, fait en 1777 et 1778 ; dans lequel on traite des moeurs, du caractère, des monuments anciens et modernes, du commerce, du théâtre, de la législation des tribunaux particuliers à ce royaume, et de l'Inquisition ; avec de nouveaux détails sur son état actuel, et sur une procédure récente et fameuse
Tome I. Londres, chez P. Elmsly, 1782.

Poitrineau (Jean)
Les Espagnols de l'Auvergne et du Limousin du XVIIe au XIXe siècle, Aurillac, 1985

Quincy (Gilles)
Sur la piste des anabaptistes en bas-Limousin. La descendance corrézienne de Bénédict Neuenschwander.
Mille et Une Sources, Bulletin N°47 1998.

Ricard, Jean-Pierre
Le négoce d'Amsterdam, contenant tout ce que doivent savoir les marchands et banquiers, tant ceux qui sont établis à Amsterdam que ceux des pays étrangers, Lucas – Amsterdam 1722

Roman (Alain)
Saint-Malo au temps des négriers, préface de Jean Delumeau
Karthala, 2001, 350p.

Simiot Bernard
Ces messieurs de Saint-Malo
Editions Albin Michel, 1983.

Sobieniak (Chantal),
Guely (Marguerite)
Chroniques de la vie collongeoise au XVIIe siècle
Les Amis de Collonges, 2000.

Swinburne (Henry)
Voyage en Espagne en 1775 et 1776
Paris 1786, 535 p.

Vilatte-Jabiolle (Juliette)
La valise des Antilles
Editions du Vers Luisant, 2009, 295p.

Zylberberg (Michel)
Capitalisme et catholicisme dans la France moderne : la dynastie Le Couteulx
publications de la Sorbonne, 2001, 378 p.1789 en Corrèze
ouvrage collectif édité par le Conseil Général de la Corrèze sous la direction de Jean-Pierre Bechter, Paris 1989.
Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières
par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes, Tome 2 - Commerce, Paris 1783.

D'Onte ses ?
André Chandernagor



André Chandernagor le 5 mars 2013 dans son appartement parisien. Photo jjm

André Chandernagor est né à Civray dans la Vienne, le 19 septembre 1921. Son père y était coutelier et affichait fièrement en enseigne « A la ville de Chandernagor ». Un nom qui surprend tant il sent les épices et semble né bien loin du département de la Vienne et du Poitou. Le jeune André avait de vraies qualités pour les études, ce qui lui a donné la possibilité d'accéder à l'école de la France d'Outre-Mer puis à l'ENA. La politique n'étant jamais très loin de ses ambitions, André Chandernagor a choisi la ville de Mortroux en Creuse dont son épouse était originaire pour se lancer. Maire dès 1953 il va successivement conquérir les mandats de conseiller général, de député, de président du Conseil général de la Creuse, de Président de la Région Limousin. Il sera ministre en 1981 dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy, puis Premier Président de la Cour des comptes avant de retourner en Creuse, *«vivre entre les siens, le reste de son âge* **»...**

Mais cet homme est aussi fils du hasard, nom donné à l'un de ses ancêtres, trouvé par hasard dans l'église de Blanzay dans la Vienne. Rien n'est ordinaire dans l'histoire et la généalogie de cet homme qui a traversé le XXe siècle au service de la Marche et du Limousin.

JJM

Fils de Bengale et du hasard

Propos recueillis par
Jean-Jacques Mauriat

D'ou êtes vous ? D'Onte ses ?
Je parle mal le limousin… Mais d'où je suis ? je suis de Civray en Poitou.
C'est mon mariage avec Eliane Bernardet qui a fait de moi un Limousin. Son père Elie Bernardet, petit entrepreneur, était un maçon originaire de Mortroux dans la Creuse.

Mortroux a été le début de votre désir politique ?
Le désir politique est né à 12 ans quand mon père m'a amené à une réunion publique. J'ai senti à ce moment là, à voir s'affronter des orateurs sur une estrade que je ne passerais pas ma vie sans monter moi aussi sur cette estrade.
C'est ce désir qui a fait de moi un homme politique, mais j'étais suffisamment conscient que pour devenir un homme politique valable, il fallait d'abord démontrer qu'on était capable de se faire sa propre situation. Et ce n'est que lorsque ma situation personnelle a été acquise que je me suis lancé dans la politique.

Chandernagor c'est un nom surprenant qui ne vient pas seulement du Poitou ?
Chandernagor, c'était jusqu'en 1946, l'un des comptoirs français de l'Inde. Je descends effectivement d'un indien. J'ai mis longtemps à le trouver. Ma grand-mère qui était une Chandernagor elle aussi, car elle avait épousé son cousin germain, faisait tout pour le dissimuler. Car descendre d'un homme de couleur, ça ne lui paraissait pas avouable… C'est le hasard de mes recherches d'enfants qui m'a permis de le découvrir.

Un jour dans le grenier familial je tombe sur de vieux livres, du XVIIIe siècle, notamment un livre de recettes de cuisine très usé. Il avait beaucoup servi, et sur la page de garde, je vois écrit « *ce livre appartient à Charles François Chandernagor, dit Modeste… cuisinier à Paris* ».

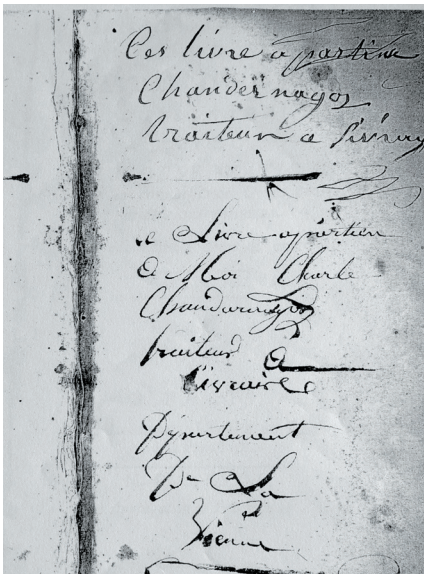

La mention manuscrite du livre de Charles François Chandernagor.

A une page suivante, son fils indiquait que son père venait de mourir, nous étions en 1821, et que désormais, le livre lui appartenait.
Je suis parti de là pour mes recherches généalogiques. J'ai retrouvé sans peine à l'état civil de Civray cet acte de décès de 1821.
On y note qu'il était né à l'île Bourbon, donc à l'île de la Réunion aujourd'hui.
Je continue mes recherches. Je connaissais

un vieux monsieur féru d'histoire locale, qui avait été clerc de notaire et à qui les recherches généalogiques étaient familières. Un jour il me dit « *André j'ai trouvé un acte de mariage qui vous intéressera* »…
Il avait trouvé l'acte de mariage daté du 30 octobre 1780 de Charles François Chandernagor dit Bengale cuisinier au château de la Bonnardelière, à Saint-Pierre d'Exideuil, paroisse voisine et annexe de celle de Civray, avec Marie-Anne Pontenier, du village de l'Echarpeau de la même paroisse.

d'Issoudun dans l'Indre.
J'ai maintenant cet acte de baptême, et effectivement sa marraine est Magdelaine de Bussy, sœur de Charles Joseph de Bussy Castelnau qui commandait en chef aux Indes, et qui venait d'acheter le château de Castelnau dans la paroisse de Plou, dont il est devenu marquis pour service rendu aux Indes…
Et elle le fait baptiser avec autorisation spéciale du vicaire général de Bourges … et elle explique qu'elle s'occupe de ce petit indien trouvé dans les rues de Paris…

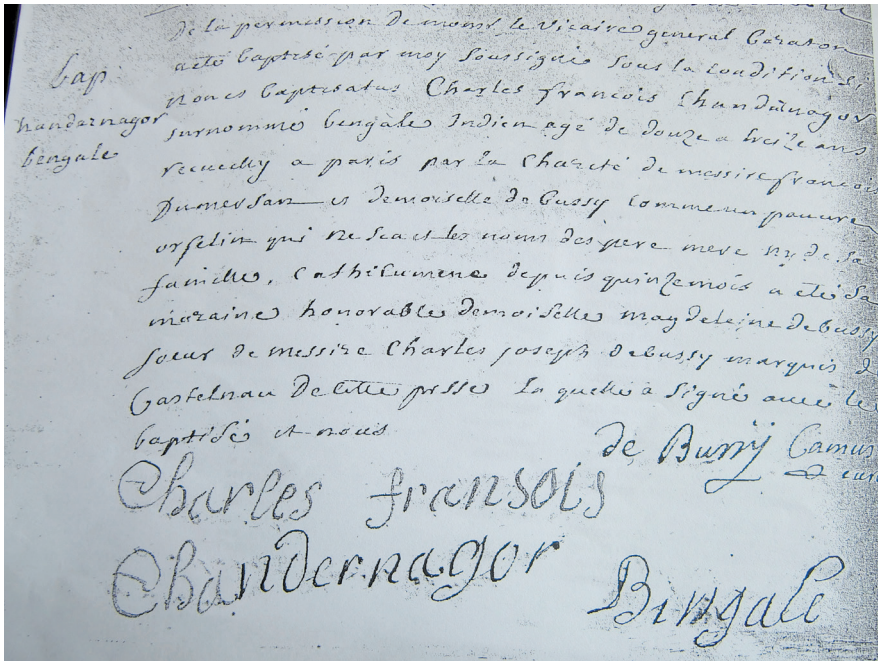

Acte de baptême de Charles François Chandernagor le 26 octobre 1760 paroisse de Plou.

Je le trouvais donc là. Mais se posait alors inévitablement la question : d'où venait il ? J'ai cherché presque toute ma vie…
Et c'est le hasard qui a fait que l'ex-beau frère[1] de ma fille Françoise, m'a un dit, il y a trois ou quatre ans de cela, qu'il avait sur Internet, fait une découverte.

Il avait trouvé l'acte de baptême de ce Charles François Chandernagor, dit Bengale, le 26 octobre 1760 dans la paroisse de Plou, actuellement dans le Cher à 10 km

Et qu'elle s'en occupe ainsi que Messire François du Mersan qui a été commissaire aux guerres en Indes… Il est rentré 3 ou 4 ans avant de Bussy, et que l'enfant est leur catéchumène. Effectivement il sait écrire. Magdelaine de Bussy dit qu'il a 12 ou 13 ans. Il n'y a pas de parrain. Elle signe Magdeleine de Bussy. Elle appelle le jeune garçon, Charles François, comme son frère Charles de Bussy et comme du Mersan prénommé François.

Elle dit qu'il ne connaît ni son père, ni sa mère ni d'autres parents. Elle dit qu'il est connu seulement sous l'appellation de Bengale.

1 Laurent Jurgensen Geneanet.

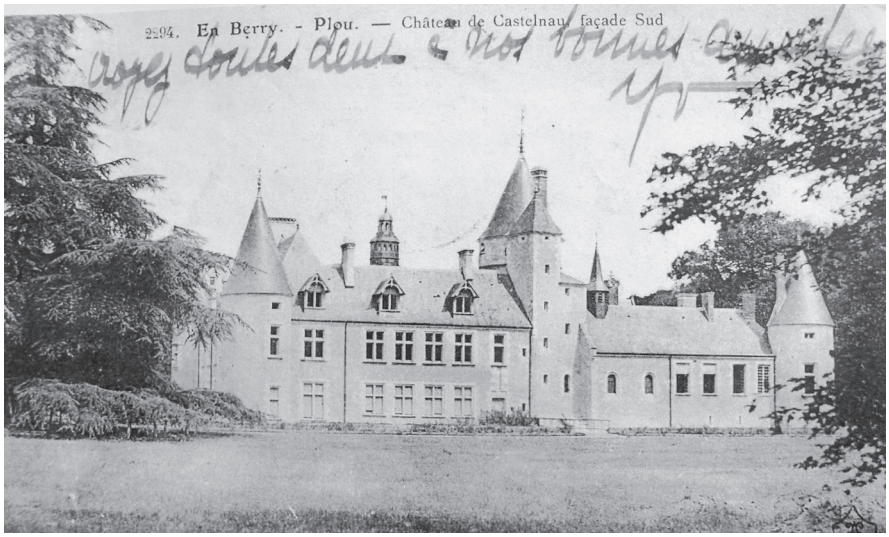

Le chateau de Castelnau, propriété de Charles Jospeh de Bussy, marquis de Castelnau où a vécu le jeune Charles François Chandernagor.

Mais sur l'acte figure aussi la signature du jeune garçon. Et il signe lui « *Charles François Chandernagor Bengale* »…

Alors vient-il des Indes et plus particulièrement de Chandernagor?

Il vient de l'Inde, peut-être de Chandernagor… Peut-être ! Son acte de décès dit qu'il vient de la Réunion, mais ce n'était peut-être qu'un lieu de passage…
Il est resté pas mal de temps au château de Castelnau, nous avons fait des recherches avec ma fille Françoise aux Archives Départementales à Bourges. Les archives du château sont très bien tenues. On l'y retrouve de temps en temps, parce qu'il s'est fait faire un costume, parce qu'il est avec les gardes-chasse. Je ne sais pas quand il quitte le château de Castelnau pour Saint-Pierre d'Exideuil, au moment où il se marie peut-être.
Il se marie en 1780 il a environ 31 ou 32 ans. A l'époque le mariage des hommes de couleur avec une femme blanche est interdit. L'église est plus libérale, estimant que ce n'est pas l'affaire du pouvoir que de s'occuper des mariages, mais elle le dispensera de bancs.
Françoise a cherché un acte notarié, mais je lui ai dit qu'elle n'avait aucune chance d'en trouver car, les notaires étaient punissables s'ils faisaient un contrat de mariage à un homme de couleur.

J'ai aussi recherché du côté des Pontenier, c'était une très ancienne famille de Civray. Là je remonte jusqu'au xve siècle.
Mais vous allez voir que la vie est faite de coïncidences au-delà du temps. Quelques années avant de préparer l'ENA j'avais fait l'école coloniale, dont j'étais sorti en juillet 1943 administrateur adjoint des services civils de l'Indochine. En 1943 je devais partir en Indochine, mais je ne le pouvais faute de moyens de communication. Je risquais donc en raison de mon âge, d'être astreint au travail obligatoire en Allemagne. Or j'étais décidé à n'y jamais partir.

Vous aviez alors 22 ans !

Oui c'est ça ! Je m'en ouvre à mon directeur d'école… pour qu'il me couvre. Il m'appelle pour me dire qu'il m'avait trouvé une affectation à l'encadrement des travailleurs indochinois en zone libre. Je rejoins donc ma première affectation, comme chef de détachement de 25 hommes à Mareuil-sur-Arnon dans le Cher, canton de Charost, dans lequel se trouve aussi le village de Plou. Je suis alors à 10 km de l'endroit où mon aïeul a été baptisé, mais je n'en sais rien.
Coïncidence extraordinaire ! Et j'ai trouvé aux archives de Bourges une lettre du curé de Mareuil qui refusait de verser une part de sa dîme au châtelain de Castelnau… à qui l'avocat d'Issoudun conseillait : « *Monsieur*

le marquis, ce n'est pas la peine d'insister vous ne trouver pas un œuf … ça vous coutera plus cher en procès… » . A ce moment le petit Chandernagor vivait au château auprès du marquis.

C'est un beau nom que d'être un Chandernagor.

Ah oui, j'en suis ravi. C'est merveilleux. C'est un nom qu'on retient… A l'époque quand on l'entendait, on me récitait la litanie des comptoirs de l'Inde. Maintenant, on ne les connaît plus….

Vos parents n'étaient pas Limousins, mais ils n'en étaient pas loin.

Mon père était coutelier à Civray, dans la Vienne, c'est son propre père qui avait monté ce magasin de coutellerie qui s'appelait « *A la ville de Chandernagor*»… Mon grand-père était un commerçant avisé et qui avait réussi ayant débuté sans argent. Le fils de Charles François dont je descends s'appelle Antoine, il ne fera rien d'extraordinaire, sauf la campagne de Russie. Il a la chance d'être blessé à l'aller lors de la bataille de Smolentz. Ce qui lui évite d'aller jusqu'à Moscou.
J'avais trouvé dans le grenier sa médaille de Sainte-Hélène car il était en vie en 1858 sous Napoléon III. A la fin de sa vie, il a dit au préfet qui lui remettait la médaille de Sainte-Hélène « *j'aurai préféré une pension* ». Il végétait.
Un de mes arrières grand-père, mort en 1918, était charron, facteur… l'autre, dont j'ai le livret ouvrier, était tourneur en chaises. Alors qu'il faisait son tour de France il s'est marié dans le Gers avec la fille d'un meunier qui sera mon arrière-grand-mère.
Il s'était fixé à Agen où est né mon grand-père. Les autres sont restés dans le midi, je les appelle la branche d'Agen. C'est elle qui est prolifique.
Mon grand-père est donc venu épouser sa cousine germaine à Civray dans la Vienne où il s'est installé. Il a monté un petit atelier de coutellerie, il employait un ouvrier dans son magasin en ville et il faisait les foires. Lorsqu'il est mort trop tôt, à cinquante ans,



Le jeune André Chandernagor dans les bras devant la porte de la coutellerie de Civray: *«A la ville de Chandernagor».*

il avait acquis une confortable aisance. Mon père a pris sa suite, puis mon frère.

Quel était l'avenir qu'imaginaient pour vous vos parents.

Ils imaginaient que je succéderais à mon père parce que j'étais l'aîné. En réalité c'est mon frère cadet qui a pris la suite.
Il se trouve que je réussissais très bien à l'école. En 1932, je suis d'une époque qui a célébrer le cinquantenaire de l'école laïque « *où nous avons appris à penser librement, à apprendre à chérir la grande République que nos pères jadis ont faite en combattant* ».
Civray à la chance d'avoir un collège créé par Napoléon. A 12 ans je passe le certificat d'études, je suis premier du canton et j'entre au collège. J'ai un réel plaisir d'apprendre.
Je tiens ça de ma mère, qui est née Barbaud, mais c'est son côté Parhazard… Oui, on avait trouvé « *par hasard* » son ancêtre abandonné en 1781 dans l'église de Blanzay à deux pas de Civray. Le petit fils de ce Parhazard est entré au collège,

bien qu'à l'époque il soit payant, car la municipalité avait offert 4 places à des enfants pauvres méritants. Cette branche a donné des institutrices et directrices d'école.
Ma grand-mère maternelle, Marie Parhasard ; était une femme de caractère, très intelligente avec un esprit de répartie que j'ai toujours admiré. Elle avait fait faire des études à ma mère, au niveau du brevet supérieur. Je dois beaucoup à ma mère.

Comment avez vous fait vos choix politiques.
D'abord, mes parents étaient ce que Mitterrand appelait des républicains modérés. Ils étaient catholiques. Je l'ai été aussi… aujourd'hui je suis agnostique et tolérant. Je constate l'infini du temps et de l'espace ; à chacun d'en donner l'explication qui lui convient

Est-ce que comme Mitterrand on « pourrait dire une messe » le jour de votre décès ?
Ca ne me gênerait pas. Entre la liberté de pensée et la tradition familiale, ma famille choisira.
Si ma famille d'origine était catholique, j'ai été élevé dans des établissements laïcs. Pourtant notre curé n'était pas sans influence. Il envisageait même que je puisse devenir prêtre ! Je n'en avais pas du tout envie, et je me disais comment je vais m'en sortir. C'est alors que ma grand-mère m'a proposé de m'emmener à Lourdes.
A mon retour le curé m'a questionné « *alors ?* », je lui ai répondu : « *j'ai interrogé la Sainte Vierge, elle m'a dit que je n'étais pas fait pour ça !* »

Dès lors, vous étiez donc libre pour la politique !
Les choix politiques sont venus doucement. En 36 la Vienne a voté à droite. Il n'y avait pas un seul élu du Front populaire. Mon cousin germain du côté de ma mère et ouvrier chez mon père décide d'aller faire le tour de la Bretagne, il me dit « *André je t'emmène* ». Nous partons en automobile avec un cousin ouvrier imprimeur et un autre ouvrier tailleur.
Nous faisons le tour de la Bretagne, et moi je vois les premiers congés-payés du Front Populaire. Et je ne suis pas insensible à leur joie ! Qui n'a pas vu ça ; ne peut pas comprendre…
Ces gens n'ont jamais eu de vacances, n'ont jamais cessé de travailler aussi longtemps et pour la première fois ils rencontrent d'autres hommes et femmes dont ils partagent leur joie d'avoir désormais 15 jours bien à eux et que « *c'est le patron qui paye !* »…
J'avais 15 ans. Je suis revenu de là conscient que ce Léon Blum, ce qu'il venait de faire là, ce n'était quand même pas si mal !

A Civray, vous deviez passer pour un révolutionnaire !
Pas à ce point. La tendance familiale restait celle d'un catholicisme droitier. Mon père votera MRP. Mais ensuite et progressivement je les ai transformés, mon frère votera socialiste.
Lorsque je vais à Paris, en 1940 au lycée Henri IV, mes parents me place dans un foyer pour jeunes ouvriers catholiques, créé au xix siècle et tenu par les pères de Saint Vincent de Paul. Là je vais côtoyer la misère ouvrière. C'est le premier hiver d'occupation allemande et de privations. Trois camarades jeunes ouvriers de mon âge vont mourir de phtysie galopante cette tuberculose foudroyante due à l'insuffisance alimentaire. Comment y être insensible ?

Votre engagement politique au sens partisan interviendra à quel moment.
C'est le hasard qui fait qu'en 1945, je me retrouve secrétaire de Gaston Monerville qui, à l'époque est président de la commission de l'outre mer à l'Assemblée consultative provisoire. Monerville est maçon, radical. Ensuite je me trouve au cabinet de Marius Moutet, ministre socialiste de l'outre mer, où je m'occupe de sa presse. Entre temps j'ai été à la radio diffusion française pendant quelques mois. A l'époque je ne suis pas socialiste, et c'est

là que je vais le devenir. On est en 1946.

Mais vous êtes déjà en Limousin, vous êtes marié et vous connaissez Mortroux.

La première fois que je suis arrivé en Limousin, avec ma bicyclette venant de Mareuil, c'était en 1943 pour voir ma copine Eliane Bernardet qui était en vacances dans sa famille à Mortroux… Et c'est là que j'ai découvert la Creuse.
Nous nous connaissions depuis 1939 lorsqu'elle était venue quelques mois chez sa grand-mère qui habitait Civray. En 1944, nous nous sommes mariés.

Est-ce que le Limousin d'une manière ou d'une autre a influencé votre vie ?

Le Limousin, c'est le pays dans lequel j'ai choisi de faire de la politique. Car à l'époque j'avais le choix de me présenter aux municipales de 53 à Mortroux ou à Palaiseau en région parisienne, où nous habitions. Entre temps j'avais préparé l'E.N.A. dont j'étais sorti auditeur au Conseil d'Etat.

A Mortroux j'avais pris la tête d'une liste assez composite mais orientée dans le bon sens.
Première candidature, première élection et je suis Maire. J'entreprends immédiatement des travaux : entretien des routes, adduction d'eau, construction d'un groupe scolaire.
Dans la foulée, en 1955, je décide de me présenter aux cantonales dans le canton de Bonnat.

Le conseiller général est notaire et c'est très difficile de battre un notaire. En 1955, les femmes qui ne votent que depuis 1945, croient que leur vote est connu. Elles ne veulent pas faire de peine au notaire, parce qu'on peut avoir besoin de lui !
Je fais campagne, et ce fut difficile car ma mère meurt pendant cette époque. J'aurais pu, peut-être, être élu, si les communistes s'étaient désistés pour moi… Mais craignant un cncurrent possible, ils ont tout fait pour me faire battre.
La fédération socialiste de la Creuse très affaiblie, servait en fait de supplétif aux communistes. Je prêche à la fédération « *il ne faut pas s'enfermer à Guéret, il faut aller visiter les militants dans les cantons* ». On me dit « *Fais ce que tu veux !* »
Je me mets donc à reconstituer les sections. La première que j'ai reconstituée est celle de Felletin. Y'a 17 gars, mais ils sont battants…
Et j'entreprends la lutte contre le Parti communiste. Il était temps ! En 1956, Anselme Florent, est député socialiste sortant. Il y a 3 sièges à pourvoir, dans un scrutin de liste avec apparentements possibles. La fédération socialiste va déposer sa liste dans un stupide isolement. Voyant cela, les communistes récupèrent deux socialistes dissidents et le pauvre Anselme Florent se retrouve tout seul…
J'ai entendu un des caciques de la Fédération socialiste lui dire : « *mon pauvre Anselme pour gagner cette élection il faudrait un général et tu n'es qu'un petit caporal* »…
Je l'ai aidé comme j'ai pu, mais on ne pouvait pas gagner l'élection. Et on l'a effectivement perdue…
Tout était à reconquérir. C'est alors que je suis devenu, de facto, l'animateur de cette reconquête.
En 1956, le PC avait organisé une réunion à Genouillat présidée par le maire socialiste de la ville. Nous décidons de casser la réunion des communistes. Une salle comble. D'entrée nous intervenons « *nous voudrions être surs camarades, que nous sommes bien à Genouillat et pas à Budapest !* » La salle se divise en deux. Et je comprends que nous pourrons parler, mais au moment où l'on me donne la parole, on m'arrache les fils du micro. Nous avons gagné ! Car la démonstration est faite : « *nous sommes bien à Budapest !* » .
Deux ans après, j'ai battu le communiste et j'ai été élu député.

Finalement le Limousin c'est votre victoire. Que représente le Limousin pour vous.

Je m'y suis attaché complètement par la Creuse. Non seulement j'ai été le député de la Creuse, mais j'ai été président du conseil

général. J'ai commencé à travailler pour la Creuse plus tôt, mais il a fallu attendre qu'une génération passe la main… j'ai mis 10 ans pour appliquer la politique qui a été la mienne dans le département, mais j'y suis arrivé. Mes collègues, mes amis politiques et souvent nombre de mes adversaires m'ont suivi et aidé. De même au Conseil régional du Limousin, que j'ai présidé pendant sept ans.

Quand vous pensez à la terre du Limousin qu'elle est l'image qui vous vient à l'esprit ?
D'abord la nature, une nature extraordinaire… Un jardin anglais,une nature changeante, une lumière extraordinaire… La nature ne m'a jamais déçue… Les hommes, de temps en temps… Bien sûr !

Alors quand vous pensez aux hommes et aux femmes du Limousin ?
Ils sont attachants, la preuve : je n'ai jamais pu m'en décrocher. Parfois décevants, on attendrait plus… Mais dans l'ensemble ils sont fidèles. Je vis maintenant presque tout le temps en Creuse et je suis étonné de l'amicale fidélité qu'ils me manifestent.

Maintenant vous êtes des leurs…
Oui. Ca a été long, j'ai été une pièce rapportée pendant longtemps. De temps en temps je voyais bien que certains de mes collègues parlementaires ou conseillers généraux regimbaient un peu contre « ce poitevin » qui les brusquait.

Quand vous pensez à l'histoire du Limousin, qu'est ce qui vous semble le plus important ?
Je crois que c'est une terre qui a une résistance, une patience, pour subir sans s'aliéner. Et c'est quelque chose de prodigieux ! S'ils avaient la même force pour créer ce serait bien !!!

Qu'est ce que vous m'aimez pas dans le Limousin.
Oh, les divisions… Et souvent des divisions pour rien. Mais ça ils adorent.
A l'inverse ce que j'aime dans le Limousin, c'est cet attachement qu'ils vous portent sans jamais s'aliéner eux-mêmes. Il y a à la fois une distance et un attachement. Il faut s'y faire. C'est un peu paradoxal, mais c'est comme ça.
Ce paradoxe me plait. Ils ne sont pas comme les américains par exemple qui sont chaleureux mais artificiels. Avec les Limousins, les choses sont beaucoup plus longues. Il y a toujours une certaine distance, mais à l'épreuve du temps c'est du solide.

Vous les trouvez rudes, tenaces…
Malheureusement ils sont plus tenaces dans l'adversité que dans la construction…

Quels sont les Limousins qui vous ont marqué ou dont le parcours vous apparaît exemplaire.
Les Creusois sont très attachés à Martin Nadaud, et je trouve que c'est une personnalité vraiment exemplaire. Un parcours fantastique, ses « *Mémoires de Léonard* » ? L'histoire d'un homme qui c'est fait tout seul. Une leçon de lucidité et de courage !
Nous sommes d'origine complètement différente, mais en définitive, lui qui a été socialiste utopiste, est devenu petit à petit un socialiste pragmatique, ce que je suis au fond. Je suis souvent passé pour être un socialiste de droite… Mais au cours d'une réunion récente à La Souterraine, tout à fait imprévue, je leur ai dit : « *je suis paraît-il un socialiste de droite, mais je suis bien obligé de croire à la lutte des classes, car enfin ce qui est en train de se passer maintenant, les riches toujours plus riches au détriment des salariés qu'est-ce que c'est donc ?* »
Je ne comprends pas qu'on n'ose plus parler de lutte des classes. Ceci étant je reste pragmatique, car je sais qu'il ne suffit pas de vouloir faire, il faut aussi pouvoir faire. Et que la politique c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. Il y faut du temps, et le temps court des médias n'est pas celui de la politique.

Quelles sont les choses qui sont, selon vous, des marqueurs du Limousin, la tapisserie, la porcelaine, les émaux ?
Le Limousin, c'est plus compliqué que ce que l'on croit, car il y a le Limousin, et puis il y a la Marche. Et je ne suis pas très sûr que la Haute-Vienne ait bien compris que le Limousin, n'est pas seulement la Haute-Vienne et la Corrèze, mais que c'est aussi la Marche.



André Chandernagor devant une tapisserie d'Hervé Lelong peintre cartonnier d'Aubusson.

Là il y a un gros travail d'absorption à faire…
Que vous dire : que j'aime la tapisserie bien sur, il qu'il faut qu'elle survive… Que j'aime la porcelaine bien sur… Toute ça ce sont des acquis qui viennent quand même de loin, un peu par le hasard, mais qu'on a su adapter.

Qu'est ce que c'est le hasard ?
C'est la rencontre d'une eau, d'une laine, avec un savoir faire qui est venu d'ailleurs. Probablement des Flandres aux alentours du XVe siècle. La porcelaine on en faisait ailleurs, c'est aussi la rencontre d'un savoir-faire avec une terre…
En revanche les émaux, je ne sais pas comment ça a surgit… Peut être, est-ce la conséquence d'un certain sens artistique qui vient de la nature… Elle est tellement belle.

Quelle est la mauvaise image du Limousin que vous aimeriez chasser…
Son isolement, on prétend le Limousin, isolé. Je n'arrive pas du reste à comprendre les raisons. Mais je raisonne peut être davantage pour la Creuse.

Etes-vous fier d'être aujourd'hui un Limousin ?
J'ai été fier d'être un élu du Limousin. J'en ai été exclu pendant les longues années de la maladie de ma première femme. Mais j'y suis revenu.
Cette terre est devenue la mienne… Complétement. Mes enfants se sentent limousins. Françoise se sent profondément limousine, mon fils et mon autre fille aussi. Ils ont tous une maison de campagne dans la Creuse…

Qu'aimeriez vous transmettre de votre expérience limousine, de vous même…
D'abord un grand libre arbitre. Par rapport au Poitou, j'ai trouvé chez les limousins une extraordinaire liberté d'esprit. Ca tient à cet

esprit de résistance dont nous parlions. On s'y sent à l'aise. Cette réalité les amène à des options différentes… Et Dieu sait s'ils s'affrontent. Mais j'aime cette liberté d'esprit qui est la leur. Ils ne s'en laissent pas compter. Jamais.

Vous avez atteint ce qu'on appelle le grand âge. Où aimeriez vous finir vos jours: à Paris ou en Limousin.
J'aimerai les finir en Limousin. Ah oui ! Bien que probablement je serai enterré à Palaiseau où repose la mère de mes enfants. Mais oui, j'aimerai finir mes jours en Limousin.

Le Limousin vous a adopté…
Oui, la preuve !!

Dans la mondialisation actuelle, n'y a-t-il pas quelque chose de paradoxal de voir émerger des sentiments régionaux très forts. Est-ce que cela vous paraît naturel ?
Ca me paraît naturel. Je suis très content de voir émerger des sentiments régionaux,. Je l'ai voulu. Si j'ose dire je suis plus girondin que jacobin. Je suis très décentralisateur. J'estime que nous ne sommes pas allés assez loin. J'ai horreur du parisianisme. J'estime qu'il a porté un tort terrible à la France. Il lui a porté beaucoup sur le plan des idées, mais il lui a aussi apporté le pire. Et je n'aime pas du tout cette prétendue intelligensia qui n'est même plus celle que nous avons connue à une certaine époque, entre les deux guerres. Elle a aujourd'hui, beaucoup baissé. Ce que l'on entend à la radio ou à la télé… J'en ai horreur. Je trouve que ça porte un préjudice considérable à ce pays. Paris prétend régenter tout le reste de la France. Tout pour lui, rien pour les autres. Je trouve que c'est une bonne chose de rendre vie aux terroirs. Alors attention, je ne voudrais pas que l'on refasse une centralisation à l'échelle de chaque région au bénéfice exclusif de leur métropole. Et actuellement je reproche à la décentralisation, aux régions tels qu'on les a conçues de finir par jouer uniquement pour les métropoles. Relier les différentes métropoles entre-elles, n'est pas l'essentiel. Ce qui importe, c'est de relier les diverses régions au reste du monde. Et ce n'est pas nécessairement la même chose. Méfions nous du régiono-centrisme en Limousin… Une capitale qui tayonne, qui irradie le plat pays en l'aidant à progresser pas ses hommes, ses capitaux et ses conseil, bravo ! Mais une capitale qui aspire vers elle toute activité et richesse serait un désastre.

Je ne sais pas si le Limousin pourra longtemps rester vissé sur lui-même, je crois qu'un jour il devra se marier avec une autre région. Nos régions sont sans doute trop petites pour subsister. En tout cas, je suis pour le régionalisme et contre le nationalisme. Et ce qui nous menace actuellement c'est la montée des nationalismes. Le nationalisme porte en lui la guerre. Depuis toujours. Et penser que ce n'est plus possible, c'est se tromper lourdement.

Les limites du Limousin évolueront. Vers Poitou-Charente, probablement! Ce serait naturel : d'abord parce qu'il y a l'histoire avec Aliénor d'Aquitaine, et ensuite parce qu'on va toujours du côté de la mer…

Propos recueillis par
Jean-Jacques Mauriat
Le 5 mars 2013 à Paris.

ASCENDANCE DE ANDRE CHANDERNAGOR SUR 5 GENERATIONS

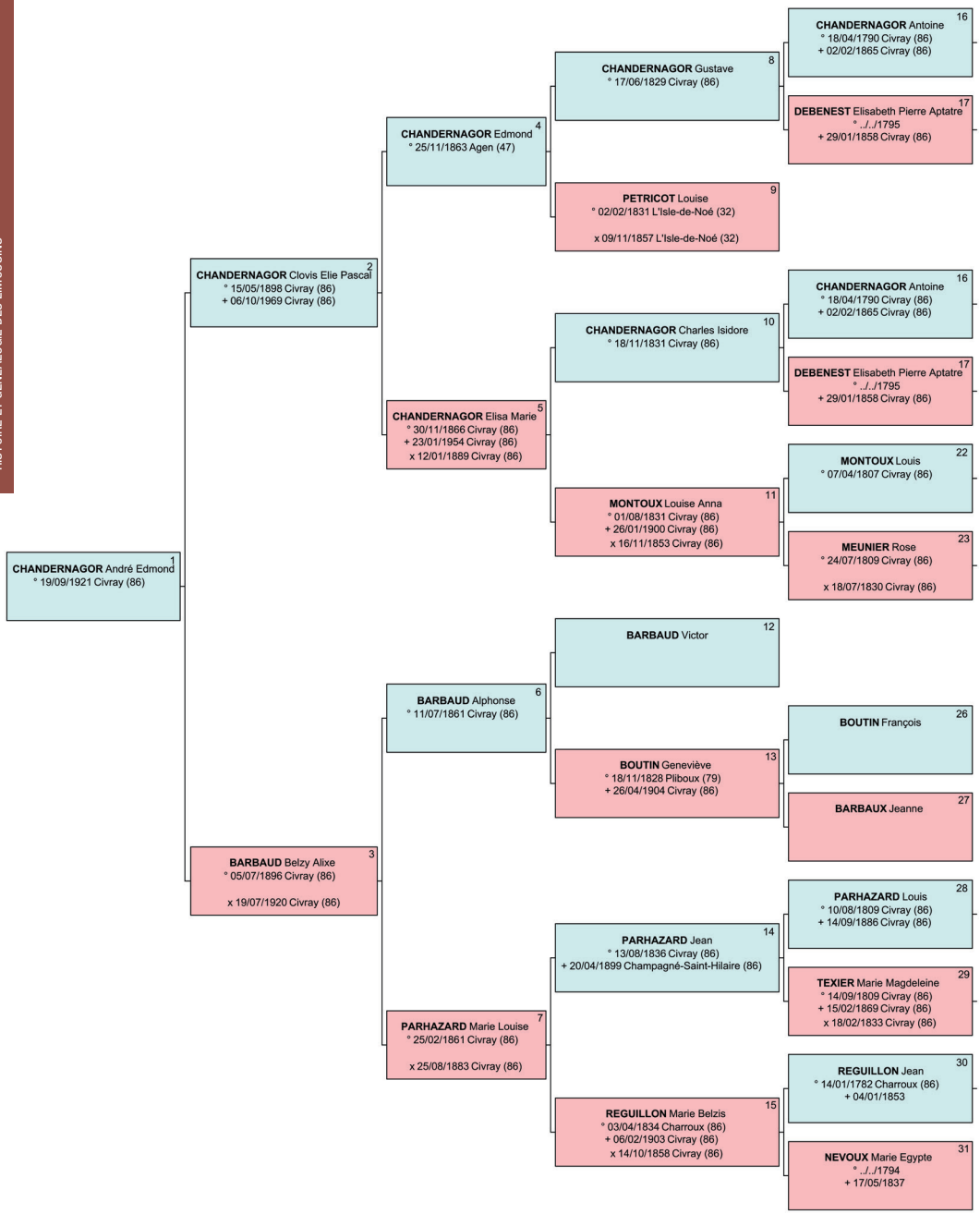

Tableaux dressés par **Alain Bregiroux**

LA DOUBLE ASCENDANCE DE ANDRÉ CHANDERNAGOR
« FILS DE BENGALE ET DU HASARD »

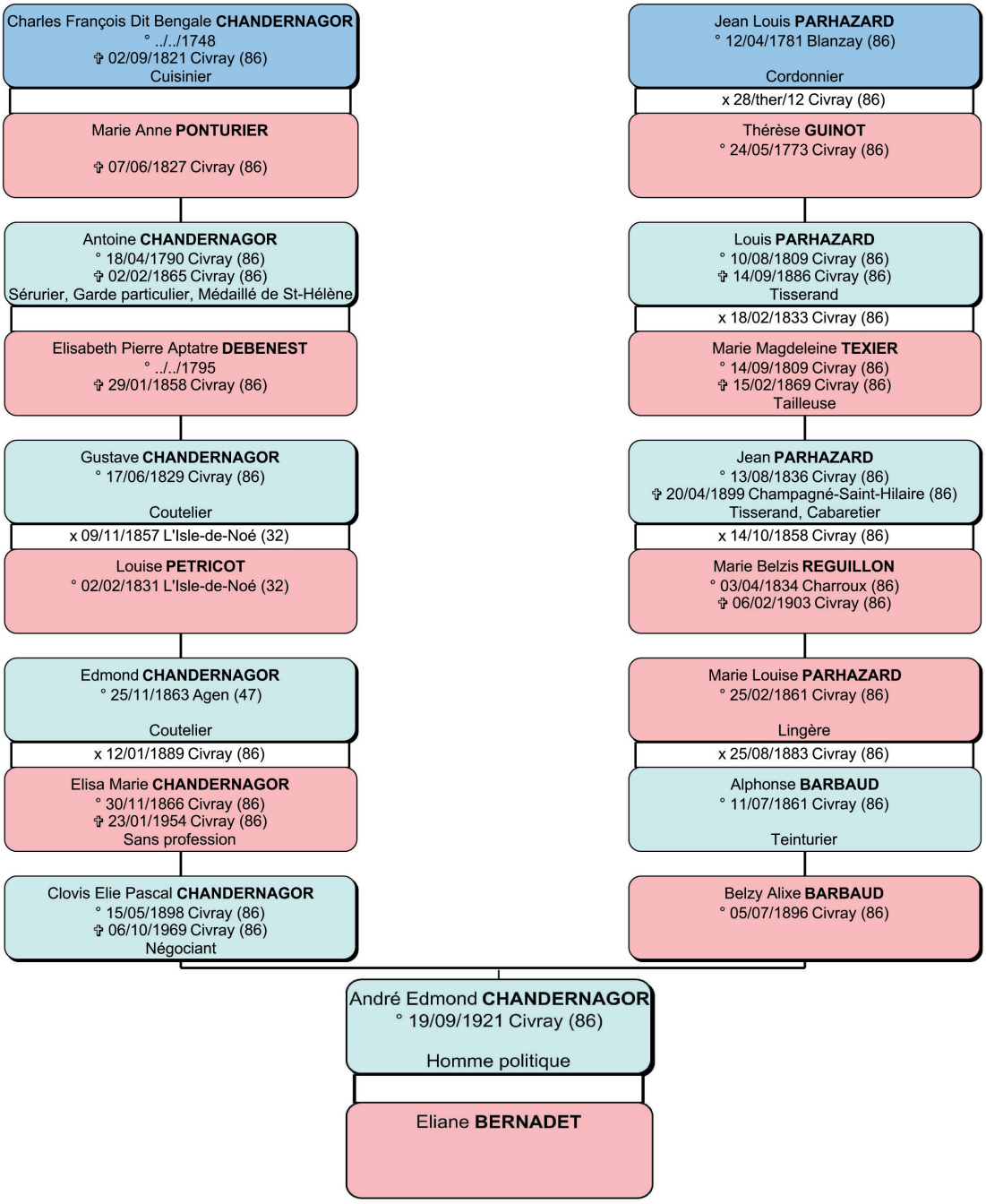

Edgar Cruveilher 1899-1936

Radio navigant de «La Croix du sud»



Porté disparu avec Jean Mermoz et ses compagnons

Marianne Laplaud

L'auteur: Marianne Laplaud, professeur des écoles, aujourd'hui à la retraite, est une passionnée de généalogie.
C'est au cours d'une recherche familiale sur les ascendants de la grand-mère de son époux, qu'elle a découvert ce cousinage avec Edgar Cruveilher. Ce cousin qui disparut en mer, à l'âge de 37 ans le 7 décembre 1936 en même temps que Jean Mermoz,
Elle a voulu en savoir plus sur ce cousin Limousin passionné de radio télégraphie sans fil.

Résumé: Edgar Cruveilher, jeune radio télégraphiste d'Air France envoie ce dernier message connu de tous les passionnés d'aviation: «Coupons moteur arrière droit»
Bien que non spécialiste de la télégraphie sans fil et encore moins de l'Aviation, j'ai voulu en savoir plus sur cet homme grâce à qui, la radio télégraphie sans fil a évolué. Une radio télégraphie sans fil que nous trouvons banale aujourd'hui, à l'ère de l'internet et du téléphone portable,
J'ai voulu aussi en savoir plus sur ces «facteurs de la mer» qui ont pris de grands risques pour acheminer notre courrier vers l'Amérique, à bord d'hydravions nouvellement nés,
Savoir aussi comment, fils d'instituteur limousin, Edgar Cruveilher a été conduit à choisir cette carrière d'aventure.

Tout le monde a entendu parler de Saint Exupery, de Mermoz, de Guillaumet… célèbres pionniers de l'Aéropostale. Ce qu'on oublie, c'est que ces pionniers ne voyageaient pas seuls, qu'ils étaient accompagnés de personnages aussi héroïques qu'eux. Parmi eux, se trouve un lointain cousin de mon mari. Il a disparu en mer un matin de décembre 1936, alors qu'il se trouvait à bord de la « *Croix du Sud* » en compagnie de Jean Mermoz, pilote, Alexandre Pichodou, second pilote, Henri Ezan, navigateur et Jean Lavidalie, mécanicien navigant.

Il s'appelle Edgar Cruveilher, jeune limousin, âgé seulement de 37 ans, dont un portrait, réalisé au Brésil, le représente, portant un béret ce qui le faisait surnommer « *L'Homme au béret qui rêvait toujours au ciel* ».
C'est cette photo que j'ai choisie pour l'illustrer car c'est celle qui lui correspond le mieux.

A bord de l'hydravion Latécoere 300, chargé d'acheminer le courrier entre la France et le Chili, en partant de Dakar au Sénégal , Edgar Cruveilher était radio navigant. Il était chargé des communications avec Paris, Toulouse, etc…

SA DISPARITION À BORD DE « LA CROIX DU SUD »

Le 7 décembre 1936, il disparait dans l'Océan avec ses quatre compagnons tous âgés de moins de 40 ans.

Ce matin -là, il remplaçait un collègue en congé de maladie.

Son beau-frère, Germain Bayle raconte sa dernière visite à Razès : « *il reçut une dépêche lui demandant de rallier Dakar le plus vite possible. Nous avons foncé sur Toulouse à toute allure et sommes arrivés au terrain alors que l'avion était complet en passagers .Il aurait déjà dû être parti, mais la correspondance postale n'étant pas arrivée, il fallait attendre Et, à un moment, je vis Didier Daurat, le « Patron » s'approcher d'Edgar et lui parler doucement. Quand mon beau-frère revint vers moi pour me dire au revoir, il me confia, triste : »Le postal n'arrivera jamais ; il s'est écrasé dans la Montagne Noire, au sud du Massif Central. Ils sont tous morts.* » *Puis il alla se caler entre les jambes du pilote de l'appareil qui allait s'envoler pour Dakar. Il était enveloppé dans son manteau de cuir, et n'avait pas trouvé d'autre place pour rejoindre son poste* »

compte trente-sept traversées, 10 ans de métier, un chef mécanicien, Jean Lavidalie, 19 traversées, 12 ans de service, un navigateur, Henri Ezan, navigateur sur la ligne depuis mai 1936, 17 traversées et le radiotélégraphiste, Edgar Cruveilher dont c'est la 5ème traversée. Tous sont des professionnels chevronnés.

Une heure plus tard, *la Croix du Sud* fait demi-tour : un problème de régime d'hélice sur le moteur arrière droit. Mermoz réclame l'avion de réserve car le courrier ne doit pas attendre. Hélas, il est en pièces détachées. Lavidalie demande qu'on change le réducteur d'hélice de la « *Croix du Sud* » et à 6heures 50, le lourd hydravion quitte Dakar.
Toutes les vingt minutes Edgar Cruveilher transmet sa position et son message : « *TVB…TVB… (Tout va bien)* »

A 10h40 GMT, Cruveilher transmet à Dakar le point de la Croix-du-Sud : 11° 08' de latitude nord et 22° 40' de longitude ouest.



A Dakar, « *La Croix du Sud* » l'attend. L'appareil décolle à 4 heures du matin. L'hydravion doit rejoindre Natal, au Brésil, avec, à son bord, aux commandes, Jean Mermoz, premier pilote. Auprès de lui, le second pilote, Alexandre Pichodou, qui

Puis, sept minutes plus tard, l'angoissant message : « *Coupons moteur arrière droit…* »

Lorsque le message arrive à Paris, c'est la stupéfaction.

Le ciel était bleu, la visibilité, bonne et la mer, calme. C'est l'incompréhension. Pourquoi le message s'est-il interrompu ? On sait qu'à cette époque les incidents de vol étaient assez fréquents, Ce n'est pas la première fois qu'un hydravion pose problème. Henri Guillaumet, dont l'avion s'était fiché dans la neige dans la Cordillère des Andes, en sait quelque chose.
Tout le monde espère que leur silence est dû uniquement à une panne de moteurs. On garde confiance. A bord de « *La Croix du Sud* » tous les membres de l'équipage sont, rappelons-le, des professionnels chevronnés. Edgar Cruveilher collectionne près de 5000 heures de vol et a déjà effectué plusieurs traversées de l'Atlantique-Sud.
L'attente est longue, On attend la suite du message avec beaucoup de fébrilité. Air-France publie un communiqué rassurant :
« *Mermoz, qui connaît tous les dangers [de la traversée], aurait fait demi-tour à la moindre alerte grave, comme le veulent les instructions. La Croix-du-Sud, ayant un moteur droit arrière défaillant, a dû très vraisemblablement se poser en mer au milieu de la traversée. Cette panne ne doit pas donner lieu à de trop grandes inquiétudes. La coque de l'appareil a été renforcée très récemment et peut tenir contre les vagues durant de très nombreuses heures.* »

Mais « *La Croix du Sud* » ne répond pas. Le ministre de l'Air lance aussitôt les recherches « *Tout au long de la ligne, les postes sont alertés, les recherches méthodiques sont entreprises. Les recoupements permettent de situer approximativement l'appareil, Mermoz et ses compagnons se trouvent à 750km au sud-ouest de Dakar…*»
Surprenant ! A l'endroit supposé du naufrage, aucun indice, aucun débris, aucune tache d'huile, rien.
Il faut l'admettre : *La Croix du Sud* a bel et bien disparu avec ses cinq membres d'équipage.
Trois semaines plus tard, le 30 décembre



Photo **Cérémonie officielle aux Invalides à Paris** Photo Internet

1936, une cérémonie officielle a lieu aux Invalides à Paris.
Au cours de cette cérémonie, le ministre de l'Air de l'époque, Pierre *Cot*, dira « *Nous ne savons ni quand ni comment ils sont morts. Nous savons simplement qu'ils sont entrés dans l'Histoire de notre pays par une porte glorieuse.* »
Un hommage officiel est rendu à tous les membres de l'équipage. Ils ont tous les cinq, droit à des obsèques nationales et chacun d'entre eux est cité à l'Ordre de la Nation, une citation créée par Raymond Poincaré en 1917, pour « *Services ou actes de dévouements exceptionnels, accomplis pour la France au péril de la vie, soit à titre civil, soit à titre militaire* »

Edgar Cruveilher est cité en ces termes : « *Radiotélégraphiste de la Compagnie Air-France, Radionavigant d'un rare mérite, servait avec passion et avait au plus haut degré, avec le goût de la lutte et du risque, la foi de son métier. Après avoir mis dans l'aviation son intelligence, son cœur et toute sa volonté, lui a donné sa vie. Porté disparu avec l'équipage de La Croix du Sud. Quatre mille quatre cents heures de vol*»

Qui était Edgar Cruveilher ?

SA NAISSANCE À RAZÈS

Edgar René Gabriel Cruveilher naît dans un



Maison natale d'Edgar Cruveilher à Razes. photo Marianne Laplaud

petit village de la Haute Vienne, près du lac de St Pardoux, à Razès, très exactement, où son père Jean est instituteur public et sa mère Marie Sarazy, sans profession, Le couple habite un logement de fonction, situé à l'étage de la Mairie-Ecole.
Il est le troisième enfant du couple. L'aînée, Renée, est née à Surdoux le 15 mai 1889. Marcelle, la seconde fille est née à Razès le 13 octobre 1895. Jeanne, la troisième fille naîtra aussi à Razès le 11 mars 1907.

Quel enfant était-il ?
Fernand Poutaraud, un ancien de l'école de Razès, qui a bien connu Edgar, raconte : « *Il était du genre bagarreur. Il ne faisait pas bon le défier à l'heure des récréations. Les activités physiques lui plaisaient et il se lançait volontiers dans des courses de vélo de plusieurs kilomètres. Il empruntait la bicyclette de l'une de ses sœurs aînées, Renée, de dix ans plus âgée que lui* »

LA NAISSANCE D'UNE PASSION

Il nous parle aussi de sa passion pour la radio-télégraphie. Une passion née dans l'enfance et qui ne l'a jamais quittée : « *Il était un très bon bricoleur. Il avait déployé, dans les couloirs de la mairie-école, de longs fils servant d'antenne pour capter les émissions, peu nombreuses à l'époque. Quelques villageois de passage à la Mairie pour différentes affaires administratives furent bien étonnés par cette installation, et bientôt, les habitants défilèrent pour entendre des sons, dont ils ne comprenaient pas la provenance !* »

Des questions se posent à propos de cet attrait pour la radio télégraphie, dès son plus jeune âge.
Cette passion, est-elle née du fait qu'il connaissait l'usage de la galène par ses grands-parents qui habitaient Glanges ?
A Glanges, où étaient exploitées des mines de pechblende depuis le 18ème siècle et où les paysans vendaient ce plomb argentifère aux potiers pour vernisser leurs poteries et qui depuis peu vendaient la galène, utilisée pour la communication. La particularité de la galène étant d'être semi-conductrice et de permettre de « détecter » une onde électromagnétique transmise par un émetteur radio.
Ou bien elle n'a été due qu'à sa curiosité pour les nouvelles technologies ?
Dès 1906, des postes à galène ont fait leur apparition et peuvent capter des sons venant de la Tour Eiffel, devenue officiellement, depuis 1904, station de radiotélégraphie.

Son père, instituteur, « *particulièrement dur avec son fils, en classe, n'hésitant pas à manier la baguette* », ne prend pas cette passion au sérieux. Edgar sera instituteur comme ses deux sœurs aînées et son cousin germain, Charles Cruveilher né à Glanges 31 janvier 1886, fils de son oncle Jean.

SON EXPÉRIENCE D'INSTITUTEUR

Lorsque la guerre est déclarée en août 1914, beaucoup d'hommes sont appelés à partir au front, défendre leur patrie.
L'école manque d'enseignants, Malgré son jeune âge, Edgar, muni d'un Brevet de l'Enseignement Primaire, devient instituteur remplaçant, à Saint-Sylvestre.
Une anecdote est rapportée au sujet du « *petit instituteur* ».
« On raconte encore du côté des *Monts d'Ambazac quelques anecdotes savoureuses concernant le petit instituteur de Saint Sylvestre. Celle, par exemple, où, par un bel après-midi d'été, il avait enfermé tous les élèves dans la salle de classe, leur confiant la solution d'un problème impossible pendant qu'il allait conter*

fleurette à une jolie voisine. Sur le coup de 18heures, les parents, affolés vinrent frapper à la porte de l'école pour récupérer leurs rejetons »
Edgar se rend très vite compte que l'enseignement n'est pas sa vocation. Il n'est à l'aise que dans l'action.
Il prend alors, une décision que ses parents vont avoir du mal à accepter,

SON PASSAGE DANS L'ARMÉE

En février 1916, âgé seulement de 17 ans, il demande à ses parents, l'autorisation de devancer son appel au service militaire. Il veut s'engager dans l'Armée Française, pour la durée de la guerre. Il sait, qu'en tant qu'engagé volontaire, il aura le choix de son arme et de son régiment. Il sait aussi que l'armée manque de radio télégraphes compétents.
Devant son obstination, ses parents acceptent de signer sa demande d'engagement.
Son amie d'adolescence, Marguerite Mazeaud, se souvient du jour où il revenu à Razès, vêtu du fameux pantalon rouge. Ces pantalons ont été rouges jusqu'en 1915. Pourquoi la couleur rouge ? Pour que les soldats puissent se reconnaître, entre la fumée des obus, et pour ne pas se pas se tirer dessus. Le problème a été que ces fameux pantalons rouges permettaient aux ennemis de les repérer facilement. Ce n'est qu'en 1916, que les tenues deviendront bleu horizon.
Edgar est d'abord affecté dans l'Infanterie, au 138e RI de Magnac-Laval, que les anciens limousins connaissent bien, puis au 107e RI, puis au 409e RI (créé en 1915). Ses différentes affectations l'amènent à participer à des combats en première ligne : Bataille de la Somme, de Verdun, du Chemin des dames... Malgré la dureté de ces combats et les dégâts humains qu'ils occasionnent, Edgar, tout comme ses compagnons d'infortune, acquiert le sentiment du devoir et l'esprit de sacrifice. Un élan irrésistible qui pousse tous ces jeunes combattants à conquérir du terrain. Leur ténacité, leur courage leur permettent de survivre et de croire en l'avenir.

Au cours d'un de ces combats, Edgar est blessé. Rien de grave. Après seulement trois semaines à l'arrière, il retourne au frond. La guerre se prolongeant, l'armée a besoin de plus en plus de sapeurs télégraphistes dont l'utilité n'est plus à démontrer. Quand une ligne est détériorée, il faut coûte que coûte la réparer dans les plus brefs délais, en terrain découvert, le plus souvent et sous le feu violent de l'ennemi.
Edgar se trouve confronté à ces genres d'incidents. Il s'y distingue par son courage et son audace et surtout, par sa facilité à comprendre le fonctionnement des appareils de transmission.

En 1917 est créée une « *Section d'Instruction* » afin d'améliorer les transmissions. Le commandement s'est aperçu de la nécessité de former un personnel remplaçant. Edgar est volontaire pour suivre cette formation. Il apprend le morse et se distingue par sa volonté de réussir dans la radio télégraphie. Sa formation terminée, en avril 1918, Edgar est affecté au 8e Régiment du Génie.
Le 8e Génie formait des sapeurs-télégraphistes et en envoyait des détachements dans les Divisions d'Infanterie. Edgar Cruveilher passera le 16 avril 1918 à la section radio et intégrera la 167e DI.
On peut lire sur le site de l'APPAT.
La Grande Guerre est le premier conflit pendant lequel les télécommunications militaires prennent une telle ampleur et jouent un rôle aussi primordial dans le succès des combats.
L'action des sapeurs-télégraphistes, tireurs de lignes, radio ou chiffreurs, regroupés principalement au sein du 8ème Régiment du génie, aura été héroïque tout au long de ce conflit. Les sacrifices consentis ont été énormes. Les pertes du régiment sont de mille cinq cent tués à l'ennemi et de six mille blessés. Quinze mille citations individuelles ont été décernées.
Edgar Cruveilher a fait partie de ses sapeurs-télégraphistes qui se sont

distingués sur les zones de combats. Il sera récompensé de sa bravoure par l'obtention de la Croix de Guerre avec palme (Instituée par la loi du 8 avril 1915 pour commémorer les citations individuelles depuis le début des hostilités en 1914).
L'Armée lui a donné l'occasion de parfaire ses connaissances en radio télégraphie. Cette expérience militaire va guider toute sa vie.
Lorsqu'il est démobilisé en octobre 1919, il passe dans la Réserve, affecté au 8e Génie, au Centre Mobilisateur N°38.
Sa réadaptation à la vie civile est difficile, comme beaucoup de ces anciens compagnons de guerre. Trop calme sans doute ? Pas assez d'adrénaline pour lui ?
Il lui faut cependant trouver un emploi mais pas dans l'enseignement : son expérience à Saint-Sylvestre lui a montré que ce n'était pas sa voie. Il souhaite utiliser ses connaissances en radio télégraphie et faire du dépannage, de la réparation des postes TSF. Mais, en Limousin, les débouchés sont rares.

SON RETOUR DANS LA VIE ACTIVE

Son goût de l'aventure le pousse à s'installer dans la capitale. C'est un garçon ambitieux. Il veut réussir. Il s'inscrit au Registre du Commerce, obligatoire depuis la loi du 18 mars 1919 (Tout commerçant français ou étranger… doit de faire immatriculer au greffe de chaque tribunal de commerce) et se lance dans la réparation, la transformation, la construction, la mise au point des postes TSF. Il continue de se perfectionner en radio télégraphie. Les termes de « *super-hétérodyne* », « *chargeur de fréquence bigrille...* », lui sont devenus familiers. Mais cette activité est peu lucrative car, dans les premières années d'après-guerre, l'usage de la radiotélégraphie reste essentiellement à usage technique, dans la radio-navigation, la météorologie, le service des armées, les télégrammes.
L'usage individuel n'est pas encore entré dans les mœurs.
Ses visites à Razès, pendant quelques années, se font rares. Craint-il des reproches de ses parents ? A-t-il honte de ne pas réussir ?
Chacun essaie de savoir ce qu'il est devenu mais à partir de 1923, on perd sa trace et son parcours s'est dilué dans les mémoires. Il est dit qu'il a fait un court séjour en Angleterre.
Ce qui est certain, c'est que, d'après sa page matricule, en 1923, il demeure à Marseille où il est engagé comme officier-navigant, aux Messageries Maritimes, en Méditerranée.
Il met toute son intelligence et son savoir-faire dans cette nouvelle aventure. Son emploi lui permet de voyager en Italie, en Grèce, au Liban, en Afrique du Nord.
Vers 1925, on le retrouve, professeur de lecture au son à l'école du Temps de la rue de la Verrerie à Paris, l'Ecole de T.S.F, anciennement Ecole de la Rue de La Lune. Son passage a dû y être très rapide car il reste peu de documents le concernant dans les archives de l'école.
Là encore, son besoin d'action, sa curiosité pour tout ce qui est nouveau, prennnent le dessus.
Il entend parler d'une nouvelle Compagnie Aérienne de Navigation, une compagnie franco-roumaine, qui dessert l'Europe Centrale. Il y est embauché comme opérateur radio. La CIDNA (Compagnie Internationale De Navigation Aérienne) avait été créée en 1920 sous le nom de CFRNA (Compagnie Franco-Roumaine de Navigation Aérienne). Ce n'est qu'en 1925 qu'elle portera le nom de CIDNA.
Lorsqu'Edgar arrive dans cette Compagnie, celle-ci dessert, à partir de l'aéroport du Bourget, les villes de Bucarest, Prague, Vienne, Budapest, Istanbul…
De nouvelles destinations pour Edgar et de nouvelles aventures. Il devient Radio volant. Mais tout comme il a quitté la marine marchande et ses escales méditerranéennes, il quitte la CIDNA et ses escales orientales.
Il est très vite attiré par des destinations nouvelles et c'est à l'Aéropostale qu'il s'engage. L'Aéropostale, une compagnie fondée en 1927 par Marcel Bouilloux-

Lafont, maire d'Etampes, Conseiller général de Seine-et-Oise qui a l'idée d'une ligne aérienne transatlantique consacrée au service postal mais aussi au transport de passagers. Pierre Georges Latécoère en rêvait, Marcel Bouilloux-Lafont la réalise.
Edgar entre à l'Aéropostale en 1929 à la suite d'un premier vol effectué le 16 février de cette même année, sur un Latécoere 26, de Toulouse à …Toulouse. Vingt minutes de vol ! Il est aussitôt engagé. Sur son carnet de bord il précise que son employeur est La Compagnie Générale Aéropostale. Mais il note aussi, que le même jour, il redécolle pour une liaison de service Toulouse-Alicante en Espagne. L'aventure, telle qu'il l'a rêvée, commence.
L'Aéropostale est une compagnie dirigée par Didier Daurat, un homme de devoir et de rigueur. Il rédige un règlement extrêmement précis et rigoureux : priorité à la ponctualité, l'ordre. Il instaure des primes à la rentabilité, et des récompenses en cas de « *non casse* »…
A « *La Ligne* » quel que soit l'emploi occupé, navigants ou non, mariés ou non, tous étaient en permanence susceptibles, d'une heure à l'autre de s'envoler, tenant le manche ou *passager service*, pour l'accomplissement de tâches du ressort de leur spécialité, à bord des avions courriers, des avions de dépannage, de remplacement ou d'essai.

La Ligne leur demandait un dévouement absolu dans tous les domaines: le mécanicien envoyé en escale, le pilote affecté à une ligne naissante, le radio expédié en avant-garde, devaient déployer une activité débordante aux manifestations les plus imprévues, les plus saugrenues... On a vu des radios planter leur antenne sur des îles maudites.

Peu importe pour Edgar. Son esprit aventureux, son goût du risque, lui font accepter ce poste. Il devient radio navigant. Il a son Brevet 1ere classe des PTT d'après sa fiche de renseignements établie à Buenos-Aires en 1930.
En plus d'être radio navigant, il s'initie au double pilotage. Toujours ce besoin d'apprendre et d'avancer.
La profession n'est pas de tout repos. De nombreux incidents sont notés dans son carnet de bord dont un, en particulier, qui montre sa grande modestie.
Au cours d'un accident survenu, le 10 novembre 1929 entre Alger et Marseille, à un hydravion contraint d'amerrir, Edgar Cruveilher, note : « *Panne en mer, durée 15 heures* » alors que son courage et sa volonté permettront le sauvetage de l'hydravion.
Il recevra, pour ce sauvetage, les félicitations du Ministre de l'Air de l'époque, M. Laurent Eynac qui fait parvenir à la direction de l'Aéropostale :« *Il m' a été signalé qu'au cours de l'accident survenu le 10 novembre 1929, sur la ligne Alger-Marseille à l'hydravion CAM 53 F-AITA, qui a été contraint d'amerrir au Nord de Minorque et remorqué par un bateau de Ciudadella, le mécanicien Carrey et le radio Cruveilher s'étaient particulièrement distingués par leur diligence et leur présence d'esprit contribuant pour une large part au sauvetage de l'appareil. Je vous serais obligé de bien vouloir faire parvenir aux intéressés mes félicitations pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans des circonstances difficiles* ».

Au début de 1930, Edgar Cruveilher abandonne la liaison vers Alger et se lance dans la traversée de l'Atlantique Sud.
Des traversées difficiles, périlleuses. Les incidents, là aussi, sont nombreux : « *Panne sèche* », « *Faux départ* » …
Sa première traversée vers la Cordillère des Andes a lieu, toujours d'après son carnet de bord, le 25 mars 1930 à bord d'un « *Potez 1522* ». Il relie Mendoza, à l'entrée de la Cordillère des Andes, à Santiago du Chili et retour.
Les vols se font de plus en plus nombreux. Les aventures se succèdent comme celle survenue à son camarade Guillaumet, dans cette fameuse Cordillère des Andes. Dont l'avion s'était figé dans la neige, sur un sommet. Le vent risquait de le renverser. Alors Edgar a organisé toute une expédition

de péons et a ramené l'appareil, démonté, pièce par pièce … à dos de mulets, par les sentiers montagneux.
Edgar est heureux. Il a réussi. Il s'est acheté une propriété près de Rio de Janeiro où il aime recevoir ses amis, Guillaumet, Mermoz, Gimie… des photos témoignent de ces rencontres.
Il a aussi installé à bord du « *Potez* » un système qui lui permet de se photographier lui-même.
De temps en temps, il revient à Razès au volant d'une superbe Buick. Son beau-frère, Germain Bayle, raconte
« *Quand Edgar venait à Razès pour quelques jours de repos, il aimait que j'aille le chercher à Toulouse avec sa propre voiture qu'il me laissait. C'était une énorme Buick qui roulait à 135km/h et qui pouvait charger 65 litres d'essence …* »
Du 30 novembre 1930 au 08 août 1931, il travaille comme radio à Buenos-Aires.
Mise en liquidation en 1931, l'Aéropostale devient Air France en 1933 et le nouveau titre d'Edgar devient : radio navigant à Air-France.
Pendant cinq ans les traversées vers l'Amérique du Sud se succèdent. Il connait nombre d'aventures, partageant les joies et les souffrances qui ont émaillé ces routes aériennes.
Le 27 mars 1934, il épouse, à Paris, une jeune veuve de 34 ans, Maria Clémence Vallet.
En 1936, il effectue 9 traversées à bord de « *La Ville de Rio de Janeiro* » avec Guillaumet (4), Pichodou(2) et Guerrero (3).
En août, il fait une traversée Dakar-Natal à bord d'un quadrimoteur « *La-Ville-de-Montevideo* » qui bat un record de vitesse à 206km/h. Le chef de bord est Laurent Guerrero.
C'est avec ce même chef de bord qu'il fait une dernière traversée le 24 novembre sur « *La Ville-de-Rio-de-Janeiro* » avec Pichodou et Ezan.
Le 7 décembre 1936 il fait équipe avec Jean Mermoz qu'il considère comme son chef et qu'il vénère. Il remplace un collègue en congé de maladie. Ce remplacement le ravit. N'a-t-il pas déclaré un jour: « *… avec Mermoz on ne meurt pas...* »
Mais « *La Croix du Sud* » n'arrivera pas au Brésil. L'hydravion disparaît avec tout son équipage dans les eaux profondes de l'océan, ne laissant aucune trace en surface.
Au cours d'une de ses dernières visites à Razès, Edgar aurait dit à un groupe d'amis : « *Je sais que j'y resterai, mais c'est ma passion, ma raison de vivre* »
Il ne croyait pas si bien dire !
Il aurait dit aussi à son amie Marguerite Mazeaud : « *Je me ferai construire une maison, là-haut, sur la colline qui domine Razès* ».
Le destin ne lui a pas permis de réaliser ce rêve.
Quelques jours plus tôt, il avait reçu un télégramme d'un camarade malade qui lui demandait de le remplacer pendant une quinzaine de jours pour effectuer, avec Jean Mermoz, plusieurs traversées de l'Atlantique Sud.
Il n'en fera qu'une, celle qui l'engloutira à tout jamais.
Après trois semaines d'anxiété, son épouse, qui l'attendait à Dakar, est prévenue et décide de revenir à Paris (Paris où elle décèdera le 6 décembre 1971 - date anniversaire de la disparition de son époux, sans descendance avec Edgar.)
A Razès, sa mère, veuve depuis trois ans et qui a déjà perdu deux de ses filles, Renée, en 1912 et Jeanne, en 1921, apprend que son fils unique a disparu en mer. Sa fille Marcelle et son gendre, tous deux enseignants à Razès, sont près d'elle. La douleur est immense. Elle le sera encore plus lorsqu'elle apprendra qu'un hommage officiel a été donné en l'honneur de son fils et qu'elle n'y a pas été invitée, (Une lettre d'excuse à l'en-tête d'Air France, lui sera adressée ultérieurement. La raison ? défaut d'adresse, alors qu'elle n'a jamais quitté Razès).
Tous les membres de cette famille, étaient dans l'enseignement. Edgar aurait dû l'être aussi mais sa passion l'a guidé sur une autre voie.
Son beau-frère, Germain Bayle, a dit de lui « *C'était un garçon charmant, spirituel,*



Square Edgar Cruveilher inauguré en 2010, devant la mairie-école où il est né à Razes. Photo Marianne Laplaud

aimable mais fermé quand il n'était pas avec ses amis ou ceux qu'il aimait, Il était très gai, caricaturait, chantait... »

Le 21 janvier 1937, Edgar Cruveilher reçoit, à titre posthume, la Légion d'Honneur.
A Razès, une plaque est apposée sur le caveau familial des Cruveilher, Une plaque aujourd'hui disparue (Elle se trouve, brisée, au sous-sol de la Mairie),
Si son souvenir n'est pas visible au cimetière, on peut trouver, sur la façade de la Mairie, ancienne mairie-école et maison natale d'Edgar Cruveilher, une plaque qui précise:

ICI EST NE LE 17-2-1899
EDGAR CRUVEILHER
RADIO NAVIGANT D'AIR FRANCE
DISPARU AVEC MERMOZ LORS DE SA
11è TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE-SUD
LE 7 DECEMBRE 1936
A BORD DE LA CROIX DU SUD
A 10H47
5500H DE VOL

Son nom a été donné au petit square qui se trouve devant la Mairie.

SES ORIGINES LIMOUSINES

Edgar René Gabriel Cruveilher naît le 17 février 1899 à Razès, fils de Jean Cruveilher et de Marie Sarazy.
Jean Cruveilher (né à Glanges 26 août 1859 mort à Razès 8 mars 1933) est instituteur public à Razès. Il occupe un logement de fonction avec son épouse Marie *Sarazy* (née à Vicq-sur-Breuilh 11 avril 1866, morte à Razès 01 mars 1938). Du couple naissent 4 enfants dont 3 filles
- Renée Ida Berthe Marguerite Cruveilher née à Surdoux le 15 mai 1889 morte à Razès 16 avril 1912 Institutrice célibataire;
- Marcelle Aimée Jeanne née à Razès 13 octobre 1895 morte à Razès 27 février 1943 institutrice sans descendance, mariée à Razès 17/08/1920 avec Germain Félix Alexandre Pierre Léonard Bayle;
- Jeanne née à Razès 11 mars 1907 morte à Razès 24 janvier 1921 célibataire.

En 1879, Jean Cruveilher est instituteur aspirant à Vicq. Il a vingt ans, l'âge d'accomplir son service militaire. Il va bénéficier de la Loi du 15 mars 1850 dont l'article 79 stipule.

Art. 79. – Les instituteurs adjoints des écoles publiques, les jeunes gens qui se préparent à l'enseignement primaire public dans les écoles désignées à cet effet, les membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et autorisées par la loi, ou reconnues comme établissements

d'utilité publique, les élèves de l'Ecole normale supérieure, les maîtres d'études, régents et professeurs des collèges et lycées, sont dispensés du service militaire, s'ils ont, avant l'époque fixée pour le tirage, contracté devant le recteur l'engagement de se vouer pendant dix ans à l'enseignement public, et s'ils réalisent cet engagement.

Jean Cruveilher est donc dispensé du service militaire, ayant signé son engagement décennal.
A cette époque, la majorité des hommes étant à 21 ans, l'engagement devait être aussi signé par le père du contractant. Il devait être légalisé par le maire. Comme devait être aussi légalisé l'acte de naissance.
Après avoir obtenu son brevet d'enseignement, il devient instituteur public titulaire.
Il est successivement nommé instituteur public à Flavignac, en 1883, à Meuzac, où il enseigne lorsqu'il se marie en 1885, à Surdoux, en 1887 où nait sa fille aînée et enfin à Razès où naissent ses autres enfants dont Edgar. Il terminera sa carrière en 1924, en tant que directeur d'école et secrétaire de mairie. C'est à Razès qu'il décèdera le 8 mars 1933.

Jean Cruveilher n'était pas destiné à être instituteur, étant fils et descendant de cultivateurs depuis de nombreuses générations et toujours à Cramarigeas, au Sud de Glanges
Il était le dernier enfant du couple Léonard Cruveilher propriétaire-cultivateur à Cramarigeas, et de Léonarde Gavinet.
Le couple a eu 5 enfants.
- Jacques née à Glanges le 30 septembre 1848, décède à l'âge de 3 ans, le 12 décembre 1851 à Glanges;
- Marie né à Glanges le 29 mars 1850 qui épouse Antoine Chadelaud, le 25 mai 1871 à Glanges;
- Gabriel, né à Glanges le 24 décembre 1852. Il épouse Marguerite Doudinot, le 27 juin 1885 à Glanges. C'est lui, qui prendra la suite de son père et deviendra propriétaire à Cramarigeas (Glanges);
- Jean né le 07 mars 1856 à Glanges, épouse Anna Deblois, le 19 octobre 1881 à Glanges. Il est cordonnier. Le couple suivra leur fils Charles né à Glanges le 31 janvier 1886, instituteur à Alger (Algérie). C'est à Alger qu'Anna Deblois décèdera en 1907. Et le petit dernier,
- autre Jean né à Cramarigeas de Glanges le 26 août 1859 qui se marie à Vicq-sur-Breuilh le 29 octobre 1885 avec Marie Sarazy, née le 11 avril 1866, «*Chez Nicolas* » commune de Vicq-sur-Breuilh, fille de Pierre Sarazy, propriétaire et de Marie Marty (morte à Vicq 15 juin 1871)

Léonard Cruveilher, le grand-père paternel, est cultivateur propriétaire à Cramarigeas (commune de Glanges).
Il se marie à Glanges le 28 janvier 1845 avec Léonarde Gavinet née à Glanges le 05 février 1828.
Il décède à Glanges, le 09 avril 1885.
C'est son fils aîné Gabriel, qui succèdera à son père.

Pierre Sarazy, le grand-père maternel, est propriétaire « *Chez Nicolas* » (commune de Vicq-sur-Breuilh) où il est né le 19 janvier 1842. Il se marie le 13 janvier 1863 à Vicq-sur-Breuilh avec Marguerite Marty née le 01 mai 1841 à Pontroy (Commune de Vicq-sur-Breuilh).
Ils ont 3 enfants:
- Françoise née à Vicq le 23 décembre 1863
- Marie née à Vicq 10 avril 1866 qui épousera Jean Cruveilher.
- Léon né à Vicq 25 septembre 1869.
Il décède le 03 juin 1917 à Vicq « *Chez Nicolas* »
Toute l'ascendance d'Edgar Cruveilher a cultivé les terres à Glanges, Vicq-sur-Breuilh, Magnac-Bourg, Saint Germain-les-Belles et Meuzac (*voir arbre généalogique d'Edgar Cruveilher*).
Sa naissance à Razès est due à la nomination de son père au poste d'instituteur dans cette commune en 1893.
Quant à sa passion, elle est née dans son enfance et durera toute sa vie.

Aujourd'hui, il nous semble naturel de correspondre avec le monde entier et même d'en recevoir les images.
Aujourd'hui, il nous semble aussi naturel de recevoir du courrier du monde entier,

Edgar Cruveilher a participé à cette évolution. Toute sa vie, a été consacrée à sa passion. Il en a fait sa profession, il a essayé de la faire bien, jusqu 'au bout malgré toutes les difficultés rencontrées. Il a répondu aux consignes de « *La Ligne* » « *Un esprit de la ligne, aujourd'hui disparu: dévouement absolu, grisante angoisse de l'aventure, enthousiasme lucide et courage tranquille des hommes réunis par la même volonté, joindre tous les rivages* » d'après Edouard Chemel.
La Ligne était une épopée, ce fut aussi le roman de l'amitié où le mot entraide n'était pas vain.
Mais malgré son courage et ses actes héroïques, Edgar Cruveilher n'a pas fait l'objet d'une biographie. Aujourd'hui tous ceux qui ont été les témoins de son existence et de ses exploits, ne sont plus. J'espère que ces quelques propos sur lui, auront permis de mieux le connaître.
Et pas seulement par son dernier message «*Coupons moteur arrière droit*» et le fait qu'il ait disparu en même temps que Jean Mermoz.
Aurait-il donné comme dernière consigne, *Essayez de rendre à la jeunesse le goût du risque, de la responsabilité, du devoir,* comme Edouard Chemel, le fait dire à Jean Mermoz dans son ouvrage « *Concorde, mon amour* » ?
Si, parmi les lecteurs de cet article, certains possèdent des renseignements complémentaires sur lui, qu'ils veuillent bien me le faire savoir afin que la mémoire d'Edgar Cruveilher soit la mieux préservée.

Marianne Laplaud

Ascendance de CRUVEILHER Edgar René Gabriel



Edgar René Gabriel
CRUVEILHER
Radiotélégraphiste na...
° 17.2.1899
Razès
† 7.12.1936

Jean
CRUVEILHER
Instituteur public
° 26.8.1859
Glanges
† 8.3.1933
Razès



Marie
SARAZY

° 11.4.1866
Vicq-sur-Breuilh
† 1.3.1938
Razès
x 29.10.1885 - Vicq-s...

Léonard
CRUVEILHER

° 7.10.1821
Glanges
† 9.4.1885
Glanges

Léonarde
GAVINET

° 5.2.1828
Glanges
† > 1885

x 28.1.1845 - Glanges

Pierre
SARAZY
Aubergiste
° 19.1.1842
Vicq-sur-Breuilh
† 3.6.1917
Vicq-sur-Breuilh

Marguerite
MARTY

° 1.5.1840
Vicq-sur-Breuilh
† 15.6.1871
Vicq-sur-Breuilh
x 13.1.1863 - Vicq-sur-Bre...

Jacques
CRUVEILHER

° 3.1.1794

Marguerite
HALARY

° 20.4.1796
x 13.2.1816 - Saint-Germain-les-B...

Pierre
GAVINET
Cultivateur
° 12.4.1795

Marguerite
RIVET

° 22.6.1789
x 20.5.1816 - Glanges

François
SARAZY
Propriétaire
° 21.3.1810 - † > 1863

Anne
DEZEIRAUD

° 5.8.1818 - † 23.3.1859
x 18.2.1834 - Vicq-sur-Breuilh

François
MARTY
Propriétaire
° 26.7.1802 - † 10.11.1862

Jeanne
LARDY

° 29.3.1810 - † 23.12.1861
x 13.2.1828 - Vicq-sur-Breuilh

Martial
CRUVEILHER

Marie
DUBOIS

† < 1816
x 8.7.1788 - Vicq-sur-Breuilh

Jean
HALARY

° ~ 1763 - † 3.2.1812

Marie
CHADELAUD

° ~ 1771 - † < 1816
x 5.2.1793 - Glanges

Gabriel
GAVINET

Jeanne
FILHOULAUD

† 16.6.1797
x 9.2.1790 - Glanges

Jacques
RIVET

† 18.8.1813

Léonarde
FISSOU

† > 1816
x 20.2.1770 - Linards

Guillaume
SARAZY
Propriétaire Cabaretier
° ~ 1781 - † 26.3.1828

Marguerite
NICOLAS

° ~ 1781 - † 26.11.1824
x 30.12.1798 - Magnac-Bourg

Léonard
DEZEIRAUD

† > 1834

Léonarde
SUDRAT

x 8.7.1802 - Château-Chervix

Pierre
MARTY
Propriétaire Cultivateur
† > 1828

Françoise
COUDERT

† 17.1.1812
x 24.1.1794 - Vicq-sur-Breuilh

Pierre
LARDY
Propriétaire cultivateur

Marie
CHABRIER

† > 1828
x 12.5.1807 - Vicq-sur-Breuilh

Sources

Documents et photos concernant Edgar Cruveilher radio navigant

Alain Fradet
Président du Conservatoire Aéronautique du Limousin Place de Leun à Feytiat 87220

Bernard Brunet
amateur d'Aérospatiale et s'intéressant à Edgar Cruveilher

Jean Fornal
passionné de Jean Mermoz et de l'Aérospatiale

Renseignements relevés sur Internet

Le site de l'APPAT *(Association Pour la Promotion de l'Arme des Transmissions)*
<<http://www.appat.org/70ans/index.php?option=com_content&view=article&id=17:les-transmissions-durant-la-grande-guerre&catid=3:histoire-de-larme&iltemid=4 >>

Pour le passage au 8ème Régiment du Génie Section Radio
<< http://medaille.decoration.free.fr:France/P_Medaille/C_G1418.htm >>

Pour la Croix de guerre
Archives de **Christophe MEYNARD** *(historien)*
Ecrits de **JJ,WANEGUE** *sur le site de l'ECE*
L'Archange Mermoz et la conquête de l'Atlantique Sud

Fabrice MADOUAS
Article d'août 2010
Valeurs Actuelles

Pour les actes d'Etat Civil
Mairie de Razès

Christian Lacroix, couturier provencal venu d'Auvergne et du Limousin

Henri Ponchon

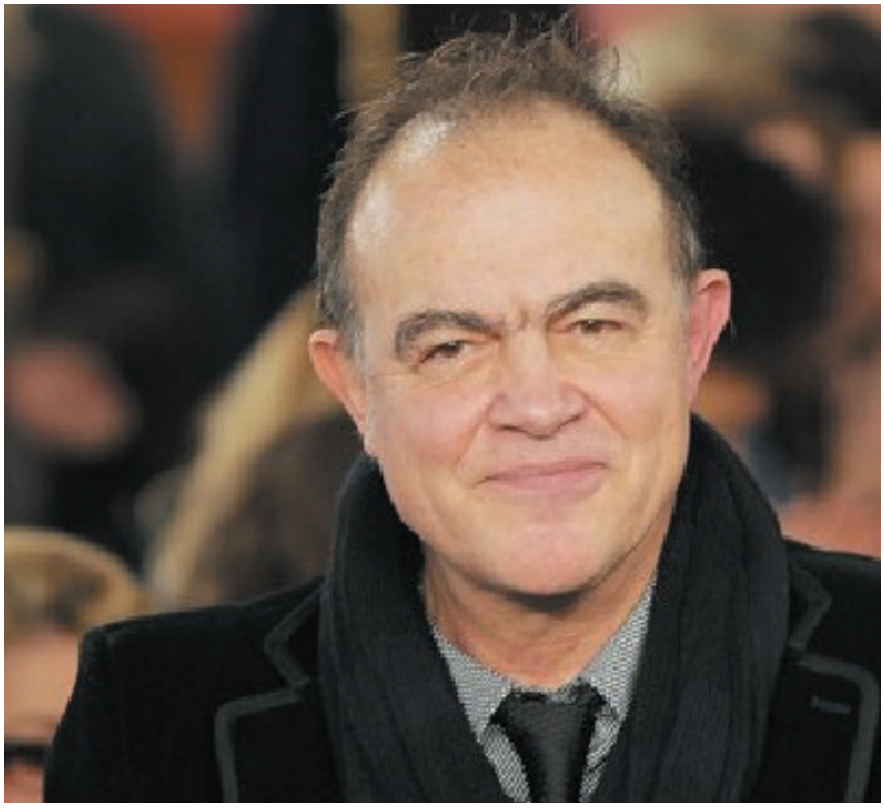

L'auteur: Henri Daniel Ponchon, né le 30 octobre 1940 à Augerolles (63), retraité d'EDF, membre du CGHAV depuis sa création en 1978, et actuellement vice-président. Il a publié de nombreux articles dans la revue *A moi Auvergne!*. Il s'est intéressé aux origines auvergnates de quelques personnalités dont Coco Chanel et Bernard Arnault (LVMH) pour le monde du luxe. Ayant découvert que Christian Lacroix avait lui aussi des ancêtres dans le Livradois-Forez, il est parti à leur recherche. Il est l'auteur de *L'incroyable saga des Torlonia, des monts du Forez aux Palais romains* (Prix FFG 2009), et *Mémoire d'Augerolles et de La Renaudie, mille ans d'histoire*.

La mode est au cœur du Livradois-Forez : Coco Chanel à Courpière et aux alentours, Bernard Arnault et ses marques célèbres du côté de Marsac et Beurrières. Un troisième larron vient d'apparaître. Et pourtant, il n'y a pas plus provençal, plus méridional que le couturier Christian Lacroix. La Provence, la Camargue, les Cévennes, la corrida, l'Espagne et ses traditions gitanes, Venise et son carnaval l'ont inspiré. S'il est bien né à Arles, comme son père et son grand-père Lacroix, c'est en Corrèze qu'il faut rechercher l'origine des Lacroix, à Saint-Augustin,



où ont vécu six générations de Lacroix au XVIIIe siècle et début du XIXe siècle, tous prénommés Léonard, tradition limousine oblige.

Pour descendre dans le Midi, les Lacroix ont fait escale dans le Cantal et l'Aveyron où le dernier Léonard de Saint-Augustin épousera, en 1858, à Auzits (12), Jeanne Carriere née à Mourjou (15) qui lui valent quelques ancêtres cantalous.

L'avant-dernier Léonard Lacroix était dit mineur à Saint-Augustin en Corrèze. On retrouvera ultérieurement les Lacroix à Chambon dans le Gard, qui est au cœur du bassin minier local tout comme Bessèges et La Grande-Combe où vécurent des ancêtres de notre couturier.

DE SAUVESSANGES A ARLES

Mais, plus inattendue, est sa grand-mère Marie Louise Honorine Maitre, née en Arles, en 1896, qui nous amène du côté des montagnes du Forez et plus particulièrement à Sauvessanges avec les familles Maitre, Daurat, Boulamois, Bernard et quelques-autres. En rappelant que c'est LVMH et son patron Bernard Arnault qui ont permis à Christian Lacroix d'ouvrir, en 1987, sa première maison de couture. Il n'est pas étonnant de trouver quelques patronymes communs entre le couturier et le PDG dont le grand-père maternel est issu de la commune de Beurrières voisine de Sauvesanges. l'un et l'autre ont des Compte, Chadenat, Homard... sans toutefois pouvoir faire un lien.

Mais revenons au parcours des Maitre qui les ont conduit de Sauvessanges à Arles. Par là-haut dans les montagnes du Forez, on a l'habitude de partir en équipe huit à neuf mois par an dans les forêts de France comme scieur de long et de revenir au pays pour les travaux d'été, se marier et faire des enfants. Puis au bout de multiples campagnes, un petit pécule amassé, l'héritage enfin arrivé, de revenir définitivement au pays, d'acheter quelques parcelles pour agrandir son modeste patrimoine. Mais parfois, le migrant rencontre une fille dans le village ou la ville où il vient régulièrement, l'épouse et s'y installe. C'est ce qui est arrivé aux deux frères Maitre de Sauvesanges, Simon né en 1831, Auguste né en 1841. Ils sont fils de Barthélemy Maitre, cultivateur à la Viveille, et de Marie Anne Boulamois, ouvrière en dentelles, originaire du village de Sermoulis où son père est meunier. Ils vont se marier à Arles et s'y fixer ; le premier, le 6 juillet 1864, avec Marie Adèle Chavoutier, née à Arles, fille de Pierre Antoine, marchand de bois de la ville, et de feue Françoise Chardin, décédée à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie) ; le second, l'ancêtre de Christian Lacroix, le 22 mai 1868, avec Jeanne Honorine Pinet, domiciliée à Arles mais née



Saint-Augustin aujourd'hui. Photo JJM

à Beaucaire, fille d'un autre scieur de long, Guillaume Pinet et de Joséphine Thérèse Jouve.

Six générations de Léonard

A Saint-Augustin en Corrèze, six générations successives de Lacroix prénommés Léonard dans l'ascendance de notre couturier. S'appeler Léonard en Limousin, n'a rien que de très naturel ; c'est même culturel d'honorer Saint-Léonard dans un Limousin si peu chrétien. Mais trouver dans sa généalogie six ancêtres successifs avec le même prénom est un cas peu banal.

CHRISTIAN LACROIX ARTISTE ET ENTREPRENEUR

Rappelons ici pour ceux qui ne sont pas familiers du milieu de la mode le parcours de Christian Lacroix. Sa première orientation sera l'art : études d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Montpellier en 1969, puis à la Sorbonne en 1971 et à l'école du Louvre pour devenir conservateur de musée. En 1981, il entre chez Jean Patou, un des grands couturiers de l'époque. En 1987, soutenu par LVMH, il crée la maison de couture Christian Lacroix, qu'il dirigera jusqu'à sa vente en 2005. Son premier défilé de couture a pour thème, comme il se doit, Arles et La Camargue. A la haute couture, il ajoute bientôt le prêt-à-porter puis crée des lignes de linge de maison, de porcelaines, d'orfèvreries… En parallèle, il s'intéresse, entre autres aux costumes d'opéra ou de théâtre, habille les voitures du TGV Méditerranée, crée les costumes du personnel d'Air France. Une activité foisonnante, multiple qui se poursuit après 2005.

En 2006, Christian Lacroix devient président du conseil d'administration du Centre national du costume de scène, inauguré le 1ier juillet à Moulins, un musée à visiter.

Henri Ponchon

LES PREMIÈRES GÉNÉRATIONS

1. **Christian Lacroix**, ° 16.05.1951 Arles

2. **Maxime Auguste Lacroix**, ° 19.03.1928 Arles yx 15.04.1950
3. **Jeanne Jacqueline Bergier**, ° 10.12.1927 Arles

4. **Marceau Bertin Lacroix**, ° 11. 02.1903 Arles y+23.12.1982 x Chambon 10.07.1927
5. **Fernande Thérèse Badouric**, ° 22.01.1900 Chambon (Gard)
6. **Adrien Marius Bergier**, ° 05.03.1893 Arles y+ 10.10.1973
7. **Marie Louise Honorine Maitre**, ° 11.11.1896 Arles y+26.09.1965

8. **Auguste Lacroix**, ° 14.03.1869 Chambon (30)
9. **Beatrix Rosine Niel**, ° 18.10.1876 La Grande-Combe, + 16.01.1960 Arles
10. **Auguste Louis (ou Paul) Badouric**, ° 28.07.1871 Chambon yx 14.02.1896,
11. **Louise Bezal**, ° 27.11.1873 Bessèges (Gard[1]), + 28.05.1954 Chambon
12. **Jacques Bergier** ° 19.01.1860 Arles x
13. **Marguerite Caumon**, ° 12.03.1873 Nimes
14. **Inconnue**
15. **Jeanne Maitre**, ° 21.03.1872 Arles

DU CÔTÉ DE SAUVESSANGES

7. **Marie Louise Honorine Maitre**, ° 11.11.1896 Arles y+26.09.1965
15. **Jeanne Maitre**, ° 21.03.1872 Arles

30. **Auguste Maitre**, scieur de long, ° 14.01.1841 Sauvessanges x Arles 22.05.1868
31. **Jeanne Pine**t, ° 11.05.1850 Beaucaire

60. **Barthélemy Maitre**, cultivateur à la Vivielle, cultivateur à la Mongie (Sauvessanges) en 1859, ° 5 floreal an 7 (24.04.1799) Sauvessanges y+ 12.10.1859 (la Mongie) yx 10.08.1830
61. **Marie-Anne Boulamois**, ° quatrième jour complémentaire an 11 (21.09.1803) Sauvessanges (Sermoulis) y+ 31.08.1878 (la Mongie),

120. **Barthélemy Maitre**, cultivateur à la Vivieille, ° 19.04.1762 Sauvessanges x Sauvessanges 10.11.1793 , y+ 04.12.1822,
121. **Jeanne Marie Daurat (Dorat**),° 08.02.1776 Tourris (Sauvessanges)., + 02.04.1838 Sauvessanges (la Vivielle)
122. **Simon Boulamois**, cultivateur et meunier à Sermoulis, ° ca 1769, + 25.04.1836 Sermoulis x Sauvessanges 17.10.1790
123. **Claudine Bernard**, ° 18.01.1762 Saint-Flour (son père étant absent), + 22.07.1831 Sauvessanges (Sermoulis) (elle est dite cultivatrice et meunière)

240. **Simon Maitre**, laboureur à Vivielle, ° 15.02.1734 Sauvessanges, + av. 1822 x Sauvessanges 27.01.1761
241. **Marie Pascal**, de Tomps, ° ca 1736, Simon Maitre, son père Barthélemy, et son grand-père Simon ont signé, ainsi que Jean ferry oncle paternel de l'époux, Joseph Pascal frère de l'épouse et Pierre Pascal son beau-frère,
242. **Claude Daurat**, ° 10.11.1739 Tourris y+ 17.01.1786 x Sauvessanges 29.08.1758
243. **Clauda Picard**, ° 02.10.1740 Cotte (Sauvessanges), + 30.10.1786 Tourris
244. **Benoît Boulamois**, de Semoulis, ° ca 1736, + ap. 1790 x Sauvessanges 22.01.1765_(Cm 31.12.1764 Mosnier, notaire)
245. **Gabrielle Gardet(Te**), de Beurrières, domestique à Vauribeyre (Beurrières) en 1765, ° ca 1733, + av. 1790
246. **Mathieu Bernard**, maître charpentier à Sermoulis en 1757, laboureur à Sermoulis en 1790, ° ca 1732, + ap. 1790 x Sauvessanges 02.06.1757 (a signé l'acte de x de 1790 et celui de 1756)
247. **Marie Roure**, de Saint-Flour (Sauvessanges), ° ca 1741, + ap. 1790

1 Une partie des informations ci-dessus a été publiée par Myriam Provence dans Généalogie-Magazine, N° 231 auquel on peut se reporter. Les archives du Gard n'étant pas en lignes, nous n'avons pu vérifier ces informations.



La croix de Chauzeix (commune de Saint-Augustin) et l'ancien lavoir du village. Photo JJM

480. **Barthélemy Maitre**, ° 12.04.1711 Sauvessanges, + ap. 1761
481. **Michelle Chadenat**, + av. 1761
482. **Jean Pascal**, + av. 1761
483. **Anne Picard**, + ap. 1761
488. **Etienne Boulamois**, + av. 1765 x Sauvessanges 23.09.1732
489. **Jeanne Chabas**, + av. 1765
490. **Pierre Gardet(Te)**, laboureur à Chavagniac (Beurrières), + av. 1765
491. **Marguerite Brosson**, + ap. 1765
492. **Barthélemy Bernard**, + av. 1756 x Sauvessanges 04.06.1709
493. **Claudine Faye**, + ap. 1756
494. **Jean Roure**, + av. 1757
495. **Anne Dechelles**, + av. 1757

960. **Simon Maitre**, + ap. 1761, x Sauvessanges 26.11.1708
961. **Marie Picard**

1920. **Pierre Maitre** x Sauvessanges 11.07.1682
1921. **Jeanne Homard**

LES LACROIX VENUS DE CORREZE

Six générations de Léonard

16. **Léonard Lacroix** , ° 15.04.1827 Saint-Augustin (19) x Cm 06.07.1858 Marcillac (peut-être Marcillac-Vallon dans l'Aveyron peu loin de Morjou) x Auzits (12) 16.04.1858
17. **Jeanne Carriere**, ° 05.04.1836, Mourjou (15), + 28.01.1926 Branoux-les-Taillades (30)

32. **Léonard Lacroix**[2], mineur, ° 09.12.1787 Saint-Augustin (Chauzeix), + 29.12.1854 Tulle(19) x Saint-Augustin 03.07.1807
33. **Gabrielle Maury**, ° 27.10.1786 Le Lonzac, demeurant au Bost de la Mondière en 10.1786, + 24.04.1830 Saint-Augustin
34. **Pierre Carriere**, ° ca 1794 Mourjou (Landau) x Lacapelle de Fraysse 22.06.1831,
35. **Marie (Marguerite) Courchinoux**, fileuse, domicilié en 1831 à Coste Vert (Lacapelle) ° ca 1819 Sansac-Veynazès (hameau de Bouscaliou)

2 Décédé à l'hospice de Tulle où il était entré le 16 novembre à l'âge de 68 ans. La déclaration avait été faite sous le nom de Jean Lacroix âgé de 48 ans, rectifié par un jugement du tribunal civil de Tulle du 24 juillet 1858, sans doute lié au mariage de son fils.

64. **Léonard Lacroix**, demeurant à Chauzeix, ° 19.02.1766 Saint-Augustin y+ 26.12.1826, x Saint-Augustin 29.06.1785
65. **Marguerite Laygnat**, ° 03.01.1756 du village du Mas (Saint-Augustin), y+ 19.12.1818
66. **Jacques Maury**[3], métayer au village de Dardy (Affieux) en janvier 1786, métayer à Madrange (Le Lonzac) en octobre 1786, ° Affieux, x3 Le Lonzac 30.01.1786
67. **Gabrielle (Du)Buisson**, veuve de Pierre Dupuy.
68. **Hugues Carriere**, + 26.07.1814 Mourjou
69. **Jeanne Caufey**t (?), + ap. 1831
70. **Antoine Courchinoux** + 18.02.1820 au village de Bouscaliou
71. **Marguerite Boisset**, + 22.02.1827 au village de Bouscaliou

128. **Léonard Lacroix**, laboureur à Chauzeix, ° 29.07.1741 Satnt-Augustin y+ 09.05.1809 x Saint-Augustin 01.07.1761
129. **Léonarde Auboiroux**, de Chauzeix, + 28.02.1770 Saint-Augustin
130. **François Laygnat (Leyniat**), laboureur au Mas de Saint-Augustin, + av. 1785, x Meyrignac-l'Eglise 08.05.1742 (parents non indiqués)
131. **Léonarde Graille**, des Queyres (Saint-Augustin), + av. 1785
132. **Jacques Maury,**
133. **Léonarde Dupuy**
(x Affieux 03.02.1767 Jacques Moury, fs Jacques et Marie Plas, avec Anne dupuy, fa léonard et Jeanne Manioux)
134. **Jean Dubuisson**, métayer, + av. 1772 x (Le Lonzac 20.08.1748 ?? marié prénommé Hugues selon geneabank)

256. **Léonard Lacroix**, de Chaumeil (Freysselines), + av. 1761 x Saint-Augustin 29.02.1740
257. **Marguerite Broussouloux**, de Chauzeix, + ap. 1761
258. **Léonard Auboiroux**
259. **Marie Roume**,

512. **Léonard Lacroix**, ° 08.07.1669 Chaumeil + av. 1740 x Treignac 28.02.1699 (Cm 16.02.1699 Terrade, notaire à Chaumeil – Freysselines, cote C1535)
513. **Toinette Madranges**, ° 03.04.1670 Saint-Augustin (Chauzeix), + 01.03.1740 Chaumeil
514. **Léonard Broussouloux**,
515. **Léonarde Terrade**,

Généalogie dressée par
Henri Ponchon

3 Selon geneabank x Le Lonzac 31.01.1786 Léonard Maury, d'Affieux, fs + François Maury et + Françoise Dupuy avec Marie Dupuy du Lonzac, fa de de + Pierre Dupy métayer et gabrielle Buisson

Une ascension sociale à la pointe de l'épée

ou l'exceptionnelle aventure vécue par les sept frères du Solier, de Saint-Laurent-sur-Gorre, tous les sept anoblis par lettres patentes en octobre 1722

Bernard du Chatenet

L'Auteur : Bernard du Chatenet issu d'une ancienne famille originaire du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, alliée plusieurs fois à la famille du Solier, compte Catherine du Solier, alliance du XVIe siècle, au nombre de ses grand mères.

Résumé: Le Grand Siècle, est le temps de l'honneur l'époque ou on en fit le plus de cas. La moindre préséance devenait un honneur, l'honneur de la maison, celui d'être servi ou nommer le premier, alors celui d'être présenté au roi. Quel Honneur! Pouvoir revendiquer l'honneur d'avoir été remarqué par le monarque. C'est ce qui advint aux sept provinciaux limousins, l'insigne honneur de s'incliner à Versailles devant le roi Louis XIV. Car en ce temps, les guerres ont ruiné le pays et décimé les rangs des officiers issus de la noblesse. Louvois décide donc d'encourager le recrutement des fils de la bourgeoisie fortunée dans le rang des officiers. Il fallait servir et se battre pour entrer dans la classe noble et inscrire sa lignée dans le second ordre.
C'est le choix fait par la famille du Solier de Saint-Laurent-sur-Gorre à la veille du déclenchement de la guerre de sucession d'Espagne.

La guerre de Succession d'Espagne est un conflit européen qui débute en 1701 à la suite de l'acceptation le 16 novembre 1700 par Louis XIV, au nom de son petit fils Philippe duc d'Anjou, du testament du roi Carlos II (Charles II) qui offre la couronne d'Espagne aux Bourbon.
Saint-Simon évoque les séances dramatiques du conseil qui aboutirent finalement à la décision de Louis XIV, lourdes de conséquence pour l'équilibre européen, d'accepter le testament.
L'Espagne, outre les royaumes fondateurs de Castille et d'Aragon, comprend toute la péninsule ibérique et le Portugal dans sa mouvance, en Italie le royaume de Naples et le Milanais, en Flandres les Pays-Bas catholiques. Entre en compte le poids économique que représente son empire coloniale, le plus considérable du monde, qui s'étend sur les Amériques et se prolonge jusqu'aux Philippines.
« Le soleil ne se couche pas sur mon Empire, aimait a rappelé Charles Quint. »
Guillaume d'Orange, devenu Guillaume III[1] roi d'Angleterre ennemi irréconciliable de la France depuis

1 Il meurt d'une chute de cheval le 3 Mars 1702.

l'occupation de la principauté d'Orange par les troupes de Louis XIV en 1682, prend la tête avec l'empereur d'Autriche dès 1701 d'une coalition anti-française. L'occasion d'en finir avec « *cette insolente nation* » selon sa propre expression.
Mais les négociants français estimaient que l'occasion d'avoir accès sur le marché américain était de première importance et valait bien le risque d'une guerre.
Cette guerre va durer 9 ans, la France va subir les attaques de presque tout un continent jaloux de sa puissance, de son hégémonie, de ses colonies, de sa marine et de son influence intellectuelle.

A Saint-Laurent-sur-Gorre en cette fin du XVIIe siècle, en la XIIIe année du règne de Louis XIV, alors que l'Europe va s'embraser une fois de plus pour une longue période, nait chez François-Charles du Solier,[2] Sieur de Leycuras[3], conseiller du Roi en l'élection de Poitiers et Juge sénéchal de Saint-Laurent-sur-Gorre et son épouse Catherine de Montjon, fille de Martial de Montjon,[4] sieur du Bourdieu, juge-sénéchal et consul de Saint-Junien, une bande de 11 jeunes garçons accompagnés d'une fille unique ! Françoise, née en 1677 qui ne trouve chaussure à son pied, qu'en la personne de son cousin au 4e degré, Simon du Solier, sieur du Buisson, avocat en la cour, dont le fils sera également officier.
C'est la destinée individuelle de cette bande exceptionnelle composée de ces 11 frères du Solier dont nous allons tenter de suivre le parcours de sept d'entre eux tout au long de la guerre de succession d'Espagne où ils vont s'illustrer.
L'ainé à 26 ans, le cadet n'a que 11 ans au début de ce conflit qui va embraser l'Europe Occidentale.
Ils vont prendre part et se distinguer au cours de tous les sièges, prises de villes, retranchements, escarmouches, canonnades et batailles rangées qui émaillent le dernier quart du siècle de Louis XIV et le début de celui de Louis XV.
L'armée est très éprouvée au sortir de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, (Traité de Ryswick) deuxième grand conflit du règne. L'orage menace à nouveau, a la suite de la présentation par Louis XIV à toute la Cour assemblée dans la Galerie des Glaces à Versailles de Philippe duc d'Anjou comme roi d'Espagne. Conscient du rôle qui va échoir à l'armée, le monarque et son ministre Louvois s'attèlent à sa réorganisation.
Pour renflouer le Trésor sévèrement mis à mal par les dépenses de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le contrôleur général Louis de Pontchartrain propose et fait adopter le 18 janvier 1695 par le Roi un impôt révolutionnaire, la capitation,[5] devant être acquitté par tout le monde y compris par les nobles, des princes du sang au dernier des hobereaux.
Il faut remplacer les officiers des régiments décimés par le dernier conflit. Si l'époque des colonels à bavette (les chefs de corps de seize ans ayant acheté leur grade) est révolue, ce fut également celui des rabats rouges de sang[6].
Si l'on tient compte du fait que les effectifs sont passés de 55.000 hommes en 1662 pour atteindre les 400.000 en 1690 et que nombre d'officiers sont restés sur les champs de bataille du dernier conflit, on comprend la décision de Louvois d'encourager le recrutement des enfants des financiers et parlementaires

2 Au XVIe siècle et début du XVIIe le nom de cette famille, sur les papiers que nous possédons est écrit la plupart du temps tel qu'écrit sur les lettres d'anoblissement de 1722, Solier. Par la suite, il s'agit plus souvent de : du Souslié, Dusoublié et du Soulier forme adoptée de nos jours. L'abbé J. Nadaud dans son Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges à Soulier, renvoie à Solier.

3 Charles François est le fils de Simon du Soulier, Sr de Leycuras, lieutenant particulier en l'élection de Rochecouart et de Marguerite Mandat, famille dont une branche se perpétue chez les Mandat Comte de Grancey.

4 Généalogies Limousines et Marchoises. Ed Régionales de l'Ouest 1997. J.L Ruchaud et collaborateurs. Tome IX, page 158.

5 Capitation, redevance annuelle par tête du latin caput la tête. Cette redevance cent ans avant 1789 établissait une première égalité devant l'impôt. Il ne taxe pas la fortune mais chaque individu selon son rang social. Il existe 22 classes et 569 rangs de la famille royale aux simples soldats et aux domestiques.

6 Cité par Fr.Bluche, dans L'Ancien Régime. Fallois. 1993



Cavaliers de la Maison du Roi

où des riches bourgeois : « *pourvu que leurs parents aient assez de bien pour s'entretenir…(les chevaux et l'uniforme étaient à la charge de l'officier) et qu'ils soient bien faits…* »
Car il n'y avait tout simplement plus assez de fils de familles nobles pour pourvoir aux besoins d'une armée en incessante augmentation.
Henri IV en 1593 pour le recrutement de sa fidèle troupe de Chevau-légers, accordait par ordonnance le privilège d'être anobli : «*…à ceux qui ne sont issus d'extraction noble quand ils pourront montrer par bons certificats avoir servi les dits cinq années sans discontinuer, Sa Majesté entend qu'ils soient tenus et déclarés nobles, leurs femmes et enfants…* ». Ultérieurement, en décembre 1610 cette période de 5 ans sera portée par Louis XIII à 20 années de service effectif, pour les Chevau-légers de la garde, exclusivement.
Corps d'élite de la Maison du roi qu'intégrera Simon du Solier, Sr de Marcilhac après être passé par les Mousquetaires.
Une ordonnance de 1629 autorisait de « *nommer des roturiers au grade de capitaine, et plus avant si leur mérite le justifie.* »
Le mérite c'est le mot qui s'oppose à toute forme d'égalitarisme mais c'est pourtant la promotion des individus en fonction de leur mérite et non d'une origine sociale.
Cette politique d'ouverture amorcée par Louvois fut étendue en prévoyant un cursus par les grades permettant de contourner les charges vénales de capitaine ou de colonel. Nombre de fils de bourgeois aisés intégrèrent la Maison Militaire du Roi dans les compagnies de mousquetaires, de chevau-légers, gardes du corps ou gendarmes de la garde où ils apprenaient à faire la guerre comme le firent les 7 frères du Solier.
« *Toute caste, surtout une caste militaire traditionnellement exposée aux coups de l'ennemi, est appelée à disparaitre en trois où quatre générations si elle n'est pas régulièrement renouvelée par du sang neuf, tiré des élites montantes, bourgeoise, citadine ou rurales.*[7] »

Après avoir casé deux de leurs fils dans le clergé, Martial né en 1675, tonsuré à Limoges en 1693 et Antoine-Joseph, étudiant à Saint-Sulpice, les époux du Solier de Leycuras avait assumé le prix des études chez les Jésuites du collège de Limoges des 7 autres garçons. Même s'ils s'exprimaient couramment en limousin [8]
La Fontaine n'écrit-il pas a cette époque « *passé Chauvigny en Poitou on ne parle quasiment plus français* », ils avaient acquis sous la férule des pères jésuites avec la pratique des auteurs latins et du français en usage à Paris, les connaissances et la culture indispensable pour évoluer dans la bonne société.
« *Mon fils, vous serez homme de robe où d'épée…Dans la robe vous trouverez plus d'indépendance et de liberté ; dans le parti de l'épée, de plus grandes espérances.* »
C'est ainsi que s'exprime Montesquieu à son fils. Les circonstances tant politiques qu'économiques ouvraient largement devant les jeunes du Solier la voie de l'épée leur offrant de grandes espérances d'avenir et de gloire. Ils s'y engouffrèrent. Cela supposait bien évidement pour M et Mme de Leycuras de faire face à un surcroit de dépense pour l'équipement des futurs officiers incorporés aux Gardes du corps à

7 Michel Vergé-Franceschi. Cité dans, La Société Française au XVIIe siècle. Fayard. 2006
8 Aujourd'hui il s'agit d'occitan

Versailles ou aux Chevau-légers.
L'exemple de Nicolas de Catinat, fils de magistrat qui par son seul mérite gravit tous les grades et reçut le bâton de maréchal de France en 1693 après sa victoire à la Marsaille[9] où celui d'Abraham Fabert, petit fils d'un imprimeur patenté de Strasbourg entré dans la carrière militaire comme simple soldat à 14 ans. Il fut créer maréchal de France en Juin 1658, le premier roturier élevé a cette dignité qui par ordre de préséance le plaçait directement après les princes du sang.
Il s'agissait pour M et Mme de Leycuras de faire appel à des relations bien placées pour avoir une chance de voir leurs fils acceptés dans les corps d'élites de la Maison du Roi. Il était indispensable pour y entrer d'être parrainé ou présenté par un officier de ce corps prestigieux. D'autre part, il fallait pouvoir assumer financièrement l'équipement des 7 garçons. Même si les cadets n'ont pas été incorporés en même temps que les ainés, la dépense était néanmoins conséquente.
La réponse nous est en partie donnée par un Mémoire non daté, retrouvé dans le dossier d'un de leurs petits neveux, officier, réclamant une réversion de pension.
Trouver quelques appuis, un protecteur, et l'avenir repose sur la façon individuelle d'appréhender les circonstances, avec la chance en prime. Quelles sont les circonstances qui ont pu mettre Joseph de Leycuras en relation avec quelqu'un d'aussi haut placé ? Quelles sont les personnes apparentées à leur famille ou simples relations qui ont pu leur servir d'introduction jusqu'à la Cour pour les mener jusqu'aux pieds de leur bienfaitrice, la marquise de Maintenon. Difficile de trouver personne plus proche du souverain, du pays le plus peuplé et le plus puissant d'Europe, que la Marquise de Maintenon.
Très sensible à la misère des autres, car elle en a subi les tourments, « *la première institutrice de France* » d'inspiration généreuse, la fondatrice de l'Ecole de Saint-Cyr pour jeunes filles de la noblesse pauvre, et pour plusieurs écoles pour les enfants du peuple qu'elle subventionnait, fut touchée par la soif d'ascension sociale des 7 frères du Solier. En 1703 elle obtint d'abord du Roi des gratifications puis en 1706 une pension de mille cinq cents livres qui sera augmentée par le Régent de 1000 livres.
A la mort de Joseph de Leycuras cette pension sera répartie entre ses sept fils, 400 livres pour chacun des quatre premiers et 300 pour les trois cadets.
Le Grand Siècle, est le temps de l'honneur l'époque ou on en fit le plus de cas. La moindre préséance devenait un honneur, l'honneur de la maison, celui d'être servi ou nommer le premier, alors celui d'être présenté au roi. Quel Honneur! Pouvoir revendiquer l'honneur d'avoir été remarqué par le monarque. C'est ce qui advint aux sept provinciaux limousins, l'insigne honneur de s'incliner à Versailles devant le roi Louis XIV. Peut être la présentation eut-elle lieu dans les appartements de la marquise de Maintenon, mais plus assurément en audience publique devant la foule des courtisans pour qui ce fut une distraction, un sujet de conversation, sept frères vous dis-je ! Sept frères qui ont choisi l'épée !
« *Comme le Sieur du Solier était connu de Madame de Maintenon, se trouvant chargé d'une grosse famille avec peu de bien il eut recoure à elle pour luy faire avoir quelques secours de Sa Majesté. Elle luy fit donnée des gratifications pendant quelques années. Et ensuite une pension de deux mille cinq cent livres pour luy ayder a entretenir ces sept fils au service qui ont tous été présentés au Roy. Sa Majesté leurs témoigna bien des bontés et avait désiré de leurs faire du bien sy la mort ne l'eut enlevée…* »[10]
La petite fille d'Agrippa d'Aubigné, le protestant auteur des *Tragiques*, dont le fils Constant, le père de Françoise, future Marquise de Maintenon, condamné pour brigandage entraina sa mère à la mettre

9 Bataille gagné par Catinat sur Victor Amédée de Savoie, le 4 Octobre 1693.

10 Mémoire pour le Sr du Solier, capitaine au régiment d'Artois. Vincennes, archives de la guerre.1Y E 8439



Françoise d'Aubigné, Marquise de Maintenon

au monde dans la prison de Niort, pour les mener sitôt libre à la Martinique où elles connurent la misère. De retour elle fut recueillie par une tante et pour éviter le couvent épousa à 16 ans le poète et presque cul de jatte Paul Scarron.
Mme de Maintenon n'hésita pas à user de toute son influence pour favoriser le projet des parents de ces sept jeunes garçons à l'éducation soignée et bien fait, brulant de servir à l'armée et de s'y faire tuer avec honneur pour le Roi.

« MEMOIRE »

« *Rien n'est plus certain que Madame de Maintenon fit avoir une pension de quinze cent livres au Sieur du Soulier, sur le Trésor royal, en considération des sept fils qu'il avait dans le service et pour les ayder à les entretenir, lesquels furent mandés de venir à Versailles pour être présentés au Roy qui les reçus très favorablement et donna une petite abbaye à leur huitième frère qui était alors à St Sulpice.*
Le Sieur du Soulier père est mort en 1720 et son Altesse royale Mgr le duc d'Orléans, régent, a eut la bonté non seulement d'ordonner que la dite pension de quinze cent livres dont jouissait le père, serait augmentée de 1.000 livres mais serait partager entre les sept frères….. »[11]

11 Vincennes, archives de la Guerre Côte 1 Y E 8438

Le huitième fils se prénommait Antoine Joseph il était né le 25 avril 1685 il devint abbé de Tonnay Charente, puis chanoine de la ville de Saintes en 1724.
En 1703 à Hochstadt, les quatre ainés du Soulier qui se préparent au choc face aux impériaux du prince Eugène et aux troupes de milord Marlborough, dénombrent déjà dans leurs états de service la plupart des rencontres, sièges et batailles où se sont opposés les coalisés aux troupes de Louis XIV.
Ils se sont trouvés en 1697 aux sièges d'Ath et du fort de Khel. fortifié par Vauban en 1688 qui verrouillait sur la rive droite du Rhin l'entrée dans la France du Nord Est.
Il fallut le reprendre en 1703, il ne résistât pas au maréchal de Villars qui s'en empara le 9 mars 1703.
Ils assistent à la canonnade de Pers en 1702, à l'affaire de Nimègue où les Hollandais se firent battre, à la prise de Neubourg, à la première bataille d'Hochstadt en Septembre 1703 ainsi qu'à la deuxième dite de Blendheim en 1704.

Après la victoire de Villars et de Max Emanuel Electeur de Bavière à Hochstadt sur le Danube le 20 septembre 1703, où Martial du Soulier de Lage ainsi que ses frères Léonard du Soulier, lieutenant à Artois infanterie et Charles François du Soulier de La Borie, lieutenant dans Bourbon Infanterie prirent part, la route de Vienne était ouverte. Mais l'Electeur de Bavière refuse de profiter de l'opportunité pour marcher sur Vienne.
Le 13 août 1704 à nouveau non loin d'Hochstadt, à tel point que l'on parle des deux batailles d'Hochstadt, à Blendheim précisément, les trois frères du Soulier vont se retrouver dans l'armé du maréchal de Tallard qui fait front.

L'Electeur de Bavière, le comte de Marsin et le maréchal de Tallard, comme le notera le marquis de Feuquières, « *commirent une faute considérable qui était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, comme Villars en 1703, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée.* »
Tallard commande l'aile droite alors

que le comte de Marsin et l'Electeur de Bavière commandent l'aile gauche face aux deux complices, Eugène de Savoie et milord Marlborough prêts à en découdre à nouveau.
A la suie d'une absence passagère de Tallard, Marlborough enfonce la droite. Tallard rallie aussitôt ses troupes, mais il est blessé.
Selon la tradition dans l'armée française, même les officiers généraux s'exposent à la tête de leurs troupes, ce qui explique le nombre considérable de nobles tués au combat. Myope comme une taupe ; il tombe entre les mains d'un escadron hessois qu'il avait confondu avec des cavaliers de France. Il est fait prisonnier, c'est alors le désordre. 26 bataillons et 12 escadrons d'excellentes troupes qui n'ont pas vraiment combattues, sont encerclées et se rendent. Pourtant les trois officiers limousins dont l'un est du nombre des prisonniers se sont valeureusement défendus, Léonard de Lage est blessé d'un coup de feu à la cuisse, il sera conduit prisonnier en Hollande après avoir été délesté de tout son bagage et s'être fait emprunter son cheval.

A l'aile gauche, le comte de Marsin est également blessé, il sera tué étant Maréchal de France à la bataille de Turin en 1706.
A Blendheim, face au prince Eugène, avec le comte du Bourg, il sauvera une partie de l'Infanterie, le lieutenant au régiment d'Artois, Léonard du Soulier et son frère Charles-François de La Borie, lieutenant dans Bourbon échappent au sort de leur frère.
La morale de cette journée, est que Tallard ne valait pas Villars.

RAMILLIES 23 MAI 1706 UN DÉSASTRE !

C'est la période des revers!
A la fin d'avril, Villars est maitre du pays entre Rhin et Moselle. Sur ordre du roi, il fait parvenir à Villeroy aux Pays Bas, 18 bataillons et 11 escadrons sous les ordres du comte de Marsin. Villeroy sans les attendre, livre bataille à Marlborough.
La rencontre à lieu inopinément entre Franquenies et Ramillies en Belgique dans la province du Brabant wallon, le 23 mai. C'est l'un des engagements majeurs de la guerre de Succession d'Espagne. C'est un succès retentissant pour la coalition encore constituée par la république des Provinces Unies, l'Angleterre et ses auxiliaires danois, sur l'armée franco bavaroise.
En moins de 4 heures l'armée de Villeroy qui ne voulut pas suivre les conseils de son second Gassion,[12] fut décimée par les subtiles manœuvres de John Churchill duc de Marlborough. La retraite tourna à la déroute. Elle permit aux anglais de s'emparer sans résistance de tout le Brabant et de toute la Flandre. Villars n'eut pas de mot assez dur « *Ce fut la plus honteuse, la plus humiliante et la plus désastreuse des déroutes.* »
A Londres, « *Ramilli street* », commémore encore de nos jours cette défaite de l'armée française.
Deux ans plus tard, sans avoir cessé d'être en campagne, les affrontements s'interrompant seulement en hiver quand les armées prenaient leurs quartiers dans les pays conquis, les frères du Soulier sont encore là, à Oudenaarde en Flandres, sur l'Escaut.
Quatre des sept frères vont prendre part à la bataille le 11 juillet 1708
Ce sont Simon de Marcilhac, lieutenant au Chevau Légers de la garde du roi, Martial de Lage, lieutenant à Bourbon Infanterie, Martial de Laterie, garde du corps, La Borie, garde du corps et Verdurier, aussi garde du corps, compagnie de Villeroi qui sera blessé au bras gauche d'un coup de feu.
Victoire enlevée d'extrême justesse par les deux foudres de guerre Marlborough et le prince Eugène. Cette fois encore c'est la mésentente qui règne dans l'état major Français qui va donner l'avantage à l'ennemie. La stratégie du duc de Vendôme est mise en échec par le duc de Bourgone. « *Sans cette mésintelligence nous aurions*

12 Jean IV de Gassion tué en 1713. Lieutenant général, c'est lui qui avait entrainé dans leur charge la Maison du Roi à Malplaquet. Des 18 militaires que donna cette famille 9 furent tués au combat.

été battus !» s'exclama Marlborough, alors que Bourgogne ordonnait le repli et que Vendôme pensait continuer le combat le lendemain, la moitié des troupes n'avait pas participé a l'affaire. Un grand nombre de fantassins et la cavalerie étaient demeurés en réserve.

Le 12 juin 1709 le Roi avait lancé un appel solennel à son peuple pour ne pas relâcher leur commun effort patriotique en dépit des conditions climatiques rigoureuses et des défaites successives. Louis XIV nourrissait les plus vives appréhensions, tous ses efforts pour signer une trêve étaient infructueux. Il devait renoncer à Strasbourg et à l'Alsace et, injure ultime, s'engager à se joindre à la coalition pour chasser son propre petit-fils Philippe V d'Espagne, ce à quoi le Roi répondit : « *J'aime mieux faire la guerre à mes ennemis qu'a mes enfants* »

La guerre reprend donc, et de cette campagne, pour la première fois, va dépendre le sort de la France. Louis XIV lucide, apprécie la situation et le monarque absolu qui n'a de compte à rendre à personne, si ce n'est à Dieu, écrit à ses sujets pour les inciter à faire front pour sauver la France.

« *L'espérance de paix était si généralement répandue dans mon royaume…mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance… plus ils ont multiplié leurs prétentions… Je suis persuadé qu'ils (mes sujets) s'opposeraient eux même à la recevoir (la paix) à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français.* »
Les gouverneurs et intendants de provinces sont chargés de diffuser cette harangue, pour que chaque curé puisse la lire et la commenter en chaire. Certains n'hésitent pas à dire que cette lettre de Louis XIV provoqua un sursaut patriotique, les hommes jeunes s'enrôlèrent en masse. L'année 1709 connu la prise de Tournai et de Mons.

MALPLAQUET 11 SEPTEMBRE 1709

C'est déjà l'hiver, un hiver glacial, l'un des plus rigoureux en ce début du XVIIIe siècle.[13] A Versailles, sur la table du roi Louis XIV, le vin gèlera dans les carafons. La Seine est totalement gelée, les charrois la traverse, les patineurs y sont nombreux. Pourtant dans les rues de Paris l'on entendra « *Vive le Roi et du pain !* » car le peuple avait connaissances des mesures énergiques, certes insuffisantes, prises par le Roi pour acheminer le blé et réduire la spéculation.

Au sud de Mons, dans les Pays Bas espagnols, aujourd'hui sur la commune de Taisnières-sur-Hon, en France, c'est là que les forces des coalisés commandées par John Churchill, duc de Marlborouh et le prince Eugène de Savoie, le meilleur général du siècle, sous les ordres duquel sont les troupes autrichiennes et hollandaises vont rencontrer le maréchal de Villars au lieu-dit Malplaquet le 11 septembre 1709.
Villars a prit position dans la trouée de Malplaquet depuis le 9 septembre. Il est rejoint par Boufflers. Il a fait pratiquer des retranchements, placés entre deux bois sur un terrain mamelonné. L'ennemi fait face et se range en bataille le 9 septembre.
La Maison du Roi, gardes du corps, Chevau-légers, gendarmes de la garde et mousquetaires sont au centre. Cinq des sept frères du Solier, Simon de Marcilhac, Chevau-léger, Martial de Lage capitaine à Bourbon Infanterie, Martial de Laterie garde du corps, Charles-François de La Borie, lieutenant à Bourbon Infanterie et enfin Louis du Verdurier garde du corps, vont avoir l'honneur de charger.
A 8h tout le front est embrasé par un violent duel d'artillerie qui se prolongera durant toute la bataille.
Milord Marlborough et le prince Eugène portent leurs première attaque sur l'aile gauche commandé par François d'Albergoti qui va être blessé, mais encaisse et résiste. Ils se retournent alors sur la droite

13 On parle de nos jours de cette époque comme d'une période de petite glaciation. On traversait la Seine en charrette et l'on y patinait.



Louis Hector duc de Villars, maréchal de France

placée sous les ordres du Maréchal de Boufflers. Le combat y est très intense et les morts s'accumulent principalement chez les Hollandais du prince Jan Guillaume d'Orange que 20 pièces de gros calibre taillent en pièces, près de 5.000 Hollandais resteront couchés dans la prairie.
« *Je n'ai vu nulle part en un si petit espace un nombre si considérable de morts. Ils étaient entassés jusqu'à deux et trois l'un sur l'autre.* », témoigne le major des Bournays.
Le maintient de la pression sur les côtés oblige Villars à dégarnir son centre pour renforcer les ailes permettant ainsi à Marlborouh de lancer 15 bataillons et la cavalerie hollandaise dans la trouée.
On se bat depuis cinq heures lorsque Villars est blessé en menant une contre attaque. C'est un baroudeur, une sorte de Bigeard de l'époque, atteint d'un coup de mousquet au genou, il s'évanouit, on le transporte hors du champ de bataille, Boufflers prend le commandement et trois heures durant il fait donner par six fois toute la cavalerie dont trois des cinq frères, Marcilhac, Chevaux légers et les deux gardes du corps, Laterie et Verdurier chargent dans les rangs de la Maison du Roi entrainée par le lieutenant général Jean de Gassion,
Simon du Solier de Marcilhac roule sous les sabots des chevaux, sa monture tuée sous lui, tandis que ses frères Martial de Laterie et Charles François de La Borie s'en tirent indemne à la différence de Louis du Verdurier, blessé au bras gauche par un coup de feu. La maison du roi a perdu ce jour là 400 mestres.
Voyant qu'il est impossible de rompre le front ennemi, à 15h le maréchal duc de Boufflers ordonne la retraite qui se fait en bon ordre au son des tambours, emportant 65 pièces de canon, sous la protection des dragons et des carabiniers. Ils ont tirés 8.000 boulets et ne disposent plus que de 400 coups. Le lendemain l'armée est en position de combat à quatre lieux au sud. L'armée de Milord Marlborough et du prince Eugène de Savoie a été saignée. Ce sont eux qui ont perdu le plus de monde.
Plus de 200.000 soldats et près de 200 canons s'affrontèrent. Rencontre incertaine et très meurtrière. 10.000 français furent tués ou blessés et selon certains 23.000 parmi les coalisés.

Malplaquet est pour la France une victoire stratégique. Mais elle fut la bataille la plus meurtrière de toutes les guerres de Louis XIV.
La Gazette de France écrira :
« *En plus d'un siècle il n'y aura pas eu un seul événement aussi meurtrier et aussi intense.* »
C'est également la dernière bataille de John Churchill duc de Marlborough qui tombe en disgrâce.
Il s'était répandu en France qu'il avait trouve la mort au cours de la bataille ou il ne fut que blessé. C'est à la suite de cet évènement que fut composé le chant de guerre, « *Marlborough[1] s'en va t'en guerre,* » qui devint une comptine.

1 John Churchill Ier duc de Marlboriught (1650+1722) Ancètre de Sir Winston Churchill, Premier ministre de Grande-Bretagne 1940-1945

Les hostilités reprirent également en Flandre et l'Espagne, qui avait été dégarnie de troupes après Malplaquet, est secourue. Le duc de Vendôme, à la tête de 25.000 hommes, franchit les Pyrénées et bat l'archiduc Charles à Villaviciosa, le trône de Philippe v de Bourbon est sauvé.
Le 29 janvier 1710 s'ouvre à Utrecht le

congrès où 80 diplomates sont réunis. Leurs prétentions sont une nouvelle fois de plus inacceptables pour le vieux roi, qui dès lors, « *confie au maréchal de Villars, ce chef heureux, sa dernière grande armée, ce n'est plus le monarque qui parle, ni le chef d'état-major interarmes, c'est le patriote, le premier serviteur et sujet du royaume.* »[14]
« *En attendant que vous me disiez votre pensée, je vous apprendrais la mienne… Je connais la Somme, elle est difficile à passer ; il y a des places, je compterais me rendre à Péronne où à Saint Quentin, y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble où sauver l'Etat, car je ne consentirai jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale* »
Les du Soulier vont à nouveau se retrouver à quatre à l'attaque des retranchements de Denain, dont Simon de Marcilhac capitaine aux Chevau-légers de la garde qui va accompagner son cousin François du Chatenet[15] qu'il a parrainé pour son entrée dans ce corps d'élite dont les vides laissés par les pertes subies à Ramillies et surtout à Malplaquet, sont à combler.
Présenté par son cousin Simon du Soulier, Ec, Seig de Marcilhac[16] François du Chatenet devient l'un des 200 Chevau-Légers de la garde du roi,, le premier quartier de l'année 1711.
Quelles sont les raisons qui ont poussé François du Chatenet à s'enrôler dans la compagnie des Chevau-léger de la garde plutôt que dans tout autre régiment ? Simon du Soulier de Marcilhac fut-il plus convaincant que l'un où l'autre des sept frères. Où plus simplement, ce régiment d'élite, le seule de l'armée à posséder le privilège de conférer la noblesse héréditaire à ses officiers après 20 années de service



Portrait de John Churchill, 1st Duke of Marlborough vers 1705

effectif correspondait-il à l'objet de son ambition, le premier et le plus vif sentiment qui puisse guider l'action d'un homme de valeur déterminer à s'élever.[17]

Le Chevau-léger de la Garde, à rang de lieutenant dès l'instant de sa réception, il est assuré d'être promu capitaine au bout de 15 ans de service à moins d'action d'éclat ou d'un coup du sort.[18]

Le maréchal duc de Villars prend le commandement de la dernière armée que la France possède, 70.000 hommes, qui vont s'opposer en mars 1712 aux 130.000 hommes des coalisés.

Samedi 23 juillet 1712, Villars décide de se rapprocher du camp retranché de Denain. Toutes les unités présentes sur la Sambre doivent faire mouvement la nuit pour être au lever du jour sur l'Escaut. L'armée

14 Fr Bluche. Au temps de Louis XIV. Hachette.
15 François de Cubes Ecuyer Seigneur du Chatenet. 1673 + 1758. Il finira sa carrière comme Mestre de camp. Dans la cavalerie, c'est l'équivalent de colonel dans l'infanterie. Chevalier de Saint Louis. Il a épousé en 1705 Françoise de Grandsaigne, dont postérité..
16 Les officiers servant dans les compagnies de la Maison du roi avaient le privilège de prendre la qualification d'écuyer, c'était leur reconnaitre la noblesse à titre personnel.

17 Les Rois Louis XIV et Louis XV portaient habituellement à la guerre l'uniforme de capitaine des Chevau légers.
18 L'armement se composait d'une carabine rayée à balle, 2 pistolets, un sabre et une cuirasse noircie niellée d'argent et d'or. Les officiers étaient montés sur des chevaux gris.

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

tourne le dos à la Sambre que chacun croyait traverser. Les corps d'armée de Broglie, d'Albergotti et Coigny repassent le fleuve dans le plus grand silence. La troupe maugréait devant ce qu'elle pensait être une dérobade. Les compagnies de la Maison du Roi, dont font partie les Chevau-légers et les Gardes du Corps, Marcilhac, Chatenet, Chevaux-Légers, Laterie, La Borie, et Verdurier Gardes du Cops, refusent même un instant de franchir la Selle lorsqu'elles arrivent au Cateau-Cambrésis. Il faut parlementer et demander à leur Capitaine-lieutenant, le vidame d'Amiens[19], de leur dévoiler le stratagème décidé par Villars, pour qu'elles obtempèrent.

LE DIMANCHE DE DENAIN 24 JUILLET 1712

Le « *Chemin de Paris* » n'est guère large, le maréchal de Montesquiou dispose les bataillons en colonnes profondes, 14 colonnes, sur toute la largeur du chemin, en avant, ont été déployées en tirailleurs, les piquets et les grenadiers, entre les colonnes, des petites pièces de campagne. Derrière cette première vague d'assaut de 40 bataillons, des brigades de 6 bataillons en couverture, la cavalerie de Broglie est derrière qui chargera avec la Maison du Roi. Villars décide de diriger la charge sur l'aile droite avec Montesquiou, d'Albergoti et le marquis de Vieux Pont l'aile gauche, le centre est confié au duc de Mortemart et à Dreux-Nangis, puis ce sont les brigadiers et les colonels à la tête des régiments qui se sont illustrés tout au long des campagnes du long règne de Louis XIV, qui s'apprêtent au combat de la dernière chance, celui qu'il ne faut pas perdre.
Le prince Eugène qui voit l'armée ennemie sait que le moment décisif est arrivé. Il avait jusqu'à présent sous estimé Villars, et se tournant vers son confesseur :
« *Voici une mauvaise affaire. Le pire est que je ne saurais y remédier.* »

Il est près d'une heure de l'après midi. Ceux qui vont charger, soldats, officiers et généraux mettent un genou en terre, pour, conformément à la tradition religieuse d'alors, recevoir l'absolution.
Villars est à son affaire, imité par tous ses officiers, il dégaine son épée, il ne sait pas encore que la victoire est à la pointe.
« *Allez Messieurs glorifiez vos Maisons »,* d'une seule voix toute l'armée hurle, « *Vive le Roi.* »
La bataille de Denain est engagée.
« *Les tambours martèlent sourdement la charge, égayés dans leur monotonie oppressante par le son presque joyeux des fifres et des hautbois.* » Contades écrira : « *Les bataillons ont marché aux ennemis le fusil sur le ply du bras sans tirer un seul coup n'y se rompre, essuyant deux décharges de canons chargés à cartouches et des décharges de bataillons demeurés dans ces retranchements.* »

Redonnons la parole à l'historien Gérard Lesage.
« *Les grenadiers sont maintenant au pied de la palissade, munis de haches, ils entreprennent de la démanteler, malgré les décharges de fusils toutes les deux minutes qui atteignent leurs rangs. La palissade cède en son centre, une clameur gigantesque s'élève des colonnes françaises qui, baïonnette au canon, pénètrent en courant dans Denain. Les Hollandais sont submergés, Milord d'Albermale tente bien de s'opposer à la charge de l'armée royale en cherchant à se retrancher avec quelques détachements dans l'abbaye de Denain et le village, mais il n'en a pas la possibilité. Ses soldats, pourchassés par la cavalerie française de toute la Maison du Roi, Chevaux-Légers, Gardes du corps et mousquetaires ne songent qu'a fuir, ils ne voient leur salut que de l'autre côté de l'Escaut. Dans une cohue indescriptible, les fuyards gagnent le pont et se bousculent pour le franchir, de lourdes charrettes de vivres et de munition l'encombrent, sous la charge le vieux pont de bois s'effondre. C'est la tragédie, affolés de terreur, les baïonnettes françaises dans le dos, les*

19 Louis Auguste d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, de la famille des ducs de Luynes, commandant la Compagnie des Chevau légers de la Garde.



Villars à l'attaque des retranchements de Denain le 24 juillet 1712 - La bataille de Denain, Huile sur toile de Jean Alaux, château de Versailles.

Anglos hollandais se noient par centaines. Lord d'Albermale ne veut plus longtemps laisser se poursuivre le carnage, entouré des quelques officiers généraux qui sont demeurés à ses cotés, et d'une poignée de soldats, il décide de se rendre. »
Le combat de Denain est terminé moins de deux heures après qu'il eut débuté.
Le prince Eugène de Savoie se retire dans son quartier général après, à en croire Michelet, s'être dans son dépit arraché les poignets de sa chemise avec les dents.
Le Roi exprime sa très grande satisfaction à Villars et demande le 3 août à l'archevêque de Paris de célébrer un *Te Deum* en l'honneur de cette victoire.
La campagne se poursuit, le 28 juillet, les canons français ouvrent le feu sur la ville de Marchiennes qui se rend deux jours après.
Les Français font plus de 5.000 prisonniers et prennent 60 pièces de canons et des produits de toutes sortes « *qu'ont eut dit le port d'Anvers* » selon Montesquiou. Puis c'est le 1er août la prise de Douai, suivit de Landrecie, du Quesnoy et de Bouchain.
« *En trois mois de temps, les Français ont regagné ce que leurs ennemis avaient conquest en deux ans*, « écrit le curé A. Dubois, en sa cure de Rumegies.
A Sainte-Hélène, Napoléon dira à Gourgaud.
« *A Denain, j'aurais fait comme Villars.* ».

Villars sollicite du Roi un repos pour son armée, et le 27 octobre 1712, après avoir pris les dispositions nécessaires à la protection des places conquises durant l'été. Villars regagne Versailles, les compagnies de la Maison du roi prennent leurs quartiers d'hiver en Flandre.
Les 4 frères du Soulier et leur cousin du Chatenet sans avoir eu la possibilité de revoir leurs familles reprendront la campagne au Printemps 1713, le vieux Roi n'en ayant pas encore terminé, malgré des

préliminaires de paix reprises à Utrecht, avec la maison d'Autriche.
Le 4 juin 1713, à nouveau à la tête de son armée, Villars franchit le Rhin à Strasbourg, s'approche des lignes du prince Eugène à Etlingen, et renouvelant sa tactique de Denain, il retraverse le fleuve à la tombée du jour et, après une longue marche, il investit le 6 juin Landau où Martial du Soulier, sieur de Lage est blessé au côté par un coup de feu. Villars décide de prendre Fribourg en Brisgau, repasse le Rhin à Khel, culbute les lignes impériales et investit Fribourg qui tombera le 15 novembre.
La victoire de Denain avait définitivement écarté le risque d'une invasion du royaume.

Le 18 novembre, le prince Eugène de Savoie fait savoir à Villars que l'Empereur l'a chargé de proposer de négocier. Ils se rencontrent au château de Rastadt.
Le 7 mars 1714, après une dernière nuit de fièvre, les deux plénipotentiaires, le maréchal duc de Villars et le prince Eugène de Savoie, apposaient leurs signatures au bas des 38 articles du traité de Rastadt.
Louis XIV s'éteint à Versailles le 1er septembre 1715 soulagé d'avoir obtenu la paix avec la maison d'Autriche, d'avoir imposé contre l'Europe coalisée un Bourbon sur le trône d'Espagne et d'avoir ouvert la voie au commerce français sur les riches colonies espagnoles d'Amérique du Sud.
Pour certains qui servent dans la maison du Roi, les années qui vont s'écouler sont toutes occupées par le service d'escorte du monarque. Les Chevau-légers de la Garde, les Gendarmes de la Garde et les Gardes du corps vont participer entre autres évènements, le 23 octobre 1722, au service d'escorte du tout jeune roi Louis XV le jour de son sacre, ainsi qu'à son premier Lit de justice.

LES SEPT FRÈRES ENNOBLIS PAR LEUR COURAGE SONT ANOBLIS PAR LE ROI

A cette prestigieuse occasion du sacre du jeune souverain correspond la manifestation, comme de nos jours les promotions de la Légion d'honneur, de gestes de clémence et de récompenses du monarque à l'égard des sujets les plus méritants.
C'est en effet à l'occasion du sacre de Louis XV que les sept frères sont anoblis à la suite d'exceptionnels états de service, la plus glorieuse manière d'accéder au Second ordre
Un coup du sort, le 22 octobre 1722, jette l'aîné, Simon de Marcilhac à bat de son cheval, le tuant sur le coup, alors que l'encre des lettres de son anoblissement n'est pas encore sèche

Fait unique dans les annales de la noblesse française, les 7 frères du Solier, officiers des armées du Roi sont anoblis, leurs sept noms couchés sur les mêmes « *lettres patentes* » données à Versailles au mois d'octobre de l'an 1722 signées Louis et sur le repli, par le Roi, le duc d'Orléans, Régent.
« *Sa Majesté attentive à répandre ses grâces sur ceux de ses Sujets qui lui marquent son attachement, a cru qu'il était de la justice de tirer du commun, sept frères qui, à l'imitation l'un de l'autre, s'étaient dévoués au service de ses armes et qui s'y étaient signalés dès leurs plus tendre jeunesse*» : En effet ces lettres contiennent que ledit Sieur de Marcillac (Simon du Solier[20]) après avoir commencé à servir dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, était entré dans celle des Chevaux Légers de la Garde avec laquelle il s'était trouvé à l'affaire de Nimègue et à la Canonnade de Pers en 1702. A la bataille de Ramillies le 23 mai 1706, à celle d'Audenarde en juillet 1708 et à la meurtrière bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709 où il avait eu son cheval tué sous lui. A la prise des retranchements de Denain, le 24 juillet 1712, au siège du Quesnoy et à celui de Fribourg en 1713.
Tué pour le service du Roi d'une chute de cheval en octobre 1722, il avait 400 livres de pension qui sont attribuées à son fils capitaine à Royal-Cavalerie.

20 Nous respectons chaque fois l'orthographe employée sur les actes officiels

Que le dit Sieur de Lage (Martial du Solier) s'était trouvé en 1697 aux sièges d'Ath et du fort de Kehl, à la prise de Neubourg, aux deux batailles d'Hoschstadt à la seconde desquelles, (celle de Bleidheim) il avait été dangereusement blessé à la cuisse par un coup de feu. Aux sièges d'Augsbourg et de Keimpten, à ceux des villes et château de Nice et à la défense de la citadelle de Tournai en 1709. Aux sièges et prises de Douai et du Quesnoi en 1712 et à celui de Landau en 1713, où il avait été pareillement blessé au côté par un coup de feu, ce qui ne l'avait pas empêché de se trouver pendant la même Campagne aux sièges et prises de ville et château de Fribourg.
Il sera tué en Italie dans les rangs de l'armée du maréchal de Coigny le 19 septembre 1734 à la bataille de Guastalla étant major du régiment de Bourbon.
Que le dit Sieur de Laterie, (Martial Louis du Solier) après avoir servi avec distinction dans les Gardes du Corps de Sa Majesté, s'étant trouvé à l'affaire de Nimègue, à la Canonnade de Pers, aux batailles de Ramillies en 1706 d'Audenarde en 1708 et à la meurtrière bataille de Malplaquet en 1709, aux retranchements de Denain et aux sièges du Quesnoi et de Fribourg, avait été honoré d'une compagnie de cavalerie dans le régiment de Villeroi avec laquelle il s'était encore trouvé en 1719 aux sièges de Fontarabie et de Saint Sébastien.
Il aurait prit part à la bataille de Zenta contre les Turcs le 22 août 1717, suivit de l'entrée triomphale du prince Eugène dans Belgrade. De retour de la bataille gagnée devant Belgrade, il offre le 18 juin 1719 à l'église de Saint-Laurent des reliques que lui a concédé le Pape Clément XI [21] lors de son passage à Rome.
Il est était né le 26 septembre 1679, il est décédé le 16 juillet 1756 étant capitaine réformé au régiment de Conti cavalerie.

Que ledit Léonard du Solier (Sieur des Laizes) capitaine au régiment d'Artois, en 1708, s'était aussi trouvé à la prise de Neubourg, au siège du fort de Khel, à l'attaque des lignes d'Estolophen et aux deux batailles d'Hoschtadt en 1704 à la dernière, celle de Blendheim il avait été fait prisonnier de guerre, dépouillé et conduit en Hollande, Après son retour il prit part au siège de Barcelone et à celui de Girone, où il avait été blessé d'un coup de feu à la jambe. Il prit part à toutes les occasions ou le régiment c'est trouvé en Catalogne et ailleurs, ayant perdu deux fois son équipage et reçu une blessure au front et deux contusions de coups de pierre au siège de Calsal. Il fut à la prise de Castelfollit et d'Oltalric, au dernier siège de Barcelone et à la prise du château du Figuier. C'est en récompense de sa conduite à l'expédition d'Ecosse et à l'attaque sur Careckfergus qu'il fut décoré de la croix de Saint Louis.
« *…on luy donna 200 livres d'augmentation de pension pour compenser les dommages de la dépense qu'il avait été obligé de faire avec sa compagnie à la barrière de Vaugines et d'Avignon du temps que la peste étoit dans ce pays.* »
Il est décédé le 16 Mars 1756, il jouissait de 800 livres de pension.

Que le dit Sieur de La Borie, (Charles François du Solier) après avoir servi d'abord en qualité de cadet et ensuite en celle de Lieutenant dans le régiment de Bourbon-Infanterie, s'était trouvé à la prise de Neubourg, su siège de Khel, au passage des Montagnes noires, aux deux batailles d'Hochstadt, au siège d'Augsbourg, où il avait été blessé au bras par un éclat de bombe. Il était au siège de Keimpten après quoi, il était entré dans les Gardes du corps de Sa Majesté et s'était trouvé depuis aux batailles de Ramilies, d'Audenarde et de Malplaquet ainsi qu'a l'attaque des retranchements de Denain en 1712 et aux sièges du Quesnoie et de Fribourg. Il avait été fait capitaine de cavalerie dans le régiment de La Rocheguion avec lequel il avait servi en 1719, aux sièges de Fontarabie et de San Sébastien.
Il était né le 14 décembre 1683, il est décédé le 1er novembre 1773 étant

21 Cité par André Leclerc. Dictionnaire Historique et Géographique de la Haute Vienne. Contre l'avis de son oncle l'abbé Simon du Soulier, curé de St Laurent, il est nommé syndic fabricien de la paroisse.

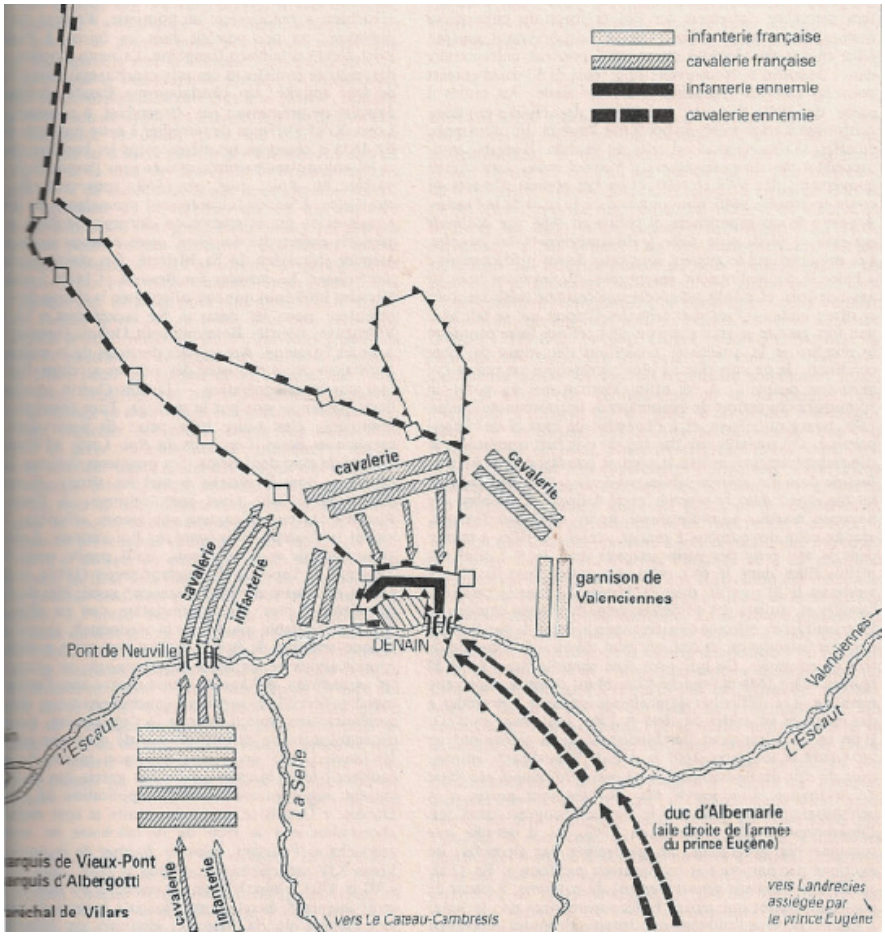

Plan de la bataille de Denain

Capitaine réformé du régiment de cavalerie de Fleury.

Que le dit Sieur du Verdurier (Louis du Solier) étant aussi tout d'abord entré dans les Gardes du Corps de Sa Majesté, Compagnie de Villeroi, s'était trouvé depuis aux batailles de Ramillies, d'Audenarde et de Malplaquet où il avait été blessé au bras gauche par un coup de feu ; il avait prit part depuis à l'attaque des retranchements de Denain et au siège du Quesnoi, après quoi il avait été fait capitaine dans le régiment de Lionnois Infanterie, puis dans celui de Beringhen-Cavalerie.
Il était né le 23 février 1688, il est décédé le 8 août 1763.

Que ledit Sieur de La Motte, (Pierre du Solier) après avoir servi en qualité de Lieutenant d'Infanterie dans le régiment d'Artois s'était trouvé au premier siège de Barcelone, à la prise du château du Figuier, au siège de Puicerda, et à la prise du château d'Aristotoit. Il était passé par ordre de Sa Majesté aux iles de la Martinique, pour, en qualité de Capitaine, y commander une compagnie de 100 hommes entretenus pour la conservation des dites Iles.
Pierre de La Motte était né le 14 août 1689 il est décédé le 2 janvier 1744.

A la Pentecôte de 1717 éclate à la Martinique la révolte dite du Gaoulé, soulèvement contre le pouvoir représenté par le Gouverneur et l'Intendant envoyés par le Roi pour faire respecté l'Exclusif.[22]

22 « L'Exclusif » correspondait à l'interdiction pour la Martinique et les iles des Antilles de commercer avec qui que ce soit d'autre qu'avec la Métropole. C'était une forme de protectionnisme. Exemple, le sucre ne devait être raffiné qu'en France.

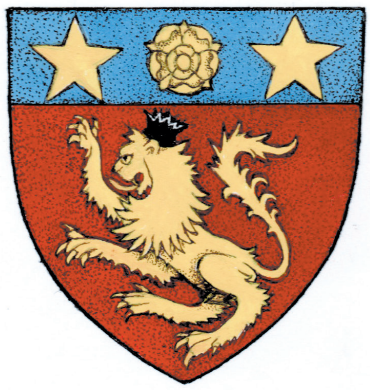

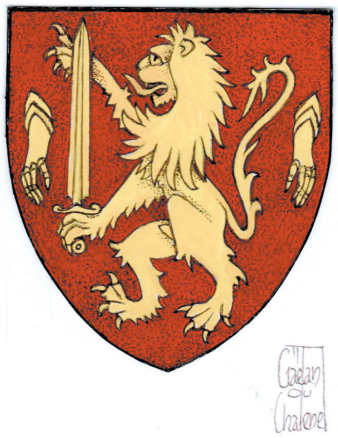

Le blason d'origine des du Solier. « De gueules au lion affronté d'or couronné de sable, au chef d'azur chargé d'une rose d'argent accosté de 2 étoiles d'or. » Et celui attribué par le juge d'Arme à l'occasion de l'anoblissement de 1722. « De gueules au lion affronté d'or tenant une épée d'argent la pointe en haut accosté de 2 gantelets d'or. »

Le Gouverneur de La Varenne maladroit et hautain est enlevé avec l'Intendant par les notables ayant à leur tête Le Vassor de La Touche et Jean du Buc qui les rembarquent à bord du « *Gédéon* » pour la métropole. Pierre de La Motte à la tête de sa compagnie fait régner l'ordre au grand damne des notables de l'ile. Il est maltraité par les historiens locaux et en particulier par M. Petitjean Rogé dans son ouvrage sur la révolte du Gaoulé. Récompensé par le Roi il est décoré de la croix de Saint Louis.
« *…Sa Majesté étant d'ailleurs informée que lesdits Sieurs du Solier étaient issus par leur père et mère, de bonnes et anciennes familles des provinces du Poitou et du Limousin….Ces lettres sont adressées au Parlement, à la Chambre des comptes et à la Cour des Aides de Paris et des bureaux des Finances, pour y être enregistrés.* »[23]
A certains égards, la noblesse est un préjugé plus encore qu'un privilège. Un préjugé reconnaissant aux nobles de l'honneur, de la valeur et du dévouement ce dont les sept frères avaient abondamment donné la preuve.

« *Sa Majesté instruite des services des dits du Soulier, dont six ont été tués ou y sont mort (à la guerre) a bien voulu faire passer successivement à leurs fils ou leurs neveux les pensions qu'ils avaient à mesure qu'ils disparaissaient….* » [24]

Des sept frères anoblis seuls Marcilhac et des Laizes eurent une descendance. Marcilhac eut un petit-fils Louis Suzanne du Soulier qui fut Maréchal des Camps des Armées du Roi.

Quant à Charles François du Soulier des Laizes il compte dans sa descendance cinq officiers dont Charles Martial, chevalier du Soulier décédé en 1844 d'où sont issues de nos jours les représentants de cette famille.[25]
Les 7 frères du Solier ont choisi l'amour de la patrie et la gloire militaire mise au service de leur promotion sociale considérée jusqu'à l'époque contemporaine comme la plus respectable et la plus digne d'honneur de toutes les motivations parmi celles qu'un homme peut mettre au service de son ambition.

Bernard du Chatenet

23 Les états des services des 7 frères anoblis sont le reflet des Lettres patentes d'anoblissement d'Octobre 1722 et de quelques précisions provenant des Archives administratives de la guerre, château de Vincennes.

24 Réponse a une demande de réversion de pension à un neveu de Louis du Soulier, écuyer, seigneur du Verdurier Chev de St Louis, capitaine au régiment de Beringhen-cavalerie, décédé le 8 Septembre 1763.

25 Descendant de Léonard dit Charles François du Soulier, Ec, Seig des Laizes (11/8/1681-16/3/1756) nous avons contacté M. Jean du Soulier, de Boulogne s /Mer, pour le prier de nous faire parvenir une où plusieurs photos des portraits qui ornent son salon de l'un où l'autre des 7 frères du Soulier. Cette demande à notre grande surprise c'est heurtée à une fin de non recevoir.

Natifs de Saint-Victurnien en Haute-Vienne, trois frères chevaliers de la Légion d'honneur

les Toussaint Laboulinière

Serviteurs de l'Etat

Jean-Claude Frölich

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

L'auteur : Jean-Claude Frölich, poursuit sa quête de savoir à la recherche du pays de Saint-Junien et des communes alentours.

Résumé : A travers l'histoire de ces 3 frères nés à Saint-Victurnien, petit bourg des bords de Vienne, on découvre au cours de cet article l'ascension sociale issue de la Révolution, à la fois civile et militaire, d'une petite bourgeoisie limousine au début du XIXe siècle, ascension qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Quel petit bourg du Limousin peut s'enorgueillir d'avoir vu naitre 3 frères devenus titulaires de la Légion d'honneur ? Il en est un en Haute-Vienne, situé dans la vallée de la Vienne entre Limoges et Saint-Junien. Il s'agit de Saint-Victurnien peuplé d'environ 1 200 âmes quelques années avant la Révolution. Nous allons vous conter le destin de ces trois frères La Boulinière.

LA FAMILLE TOUSSAINT LABOULINIÈRE.

Cette famille, originaire des confins du Limousin et du Poitou, plus précisément de Cognac-la-Forêt (Cognac-le-Froid il y a encore quelques années) avait pour nom initial Toussaint dit Laboulinière. Le plus lointain ancêtre que l'on retrouve à Cognac au début du XVIIIe siècle est un certain Etienne Toussaint Laboulinière, bourgeois, époux de Marie Crouzaud du Chassaing. Le nom des Toussaint Laboulinière évoluera en fonction du temps, des lieux et des prêtres. Au hasard des actes et documents, le nom Toussaint disparaîtra progressivement. Il ne restera que La Boulinière et parfois même Boulinière seulement. Ce n'est que vers le milieu du XIXe siècle que la particule sera définitivement accolée au nom initial qui deviendra de La Boulinière.
L'origine du nom La Boulinière, est simple, il

évoque une forêt ou des futaies où domine le bouleau que l'on appelle *boulaie* ou *boulinière*.

Léonard, fils d'Etienne et de Marie Crouzaud du Chassaing, tous deux décédés, et demeurant à Dournand épouse le 29 avril 1743 à Cognac-la-Forêt une dame Françoise de Brette de Richebourg, fille aînée de messire François de Brette sieur de Richebourg et de défunte dame Marie Anne Bourdier demeurant à La Plagne, domaine qu'elle apporte en dot ; Dournand et La Plagne étant deux petits hameaux de Cognac.

L'extrait des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle, publié en 1907, nous indique les armes des Laboulinière : *d'or à un sautoir de gueules ; au chef du même chargé d'une étoile d'or*.

Quant à la famille de Brettes[1] de Richebourg, elle est une très ancienne famille noble de Cieux qui aurait jadis possédé le château de Cros détruit par les Huguenots en 1569 ; armes, d'après le D'Hozier : *d'argent à trois vaches de gueules, accolées et clarinées d'azur l'une sur l'autre.*

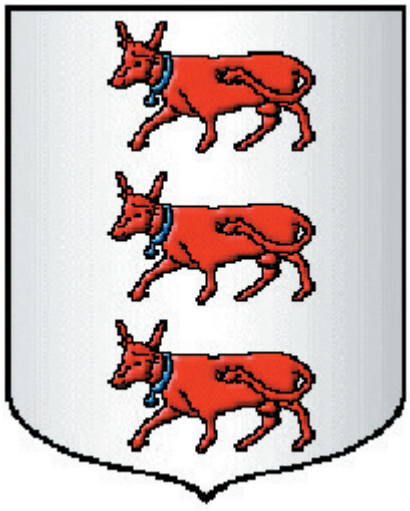

1 La brette désigne dans certaines régions une vache laitière

La sœur de Françoise de Brettes épouse également un La Boulinière, frère consanguin de Léonard.
Le même ouvrage nous apprend que cette famille Toussaint Laboulinière était représentée à l'époque de la Révolution par deux frères, Jean-Baptiste et Etienne, et que cet Etienne fut commissaire de la monnaie à Limoges entre 1804 et 1815. Dans les registres paroissiaux, on ne trouve qu'un Etienne, docteur en médecine marié avec une Jeanne Coudert et qui fut officier municipal à Limoges en 1790 et 1791. C'est très certainement le même personnage car certains de ses enfants, ont pour parrains et marraines les mêmes personnes : Jean-Baptiste Toussaint Boulinière, son épouse Barbe Cantillon de Lacouture, ou Luce Toussaint Boulinière, une cousine paternelle.

Revenons à Léonard Toussaint Laboulinière, sieur du Fraisse. En l'état actuel de nos recherches, au moins trois enfants sont nés à Cognac-le-Froid (à Dournand) et les autres à Saint-Victurnien, où Léonard s'installe vers 1750. Il y est indiqué *bourgeois* et parfois *fermier*.
- *Lucie* née le 26 septembre 1744 et baptisée le 27 ; parrain messire Etienne, marraine demoiselle Lucie Toussaint de Soudanas.
- *Jean-Baptiste* né le 12 octobre 1747 à Cognac (voir ci-après).
- *Etienne* né le 22 octobre 1748 à Cognac (voir ci-après).
- *Jean Charles* Toussaint né en 1751 et décédé le 19 janvier 1755 à Saint-Victurnien.
- *Marie* Toussaint née à Saint-Victurnien le 15 octobre 1753 et baptisée le 16, indiquée fille de Maitre Léonard Toussaint Dufraisse, bourgeois. Le parrain est sieur Sicaire de Brette écuyer et sa marraine Demoiselle Marie Reygondaud. Elle décède un an plus tard le 19 octobre 1754 et est inhumée dans l'église de Saint-Victurnien le 20.
- *Pierre* Toussaint La Boulinière né le 29 décembre 1756, baptisé le 30 à Saint-Victurnien. Son parrain est Pierre Armat bourgeois et sa marraine demoiselle Louise

de Brette. Il fait des études à Saint-Euverte d'Orléans en 1778, il devient prêtre en 1781 à Saint-Pierre de Lesterps, puis à Saint-Aurélien de Limoges et à Saint-Brice. Il est élu curé constitutionnel de Saint-Michel-des-Lions le 20 février 1791. On le retrouvera curé de Javerdat comme témoin au mariage de 2 neveux en 1816 et 1817.

On trouve aussi dans les différents actes de Saint-Victurnien :
- *Luce*, fille de Léonard et de défunte Françoise de Brette mariée à Saint-Victurnien le 26 novembre 1765 avec Dominique Lemasson, habitant la paroisse Notre-Dame de Saint-Junien.
Sans doute remariée le 14 décembre 1786 avec Jean-Baptiste Raymond (les parents de Luce, Léonard et Françoise de Brette sont alors tous deux décédés).

Etienne Toussaint Laboulinière, du Fraisse

On sait donc qu'il est né à Cognac-la-Forêt le 22 octobre 1748. Il est docteur en médecine à Limoges et demeure rue Saint-François. Il épouse une certaine Jeanne Coudert dans les années 1775-1776. On leur connaît les 9 enfants suivants, nés rue Saint-Joseph et baptisés à Saint-Michel-des Lions, à l'exception de l'ainée Barbe née à Saint-Junien :
- *Barbe* Toussaint Boulinière du Fraisse née le 24 janvier 1777 à Saint-Junien et baptisée le 26 janvier à Notre Dame du Moutier. Son parrain est Junien Perigord, chirurgien, juré de Limoges et sa marraine Barbe Cantillon de Lacouture. Elle décède le 14 octobre 1780 à l'âge de 3 ans et est inhumée le 15 à Saint-Michel des Lions.
- *Jean-Baptiste* Toussaint Boulinière né le 10 et baptisé le 11 avril 1778, parrain Jean-Baptiste Boulinière, marraine Marie Coudert. Cet enfant décédera le 26 septembre 1780 âgé de 30 mois et sera inhumé le lendemain.
- *Cécile* Toussaint Boulinière Dufraisse née et baptisée le 6 août 1779 ; parrain Dominique Lemasson, ingénieur géographe, marraine Cécile Carrière représentée par demoiselle Marie Carrière.
- *Pierre Etienne* Toussaint Boulinière le 27 septembre 1780 et baptisé le lendemain. Parrain Pierre Toussaint Boulinière chanoine régulier représenté par Pierre Armat, marraine Luce Boulinière épouse Maçon. Ce chanoine de St-Michel est l'oncle du nouveau né (voir à ce sujet ci-dessus).
- *Françoise Victoire* Toussaint Boulinière Dufraisse née le 9 juin 1782 et baptisée le 10 ; parrain Jean-Baptiste Périgord des Granges, marraine Françoise La Boulinière. Elle décède le 29 août 1782 âgé de 2 mois.
- *Junien Henri* Toussaint Boulinière Dufraisse né le 27 juillet 1783, baptisé le lendemain. Parrain Junien Périgord chirurgien juré de cette ville, marraine Barbe Cantillon de Lacouture, épouse du Sieur Boullinière bourgeois à Saint-Victurnien, représentée par Anne Lemasson.
- *Antoine Louis* Toussaint Boulinière né le 8 octobre 1784, baptisé le 10 ; parrain : Antoine Louis Dumas contrôleur et receveur, marraine Françoise Boulinière. Il décède le 16 août 1787.
- *Anne Adélaïde* Toussaint Laboulinière Dufraisse née le 25 octobre 1788, baptisée le lendemain. Parrain Léonard Périgord Seigneur des Granges, avocat au Parlement, juge civil et criminel de la baronnie de Saint-Junien, marraine Anne Lemasson de Ragier.
- *Luce Eugénie* Toussaint la Boulinière née le 19 octobre 1791 et baptisée le lendemain. Parrain, François Carrier oncle maternel de la baptisée, marraine Luce La Boullinière cousine paternelle du nouveau-né. Il est précisé que le père est officier municipal de Limoges et que le parrain est officier dans les volontaires pour la défense des frontières.

On pense qu'il n'y a pas de descendance de ce rameau.

Jean-Baptiste Toussaint Laboulinière

L'aîné, le père des 3 frères chevaliers de la Légion d'honneur, est donc né à Cognac-la-Forêt le 12 octobre 1747. Demeurant à Saint-Victurnien, il épouse à Rochechouart le 26 novembre 1770 Marie Clavaud de

la Borderie qui décédera un peu plus tard. Il se remarie le 14 septembre 1773 à Saint-Yrieix-sous-Aixe avec Barbe Cantillon de Lacouture de Tramont, demeurant à Limoges, paroisse de Saint-Pierre du Queyroix, née le 1er octobre 1749 à Bonnac-la-Côte. La famille Cantillon de la Couture et de Tramont, est selon le dictionnaire des familles notables, venue d'Irlande se fixer en France dans la seconde moitié du XVIIe siècle à la suite du roi d'Angleterre Jacques II.

On leur connaît les 12 enfants suivants, tous nés à Saint-Victurnien (avec parfois précisé au château) :

- *Léonard* né et baptisé le 15 juin 1774, parrain Léonard Toussaint Boulinière, bourgeois de ce bourg et marraine Catherine Thérèse Devoyon représentée par Léonarde Cantillon.
- *Luce* née le 12 mai 1775. Elle a pour parrain Martial Cantillon, bourgeois de la ville de Limoges et marraine Luce Boulinière habitant Limoges. Elle épouse le 21 décembre 1801 à Cognac, Jean-Baptiste Frugier Puyboyer natif de Gorre
- *Louise* Françoise née le 23 octobre 1776 à Saint-Victurnien, mariée le 22 juin 1824 à Cognac avec Pierre Fleurat Lessart et décédée à Dournazac le 1er mars 1825.
- *Jeanne* née le 1er et baptisée le 3 janvier 1778 ; parrain François Cantilhon de la Couture, procureur du roi à Limoges et son conseiller, marraine dame Jeanne Couder qui a charge de procuration demoiselle Françoise Toussaint de la Boulinière (cet acte de baptême se trouve copié vers le 20 janvier et non en début de registre).
- *Pierre* (qui suit) né et baptisé le 18 novembre 1779.
- *Charles* (qui suit) né et baptisé le 13 juin 1781.
- *Etienne Dominique* né le 29 juillet 1782. Parrain Dominique Lemaçon ingénieur géographe du roi, représenté par maître Etienne Toussaint Boulinière docteur en médecine: ses oncles. La marraine est Dame Léonarde Cantillon épouse de Mr. Carboyneau procureur au présidial de Limoges, sa tante, qui ont signé l'un et l'autre. Il épouse à Rochechouart le 30 juillet 1816 Anne Louise Laylavoix fille de Jean-Baptiste Touyéras Latroubadie. Ce fils sera juge de paix du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, après avoir été un temps sous-préfet.
- *Jean-Baptiste Yrieix Léonard* né et baptisé le 29 août 1783. Son parrain est Léonard Cantillon curé de Saint-Yrieix-sous-Aixe et sa marraine Marie Toussaint Boulinière de Cognac.
- *Joseph* (qui suit) né le 23 octobre 1784, et baptisé le 24, parrain Joseph Cantillon de La Couture, sieur de Lalande, marraine demoiselle Marie Boulinière qui ont signé.
- *Françoise* née le 21 janvier 1787 et baptisée le lendemain ; parrain Claude Joseph Gauthier son oncle et marraine Demoiselle Françoise Toussaint Boulinière sa tante qui a signé.
- *Jean-Baptiste Léonard* né le 20 août 1788 et baptisé le lendemain ; parrain Jean-Baptiste Léonard Toussaint Laboulinière, bourgeois et marraine dame Jeanne de L ?. Cet enfant décède le 4 septembre 1788 à Saint-Victurnien chez Mallet et est inhumé le lendemain.
- *Luce et Anne*[2], née et baptisée le 26 juillet 1790. Les parrain et marraine qui ont signé sont Pierre Laboulinière et Luce et Anne La Boulinière le frère et la sœur de la baptisée.

Porté *bourgeois* sur les différents actes, après son mariage, il devient fermier du seigneur de Rochechouart, duc de Mortemart en 1774, bail qui lui sera renouvelé en 1783[3]
Officier municipal de la commune de Saint-Victurnien pendant la Révolution, il sera juge de paix de Saint-Laurent-sur-Gorre au début du siècle puis maire de Cognac-le-Froid de 1820 à 1822, où il décédera le 24 septembre 1822, déclaration effectuée par ses deux fils Pierre et Etienne Dominique. Son épouse Barbe Cantillon était décédée à Cognac le 1er octobre 1819.

2 La signature de la marraine est bien *Luce et Anne* et confirme ce prénom double unit par « *et* ».
3 voir *d'Onte Ses ?* N° 1; *Vie et féodalité à Saint-Victurnien* de Jean-Claude Vareille. mars 2010.

Ce sont donc Pierre, Charles et Joseph, qui vont faire l'objet de l'étude particulière qui suit.

LES TROIS FRÈRES DE SAINT-VICTURNIEN.

Pierre Toussaint La Boulinière (1779-1827)

Son acte de baptême nous indique qu'il est né le 18 novembre 1779 au château [4] de Saint-Victurnien et qu'il a été baptisé le même jour. Son parrain est Pierre Toussaint de la Boulinière, chanoine régulier de la Congrégation de France, représenté par Pierre Armat, bourgeois du présent bourg. Sa marraine est Marie Cantillon demeurant à Limoges.

Il commence des études de médecine, puis se rend en Italie avec le général Jourdan, Administrateur général du Piémont, qui l'avait pris comme secrétaire.

C'est l'époque où le Premier Consul, par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), institue le corps préfectoral dans les départements et les territoires occupés, aussi de nombreux postes sont créés.
A la fin de l'an VIII, il apparaît comme fonctionnaire attaché au ministère extraordinaire du gouvernement français en Piémont. Il est en même temps professeur de philosophie morale au lycée littéraire de Turin. Il deviendra chef de la division de l'intérieur dans l'administration du Piémont en 1801 puis secrétaire général par intérim l'année suivante (c'est-à-dire sous-préfet).

Dès lors, partout où il va passer, il rédigera et publiera divers ouvrages en rapport avec ses fonctions.
Il quitte donc le Piémont en laissant un « *Plan d'une statistique générale pour les six départements de la 27ème division militaire (ci-devant Piémont) publié par ordre du général Jourdan* » publié en l'an XI à Turin. Ce plan de plus d'une centaine de pages destiné aux administrateurs est précédé de considérations philosophiques sur la statistique en tant que branche de l'économie politique.

En 1803, par arrêté du Premier Consul du 21 prairial an XI (10 juin), il est nommé secrétaire général du département des Hautes-Pyrénées. Il va alors s'intéresser de très près à la région, à ses activités, à ses paysages, à sa culture, à la faune, à la flore, etc...
On lui doit en 1807 un « *Annuaire Statistique des Hautes Pyrénées* ».Il prendra une quantité de notes qui lui permettront ultérieurement d'éditer un ouvrage intitulé



Extrait du cadastre dit Napoléonien (AD en ligne de la Haute-Vienne).
Le château où naquirent les enfants La Boulinière est situé près de l'église (parcelles 251, 251 bis.)

4 Le château de Saint-Victurnien a été en partie détruit par un incendie en 1943 (cf. *D'onte ses* n°1 page 86, article de Michel Moreau. mars 2010

« *Itinéraire descriptif et historique des Hautes Pyrénées françoises* » qu'il publiera en 1825. On verra Monsieur le sous-préfet faire des excursions en dehors des sentiers battus. Il sera la deuxième personne à faire l'ascension du petit Vignemale (3032 m.) avec un guide en 1805. On peut dire qu'il fait partie des premiers pyrénéistes.

Pendant cette période 1803-1810, on lui doit plusieurs ouvrages : un « *Précis d'idéologie* » (1805 édité à Paris), des « *considérations politiques sur l'Allemagne et les divers Etats de l'Europe* » (Paris, 1806), « *De l'influence d'une grande révolution sur l'agriculture, le commerce et les arts* » (Paris, 1808). La même année, il écrit aussi une « *histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises* », ainsi qu'un manuscrit sur « *l'esprit de conquête* », textes qu'il reprendra plus tard dans d'autres ouvrages.

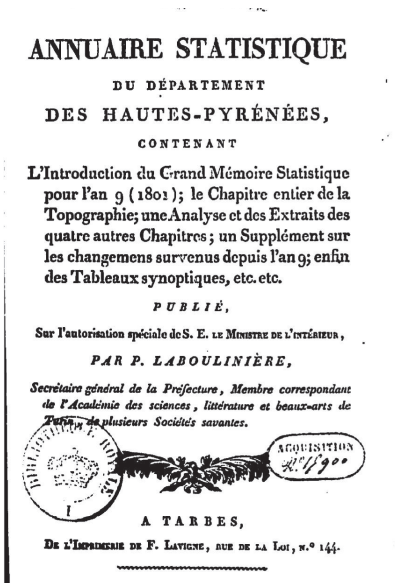

ANNUAIRE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT

DES HAUTES-PYRÉNÉES,

CONTENANT

L'Introduction du Grand Mémoire Statistique pour l'an 9 (1801); le Chapitre entier de la Topographie; une Analyse et des Extraits des quatre autres Chapitres; un Supplément sur les changemens survenus depuis l'an 9; enfin des Tableaux synoptiques, etc. etc.

PUBLIÉ,

Sur l'autorisation spéciale de S. E. le Ministre de l'Intérieur,

PAR P. LABOULINIÈRE,

Secrétaire général de la Préfecture, Membre correspondant de l'Académie des sciences, littérature et beaux-arts de Paris, de plusieurs Sociétés savantes.

ACQUISITION N.° 1900

A TARBES,

De l'Imprimerie de F. Lavigne, rue de la Loi, n.° 144.

Page de couverture de l'ouvrage de Pierre Laboulinière consacré au département des Hautes-Pyrénées. Gallica .

SON MARIAGE ET SES ENFANTS

Il épouse à Paris le 28 juin 1810 un certaine Marie Françoise de Baig (nom d'origine béarnaise). Malheureusement sur la période allant jusqu'à 1860, les actes d'état civil de Paris ont été détruits pendant la Commune, les reconstitutions qui en ont été faites sont encore partielles et ne comportent pas de détails.

De ce mariage naîtront deux enfants :

- *Barbe Joséphine* de la Boulinière née le 14 juillet 1814 à Cognac-la-Forêt,
- *Charles Jacques* de la Boulinière né le 22 février 1816 à Ivry-sur-Seine chez son grand père maternel Joseph Debaig.

En 1811, survient la naissance du fils de l'Empereur, un petit hommage à sa majesté le roi de Rome ne pouvant en aucun cas nuire à une carrière,il écrit à Tarbes, un ouvrage intitulé : « *Idée d'un tableau ou Etat général de la France sous le règne de Napoléon-le-Grand : pour servir à l'éducation de Sa Majesté le roi de Rome* ». Il s'agit d'une esquisse tracée pour la rédaction d'une gigantesque encyclopédie qui trotte dans ses pensées, ainsi que l'organisation nécessaire à sa réalisation. « *Quinze années suffiront pour cette entreprise, qui aura atteint son but principal en offrant au jeune Roi de Rome, vers l'âge de son adolescence, le tableau de cet immense et beau patrimoine qu'il lui importera tant de connaître….* »

Les régimes passent, les fonctionnaires demeurent. Sous la première Restauration, par ordonnance royale du 30 juillet 1814, il est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Beauvais dans l'Oise. Il se lance alors dans un ouvrage intitulé « *Des factions et des conquêtes ou précis des écarts politiques et militaires de la révolution française* ».

Ce livre sera publié en 1815 avant les Cent-Jours. Il reprend l'histoire qu'il avait déjà écrite lorsqu'il était à Tarbes. Il s'attarde surtout sur les 25 ans de la Révolution et de l'Empire et vante les bienfaits « *du retour des Bourbons et des heureux effets de la Restauration* » (3e partie du livre).

Lors des Cent-Jours, il est à nouveau nommé secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, mais il préfère ne pas rejoindre son poste et se faire oublier quelques temps. Et pour cause ! Compte tenu des propos contenus dans ce livre, il

est vraisemblable que des ennuis auraient pu survenir car *le Napoléon le Grand de l'hommage à sa majesté le Roi de Rome* était devenu l'imposteur. Mais qui sait ? Les multiples retournements de veste sont très fréquents dans les périodes troubles de notre histoire.

Toujours est-il qu'après la chute définitive de l'Empire, il est nommé sous-préfet d'Etampes le 13 novembre 1816.
Ses activités lui vaudront d'être promu Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur pour prendre rang à dater du 1er mai 1821. Cette même année, il publie « *De la disette et de la surabondance en France ; des moyens de prévenir l'un en mettant à profit l'autre* » en deux volumes, suivi en 1922 d'un troisième volume en appendice.
Son « *guide* » publié en 1825 dont le titre complet est : « *Les hautes Pyrénées françoises, jadis territoire du Béarn, du Bigorre, des quatre vallées, du Comminges et de la haute Garonne* » est une gigantesque encyclopédie de 1 200 pages en 3 tomes comportant l'histoire de ces régions, des descriptions de tous ordres et des voyages réalisés (voir encadré ci-après). Là encore, une dédicace à son Altesse Royale le duc d'Angoulême ne peut-être que bienvenue !

L'encadré ci-après est une présentation quelque peu ironique d'Henri Béraldi[5], (1849-1931), un historien, bibliophile, écrivain d'art et éditeur, passionné des Pyrénées et inventeur du terme *pyrénéiste*.

C'est au cours de son séjour à Etampes que ce membre de plusieurs sociétés savantes et membre de l'Académie des sciences, littérature et beaux arts de Turin décédera le 25 avril 1827 en sa demeure à l'hôtel de la sous-préfecture.
Les témoins déclarants sont Jean-François Maxime de Roquette, substitut du Procureur du Roy près le tribunal civil de 1re Instance et Monsieur Jean Gillet Boivin Chevallier maire de la ville d'Etampes. L'acte de décès porte le nom de Pierre Laboulinière, mais une rectification rendue par le tribunal de 1re Instance en date du 28 août est apportée en marge : « *……l'acte ci-contre de décès de Mr Pierre Laboulinière sera rectifié et ne sera plus délivré que sous le nom Pierre Delaboulinière. Etampes le 14 décembre 1827* ».
Son épouse Marie Françoise de Baig décède le 20 mai 1862 ; on ignore le lieu.
Haut fonctionnaire de l'Etat, capable de servir avec obéissance, zèle et aussi complaisance tous les régimes successifs comme il sied à ces grands corps d'état avec souvent de la flatterie et parfois de la flagornerie, c'est un esprit, cultivé et curieux de tout. Il fait partie des personnages de second plan qui constituent la trame de notre pays et assurent la continuité de celui-ci au travers des perturbations de l'histoire.

Ce que l'on met dans un pareil guide ?

Une bibliographie (La Boulinière constate que dans les derniers temps les écrits se sont multipliés), une préface, une introduction, une formidable introduction historique (cent trente pages ! paraissez, Romains, Barbares, Vascons, Sarrasins, Cagots, Charlemagne, etc !), la description des villes, des vallées, des établissements thermaux, la comparaison des Pyrénées aux Alpes, la météorologie, les bêtes à cornes, les bêtes à laine, même le laitage, le beurre et le fromage, la chasse à l'ours, la chasse au loup, la chasse à l'izard, la chasse aux palombes, le précis historique de la vicomté de Béarn avec la généalogie des princes (cent pages), l'historique du comté de Bigorre, l'historique des quatre vallées, l'historique du comté de Comminges, les inscriptions romaines, les crétins et les goitreux, le haras de Pau, les poésies de Despourrins, les manufactures, le roulage, les foires et marchés, les mœurs, les pèlerinages de Bétharram et de Héas...

Cette profusion et cette variété de détails, d'ailleurs, ont toujours plu au grand public, qui n'est point tant que cela émoustillé par les pics ! Et depuis Ramond, encore une fois, le répertoire des pics s'était peu étendu ».

5 Ce texte d'Henri Béraldi est extrait du site internet Patrimoine industriel dans la vallée de l'Ouzom

Charles La Boulinière (1781-1859)

Il naît lui aussi au château du bourg le 13 juin 1781. Le parrain est Charles Cantillon de Gramont, bourgeois, son oncle et la marraine demoiselle Jeanne Toussaint la Boulinière sa tante. Le parrain a été représenté par Sieur Léonard La Boulinière son frère qui n'a pas su signer.

Si son frère Pierre maniait aisément le plume, Charles va user du sabre

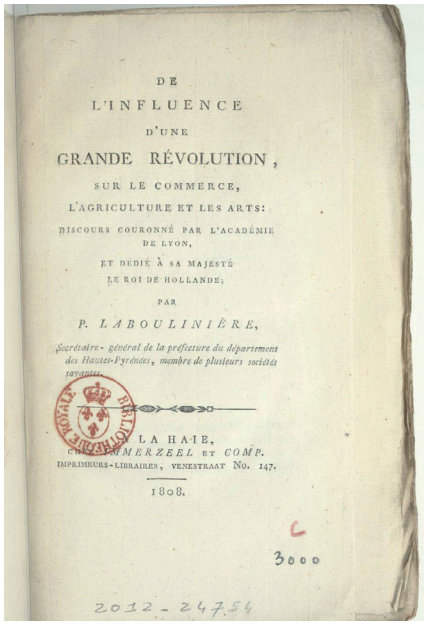
DE
L'INFLUENCE
D'UNE
GRANDE RÉVOLUTION,
SUR LE COMMERCE,
L'AGRICULTURE ET LES ARTS:
DISCOURS COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DE LYON,
ET DÉDIÉ À SA MAJESTÉ LE ROI DE HOLLANDE;
PAR
P. LABOULINIÈRE,
Secrétaire-général de la préfecture du département des Hautes-Pyrénées, membre de plusieurs sociétés savantes.
LA HAIE,
CHR. KRAMERZEEL ET COMP.
IMPRIMEURS-LIBRAIRES, VENESTRAAT No. 147.
1808.
3000
2012 - 24754

Ouvrage de Pierre Laboulinière édité en 1802 *De l'influence d'une grande révolution sur le commerce l'agriculture et les arts.*

C'est au 22e régiment de chasseurs à cheval qu'il entame une carrière militaire. Il entre dans ce régiment le 10 février 1803 à 22 ans. Il va en gravir les échelons successifs : brigadier le 22 décembre 1803, puis maréchal des logis le 5 février 1805. Le 11 mars 1805, il change de régiment et est affecté au 3e régiment de chasseurs commandé par le colonel Alexandre Grosjean. En 1806, il participera à la campagne d'Italie, une campagne pratiquement sans combats.

En 1807, son régiment commandé par le colonel Germain Charpentier intégre l'Armée d'Allemagne et fait partie d'un corps de réserve de cavalerie. Il sera alors promu maréchal des logis chef le 22 juin 1808 et adjudant sous-officier le 1er octobre 1808.

En 1809 son régiment est incorporé au 4e corps de la Grande Armée et participe à la campagne d'Allemagne contre l'Autriche. Là, il va participer aux combats de Neu Ottig près de Braunau. Il est nommé sous-lieutenant le 18 mai 1809 et participe aux combats d'Essling.

Après cette campagne, son régiment est affecté au corps d'observation de l'Elbe, spécialement créé en 1807 par Napoléon et dont il donne le commandement au maréchal Brune, « *chargé de défendre l'embouchure de l'Ems, du Weser, de l'Elbe et de tenir en échec la Poméranie Suédoise, en gardant les bords de le Trebel et de la Peene* »[6]. Il va y rester de 1810 à 1811 avant de rejoindre la Grande Armée.

C'est peu avant le déclenchement de la campagne de Russie, le 1er juin 1812, qu'il est promu au grade de lieutenant. Il va alors vivre cette campagne de bout en bout. Son régiment est engagé dans les batailles de Mohilev, Krasnoïe et bien sûr de la Moskowa le 7 septembre 1812.
C'est une lettre du Maréchal Berthier écrite à Moscou le 11 octobre 1812 qui lui fait part de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret de l'Empereur daté du jour même.

C'est maintenant la triste retraite. Il se retrouve en Allemagne pour la campagne de Saxe. Il est nommé capitaine en juin 1813 et va prendre part aux combats de Leipzig puis c'est la défense du pays et la campagne de France en 1814. Charles sortira indemne de toutes ses campagnes. Il ne participe pas à la campagne de Belgique, après le retour de Napoléon de l'ile d'Elbe. La famille Laboulinière a rallié définitivement le camp de Louis XVIII.
En 1816, le 21 février, il est affecté comme

6 **Comte Mathieu Dumas.** *Précis des événements historiques ou essais historiques sur les campagnes de 1790 à 1814.* **Edition 1826. Tome V. page 276**

capitaine au régiment de chasseurs à cheval de l'Oise, département où son frère est sous-préfet.

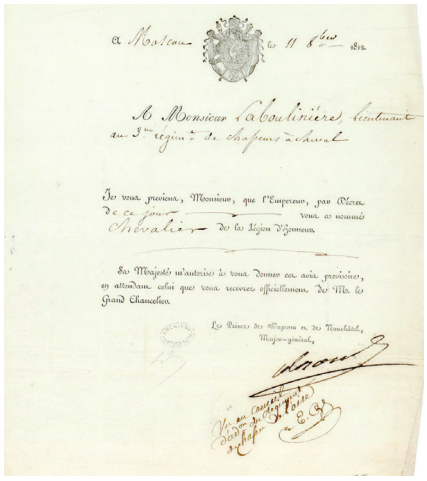

Lettre du Maréchal Berthier informant Charles Laboulinière de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur (dossier LH 1417/66)

Le 7 janvier 1817, il épouse à Cieux, avec toutes les autorisations de l'armée, Catherine Morange une fille de notaire de Limoges. Ses deux témoins sont : son oncle Pierre Laboulinière le curé de Javerdat et son frère Etienne Dominique.

Charles de la Boulinière quitte les chasseurs de l'Oise pour une affectation au 10ème régiment de cuirassiers où il est fait chevalier de l'Ordre de Saint-Louis le 30 octobre 1827.
Il termine sa carrière le 24 septembre 1830 comme chef d'escadron de cuirassiers et est promu officier de la Légion d'honneur le 19 juin 1831.
Il vient s'installer à Saint-Junien, où il reçoit la médaille de Sainte-Hélène[7] le 6 novembre 1858.

Il décède le 21 octobre 1859, au village de Grateresse, à Cieux et est inhumé le dimanche 23.

Joseph La Boulinière (1784-1859)

Il naît le 22 octobre 1784 à Saint-Victurnien.

Son acte de baptême l'indique fils de Jean-Baptiste Boullinière, ce qui lui vaudra ultérieurement la nécessité d'effectuer quelques démarches administratives. Baptisé le 23, son parrain est Joseph Cantillon de la Couture, Sieur de la Lande et sa marraine Marie Boulinière qui ont signé l'acte.

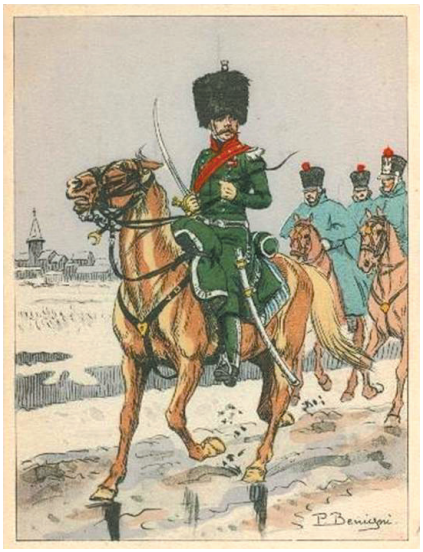

Uniforme d'officier de chasseurs à cheval

Il commence une carrière dans l'administration napoléonienne grâce à son frère. Il remplit les fonctions de courrier à pied et à cheval, ainsi que receveur à cheval et contrôleur de ville dans les contributions indirectes au secrétariat de la préfecture des Hautes-Pyrénées de 1802 à 1806 puis dans l'Hérault de 1806 à 1813.
A partir de 1804, les familles bourgeoises ou nobles peuvent payer un remplaçant pour échapper à la conscription, ce fut vraisemblablement le cas pour Joseph, à moins qu'il n'ait bénéficié d'un bon numéro lors des tirages au sort. Il peut donc continuer sa carrière administrative sans être conscrit.

Mais en 1813, l'armée a été décimée lors de la retraite de Russie et l'Empire a besoin de tous ses fils. Cette fois, la conscription de janvier 1813 n'épargne personne.
On rappelle au service des retraités, des réformés, on nomme sous-lieutenants de

7 voir à ce sujet les dossiers du *Chercheur d'or* n°1 : les 49 médaillés de Sainte-Hélène de Saint-Junien

vieux sous-officiers parfois analphabètes. La formation est très sommaire ; à titre d'exemple, 80% des hommes recrutés dans la cavalerie ne savaient pas monter à cheval : « *On les instruira !* ». Joseph est instruit, il sait parfaitement monter à cheval, il deviendra donc presqu'automatiquement sous-lieutenant au 3e régiment de hussards dès le 21 avril 1813.

Son régiment participe à la bataille de Leipzig. Il fait la campagne d'Allemagne en 1813-1814 dans la division du général Piré. Le 3e hussards s'illustrera lors de la bataille de Montereau le 18 février 1814, l'une des dernières victoires de Napoléon.

Lors de la première Restauration, il reste dans l'armée et est nommé le 8 octobre 1814 lieutenant d'état-major et aide de camp de Monsieur le général baron d'Arriule.
Comme son frère et compte tenu des opinions de la famille, il ne participe pas à la campagne de Belgique.
Le 8 septembre 1818, ce lieutenant aide de camp en non activité épouse, avec toutes les autorisations nécessaires à un officier (acte notarié des parents, décret du 16 juin 1818 délivré à Paris par Monsieur le Directeur du personnel



Plaque commémorative sur le pont de Montereau dédiée aux cavaliers du 3ème hussards

Comte Gentil de Saint-Alphonse, etc….), à Peyrat–le-Château une demoiselle Marguerite Julie Coutissou native de Saint-Léonard-de-Noblat. On ne connaît à ce couple qu'un fils, né à Peyrat-le-Château le 11 décembre 1819, prénommé Jean-Baptiste Donatien Damaze qui décédera âgé de 20 mois, le 26 septembre 1820.
En 1821, il est nommé capitaine et commandant la Garde nationale de Peyrat-le-Château, seule force sur laquelle peuvent compter les préfets des départements, mais à l'égard de laquelle le gouvernement reste méfiant. Il reste à ce service actif jusqu'au 14 mai 1822. Cet officier, placé directement sous l'autorité du préfet ne semblait sans doute pas assez sûr, car Joseph Laboulinière est nommé percepteur et contraint d'accepter le 10 juin 1822. Il passe donc de l'armée, qui apparemment lui plaisait, à l'administration, et devient percepteur de l'arrondissement de Peyrat-le-Château.

La Garde nationale supprimée en 1827, est rétablie par la Monarchie de Juillet et réorganisée en 1831. L'administration se tourne vers lui, car la Garde nationale, milice bourgeoise, réservée à ceux qui paient l'impôt personnel, recherche des cadres. Laboulinière, ancien officier et nouveau percepteur, possède les connaissances requises. Il est donc chargé d'organiser la Garde nationale dans le canton de Peyrat-le-Château en 1832 et 1833.

Cet ancien officier de cavalerie, percepteur des Contributions Directes de Peyrat-le-Château fait alors sa demande de Légion d'honneur en 1838. Manque de chance son acte de baptême le désigne sous le nom Boullinière, il faudra alors l'intervention du juge de paix du canton de Saint-Junien, Chabodie Dupérat, pour établir un acte de notoriété le 24 décembre 1839 portant rectification de son nom, ainsi que la présence de 7 témoins « *lesquels pour rendre hommage à la vérité nous ont déclaré qu'ils connaissaient parfaitement monsieur Joseph Laboulinière, ….que celui représenté sous le nom de Joseph Boullinière a toujours porté le nom de Laboulinière ainsi que son père et que sa famille est généralement connue sous ce nom* »
Ces sept témoins sont tous des parents ou personnalités bien connues dans la région ; il s'agit de son frère Charles Laboulinière,

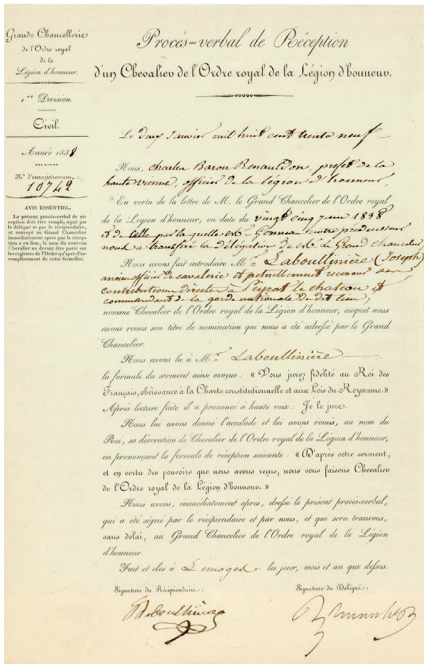

Procès-verbal de réception de Joseph Laboulinière en qualité de chevalier de la Légion d'honneur.
Dossier LH 1417/68

chef d'escadron en retraite âgé de 58 ans, monsieur Dominique Etienne Laboulinière, autre frère, juge de paix du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre âgé de 57 ans, monsieur Martial Merlin, propriétaire âgé de 62 ans demeurant à Saint-Victurnien, monsieur Martial Simon Martin Chabant ancien notaire, suppléant du juge de paix du canton de Saint-Junien âgé de 53 ans, monsieur Joseph Desvergnes-Lafont, propriétaire âgé de 57 ans, monsieur Martial de Maublanc ancien capitaine de cavalerie, officier de Saint-Louis et chevalier de la Légion d'honneur âgé de 53 ans, monsieur François Noël Surin, propriétaire âgé de 45 ans, demeurant séparément en la ville de Saint-Junien.
Il est donc fait, enfin chevalier de la Légion d'honneur à dater du 30 mai 1838, titre signé à Paris le 6 mars 1840.

Comme son frère, il réclame la médaille de Sainte-Hélène qui lui est accordée et remise à Peyrat-le-Château le 24 avril 1858.
Il décède le 31 octobre 1859, sans précision du lieu, 10 jours après son frère Charles.

CONCLUSION SUR LES TROIS FRÈRES

Ces 3 frères de Saint-Victurnien, issus de petite noblesse et de bourgeoisie limousine, ont été de remarquables serviteurs de l'Etat, l'un dans le domaine civil, le deuxième dans le domaine militaire et le troisième dans les deux domaines. Partis des bords de Vienne et comme beaucoup de jeunes de leur génération, la Révolution et l'Empire les ont amenés à quitter leur Limousin et à découvrir l'Allemagne et l'Europe à des titres divers. L'un d'eux administrera une partie de l'Italie avant d'administrer des départements français, un autre ira de la Dalmatie jusqu'à Moscou, le dernier ne connaitra qu'un peu d'Allemagne avant de revenir au cœur du Limousin.
Si l'on continue l'arbre généalogique de cette famille, on constate que leurs descendants perpétuent cette pratique du service de l'Etat et que l'attribution de la Légion d'honneur se poursuit aux générations suivantes ; trois petit-fils de Pierre Toussaint de La Boulinière seront officiers de la Légion d'honneur.

Quelques informations sur les générations suivantes.

Nous abandonnons les autres enfants de Jean-Baptiste Toussaint Boulinière, les filles et le garçon Etienne Dominique, juge de paix de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui vont demeurer en Limousin et y fourniront des magistrats locaux, pour nous concentrer sur les enfants de Pierre. Il semble qu'il n'y ait pas eu de descendance chez Charles et Joseph (voir arbre généalogique ci-après)

Enfants de Pierre de La Boulinière

Du mariage de Pierre Laboulinière avec Marie Françoise de Baig sont nés deux enfants dont:
- Barbe Joséphine de Laboulinière, née le 14 juillet 1814 à Cognac-la-Forêt, décédée le 19 juin 1858 à Hanches .Elle va épouser le 21 janvier 1835 un Monsieur Pierre Paul Gustave Guespereau, inspecteur des

douanes, maire de Hanches en Eure-et-Loir et conseiller d'arrondissement, et chevalier de la Légion d'honneur.

De cette branche naîtront 2 garçons et 2 filles ; un des fils, Charles Henry sera militaire, colonel directeur d'artillerie à Lille, chevalier le 4 juin 1888 et officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1891. Pour maintenir la tradition et faire bonne mesure, Edmond son fils sera lui général et grand officier de la légion d'honneur !

- Charles Jacques de La Boulinière né le 21 février 1816 à Ivry-sur-Seine, décédé le 6 août 1871 à Paris. Il épouse le 21 mai 1844 à Paris 12e (il s'agit d'un arrondissement de l'ancien Paris avant annexion des communes limitrophes) Marie Félicie Joséphine Tarbé des Sablons née à Paris. Charles Jacques est avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Là encore 2 garçons et 2 filles vont naître de ce mariage. Et cette fois, ce sont les 2 garçons qui seront officiers de la Légion d'honneur.
- Arthur Edmond Marie de Laboulinière sera général de brigade de cavalerie et outre ses titres de la Légion d'honneur, il sera aussi commandeur de l'ordre du Lion et du Soleil titre conféré par le Shah de Perse.
- Joseph Jules Marie de Laboulinière sera quant à lui ambassadeur. Il commencera sa carrière au Portugal comme secrétaire conseiller puis chargé d'affaires de France à Constantinople à une époque troublée (1896), pour l'achever comme ministre plénipotentiaire de 1re classe (Athènes, Le Caire). Il obtiendra le titre de commandeur de la Légion d'honneur.

Saint-Victurnien à l'origine d'une pépinière de serviteurs de l'état

Partis sur l'histoire de trois frères Toussaint Laboulinière nés au château de Saint-Victurnien à la fin du XVIIIe siècle, nous sommes arrivés sur une famille de serviteurs de l'Etat, militaires et civils. La descendance de Toussaint Laboulinière le fermier du seigneur de Rochechouart, duc de Mortemart, a collectionné les titres de légionnaires aux XIXe et XXe siècles, et a maintenu une certaine conception du service de l'Etat.

Jean-Claude Frölich

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

ARBRE GENEALOGIQUE DES TOUSSAINT LABOULINIERE

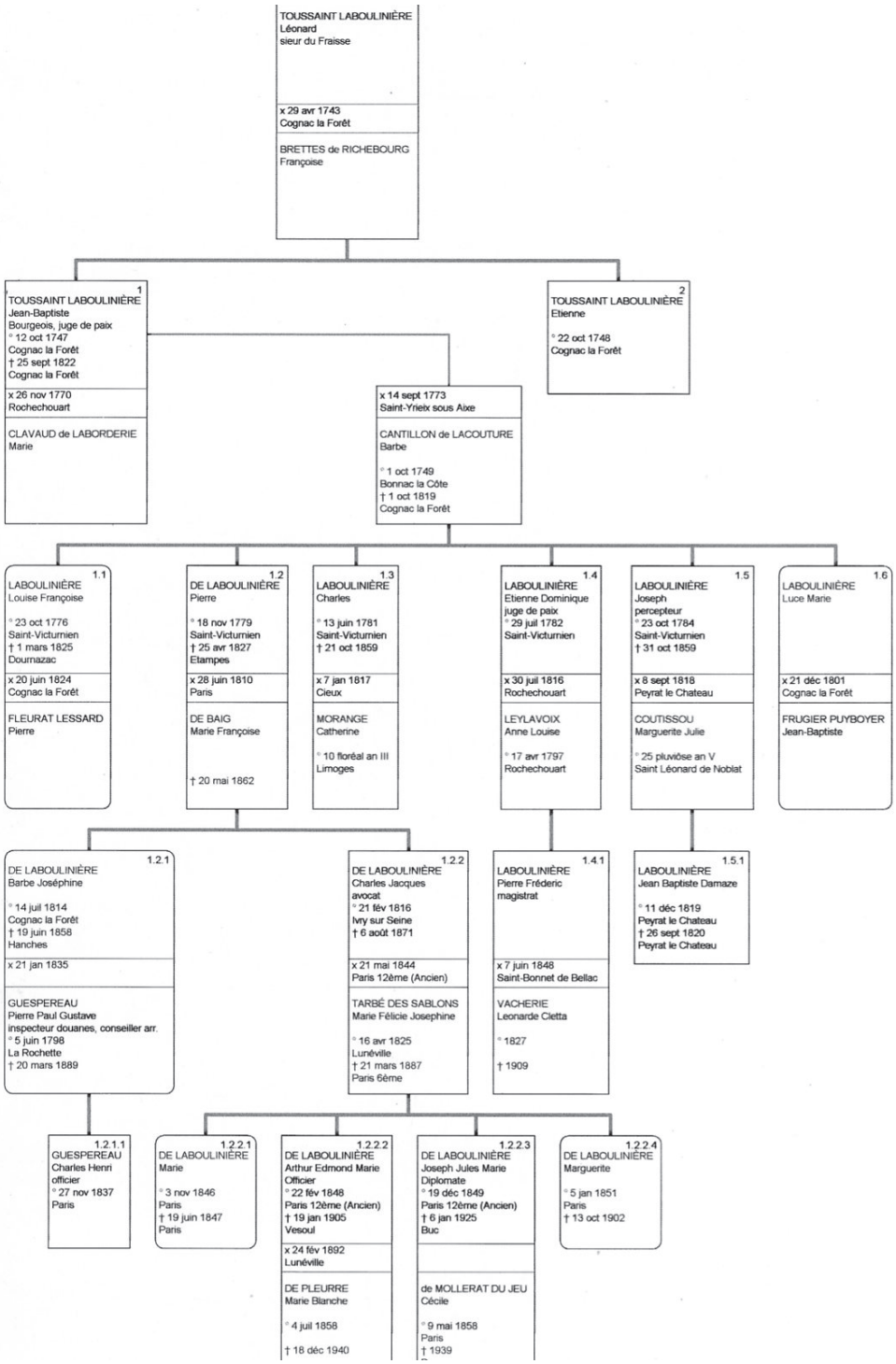

Références et orientations bibliographiques

Dossiers Légion d'honneur
LH 1417/66. Charles La Boulinière
LH 1417/68. Joseph Laboulinière
LH 1417/69. Pierre de Laboulinière
LH 317/91. Arthur Edmond Marie de La Boulinière
LH 1417/67. Joseph Jules Marie de La Boulinère
LH 1224/46. Pierre Paul Gustave Guespereau
LH 1224/45. Charles Henri Guespereau

Comte Mathieu Dumas
Précis des événements historiques ou essais historiques sur les campagnes de 1790 à 1814.
Edition 1826. Tome V. page 276.

Grand dictionnaire universel du XIXe siècle.
Pierre Larousse Tome X. Paris 1873.

Louis Guibert
La Monnaie de Limoges (extrait de l'Almanach limousin)
Ducourtieux Limoges. 1893.

Extrait de Prosopographie génovéfaine. Répertoire biographique des chanoines réguliers de Saint Augustin de la Congrégation de France (1624-1789).

Nicolas Petit
Ecole des Chartes.

Georges Blond
La Grande Armée.
Robert Laffont. 1979.

Jean-Claude Vareille
Vie et féodalité en terre de Saint-Victurnien.
D'Onte Ses n° 1. Mars 2010 Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin.

Dictionnaire des familles françaises ou notables à la fin du XIXe siècle par Chaix d'Est-Ange.1907-1908-1909

Pierre Laboulinière
Dossier de sous-préfet. Cote F 1 bl 1661
Archives Nationales

La médaille de Sainte-Hélène
Les dossiers du *Chercheur d'or* n° 1. Mars 2010.

*Bulletin archéologique et historique du Limousin.*1919. Tome 67

Archives départementales de la Haute-Vienne

Sites internet
Ordre Royal et militaire de Saint-Louis

Dossiers Légion d'honneur : base Leonore

Base des médaillés de Sainte-Hélène

BnF Gallica

Patrimoine industriel dans la vallée de l'Ouzom

LIMOUSIN
à Paris

LA MAISON DU LIMOUSIN
A PARIS

UN CENTRE D'AFFAIRES :
Location de salles de réunions de 2 à 50 personnes
(À partir de 49€ Ht la ½ journée)

UNE BOUTIQUE DE CREATIONS & PRODUITS REGIONAUX
Tout au long de l'année

DES ÉVÈNEMENTS
Retrouvez tous les évènements et les actualités du Limousin à Paris, sur notre site Internet :
www.maisondulimousin.com



30, rue Caumartin – 75009 PARIS -
Tel : 01.40.07.04.67
Ouvert du lundi au vendredi 9h-18h30
le samedi 14h-18h

LA MAISON DU LIMOUSIN

Août 1914 : des civils étrangers rassemblés au camp de La Courtine

Guy Marchadier

L'auteur : Guy Marchadier, est proviseur honoraire passionné d'histoire régionale et en priorité de la Creuse. Il n'est pas historien au sens habituel mais plutôt collecteur de mémoire. Depuis des années il a parcouru la campagne creusoise avec un magnétophone, un appareil photo et un cahier d'école pour recueillir le témoignage de nos anciens et des témoins de la vie et des évènements de ce monde rural si riche. Sans oublier les amis pourvoyeurs de documents «Tu en feras ce que tu voudras!». Tout cela consigné et publié ensuite dans des ouvrages (8 au total) illustrés bien sûr par des Cartes postales ou des photos.

La découverte de cartes postales nouvelles et inédites est toujours un événement pour un collectionneur et en l'occurrence quand celles-ci apportent un éclairage sur des périodes de l'histoire du département de la Creuse et l'histoire en général. Ces trois cartes expédiées du Camp de La Courtine le 13 août 1914 étaient destinées à des correspondants autrichiens.

Ces cartes ne sont pas parvenues à destination et portent côté correspondance les mentions : « *RETOUR A L'ENVOYEUR* » par un cachet de la poste et celle manuscrite précisant « *Relations postales suspendues avec l'Autriche* »
Les expéditrices en sont Marie Nusser et Marguerite Fischer dont les noms sont à consonance autrichienne, elles occupent la baraque N°5 chambre13 dans le camp.
« *Nous ne savons pas quand nous reviendrons chez nous par la Suisse et peut être aussi par l'Italie nous sont fermés. Il faut avoir patience* »
« *Nous nous portons bien. Priez la révérende mère qu'on me garde ma place à l'école si je ne pouvais être à Vienne au commencement de l'école* »
Cette écriture dénote une bonne maîtrise de la langue française. Etaient-elles étudiantes en France ou enseignantes ?
Côté vue, sur les trois cartes, on voit un cortège de gens en civil habillés comme des citadins portant des bagages et parmi lesquels on distingue outre les hommes nombre de femmes et d'enfants.
Des soldats en armes sont visibles sur les clichés ainsi qu'un officier à cheval.
L'énigme posée par ces trois documents nécessitait une recherche dans les journaux d'époque : la réponse se trouvait finalement dans « *Le Courrier du Centre* » dans les numéros d'août 1914. La lecture de ces différents extraits donne la solution de cet évènement.

Courrier du Centre 62° Année N° 214 du Jeudi 6 août 1914

Au camp de La Courtine.
Un certain nombre d'étrangers doivent arriver au Camp de La Courtine le 7° jour de la mobilisation.
Une partie de ces étrangers sera mis à la disposition des communes pour les travaux



divers et notamment agricoles.
Le maire prévient les habitants qui pourraient en avoir besoin d'en faire immédiatement la demande à la mairie.
Il est à préciser que la participation de ces étrangers à des travaux agricoles ne trouva pas de suite pour des gens n'ayant aucune expérience en ce domaine

Courrier du Centre 62° Année N° 217 du Dimanche 9 août 1914

Un convoi d'Allemands et d'Autrichiens quitte Paris
Le Journal officiel publie la loi attribuant à l'autorité militaire le droit de pourvoir, par voie de réquisition au logement et à la subsistance des personnes étrangères évacuées sur certaines régions de l'intérieur.
En vertu de ces dispositions, dit le Petit Parisien un fort contingent d'étrangers ayant demandé à rester en France a quitté la gare d'Austerlitz pour être dirigé sur Châteauroux et réparti ensuite dans la région voisine.
Hier sont partis, de la même gare :
A 8 h 47 : un train d'étrangers pour Guéret
A 2 h 25 : un train pour Le Blanc
A 15 h 47: un train pour Limoges
A 16 h47: un train pour Libourne
A 19 h 47: un train pour Châteauroux

Courrier du Centre 62° Année N° 222 du Vendredi 14 août 1914

Le camp de La Courtine (Creuse) est affecté à l'internement de la colonie étrangère

Samedi 8 août, par trois trains spéciaux, sont arrivés, pour être parqués au camp de La Courtine, onze cent quatre-vingt-onze étrangers, de toutes les nationalités: femmes, enfants, hommes.
Tous les habitants de La Courtine se sont massés à l'entrée de l'avenue de la gare au camp pour voir défiler cette longue théorie, vraiment pittoresque, composée de gens appartenant à toutes les classes de la société, revêtus de costumes variés. Les uns étaient richement habillés, les autres portaient la livrée de la misère.
Quelques uns avaient à la boutonnière les couleurs françaises, quelques autres portaient des décorations étrangères.
Des femmes tenaient dans leurs bras des enfants nouveau-nés; tous portaient riches et pauvres, de lourdes valises, qui semblaient peser lourdement aux bras débiles des femmes ou de gens paraissant peu habitués à transporter des fardeaux même légers.
Cette foule hétérogène était encadrée de troupes françaises, des réservistes baïonnette au canon et fusils chargés à



balles. La garde civile, nouvellement créée à La Courtine prêtait son concours à la troupe et à la gendarmerie pour veiller à l'internement des prisonniers dans les casernes du camp. Le défilé de la gare aux bâtiments militaires s'est effectué en silence et dans le plus grand ordre.
Aucun cri discordant n'a été poussé sur le passage de cette colonne, qui comprenait des hommes et des femmes de toutes les races reconnaissables aux traits du visage. Beaucoup des hommes semblaient être des commis-voyageurs. Les objets transportés par cette foule bigarrée appartenaient à toutes les catégories: valises, malles, ballots, instruments de musique, etc..
Le sous-préfet d'Aubusson présidait à cet internement accompagné d'un sous-intendant militaire et d'autorités municipales.
Ces étrangers vont être nourris par les soins de l'état: ils auront droit à 300 g de pommes de terre et 500 g de pain par personne et par jour. Ils seront soigneusement maintenus dans le périmètre du camp.
On nous annonce de nouvelles arrivées pour la semaine prochaine et il parait que le nombre des internés dépassera 2400 individus.
Cette conséquence de la guerre impressionne vivement la population courtinoise, habituée à voir des soldats circuler dans ses rues et non cette foule où toutes les races européennes, toutes les professions, toutes les situations sociales se mêlent dans une confusion pleine d'imprévu et de pittoresque.

Courrier du Centre 62° Année N° 284 du Jeudi 15 Octobre 1914

La Courtine Au camp
Comme nous l'avions annoncé, les Allemands et Autrichiens qui avaient été concentrés au camp au début de la guerre, ont été évacués ces jours derniers sur Agen (Lot et Garonne) Bergerac (Dordogne) et Ajain (Creuse)

Ce dernier article fait état de l'évacuation du camp de La Courtine pour des destinations diverses. Certains iront rejoindre les bâtiments de l'ex petit séminaire d'Ajain qui deviendra pour la durée de la guerre « Camp de Concentration des étrangers » tel que le confirme le cachet du camp.

Documents rassemblés par
Guy Marchadier

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

De juillet à octobre 1917
Le soviet de La Courtine

Bernard Bondieu

Bernard Bondieu est né et vit en Creuse. En écrivant ce texte, il ne fait pas œuvre d'historien, mais il rapporte une série d'évènements collectés, au fur et à mesure qu'il avançait dans la vie, au travers de lectures, au cours de conversations, conférences, films, concernant cet épisode du soviet de la Courtine, qui fut pour lui une guerre dans la guerre. Bernard Bondieu pense qu'il y a l'histoire officielle celle qui est enseignée, et des évènements que, pour « la raison d'état », on tente d'oublier. Rappelons-nous ce film de Stanley Kubrick « Les sentiers de la gloire » sorti en 1957 et présenté sur les écrans français 18 ans plus tard, en 1975.



Prisonniers russes derrière des barbelés dans le camp de La Courtine, en Creuse, entre juillet et octobre 1917

En 1897, La Courtine, en Creuse, est une ville de 1100 habitants. Le canton en compte 7400.
Cette même année le choix est fait d'y implanter un site militaire qui devrait atteindre une superficie de 6 000 hectares. Le camp ouvrira en 1901 et sera inauguré en 1904.
En 1914, il sert de base d'entraînement pour les soldats qui seront dirigés vers le front, mais, début août les habitants de La Courtine assistent à un défilé d'une étrange nature : en effet, La Courtine « accueille » plus d'un millier de personnes, femmes, enfants et hommes arrêtés et parqués au camp militaire parce qu'étrangers, ou d'origine étrangère, et donc suspects. Toutes les nationalités, toutes les classes de la société sont représentées, des plus riches aux plus pauvres. On y compte des femmes avec des nouveau-nés dans les bras ; tous sont chargés de lourds fardeaux et avancent encadrés par les troupes françaises baïonnette au canon et fusils chargés à balles. Leur passage se fait dans le silence, la population habituée à voir circuler les soldats du camp est vivement impressionnée par cette conséquence de la guerre qui fait qu'il suffit de porter un nom à consonance étrangère pour être suspect et interné.
De juillet à octobre 1917, c'est un autre événement qui va intriguer les habitants de la Courtine. Événement qu'on nommera « Soviet de La Courtine ».

LE TSAR SOUTIENT LA FRANCE

C'est en 1916 que le tsar de Russie envoie des troupes sur le front Ouest pour soutenir son alliée la France, en échange d'armes pour ses armées en difficultés sur le front Est. Compte tenu des effectifs, il semble qu'il s'agissait principalement pour le gouvernement Français, d'une opération visant à redonner confiance à des troupes occidentales épuisées et démoralisées. En fait, ce sont quatre brigades qui ont été mises sur pied à partir de janvier 1916 soit environ 40 000 hommes.

On parle alors de « *rouleau compresseur* » russe, susceptible de faire basculer le rapport des forces sur le front. Il semble que pour le tsar, il y ait eu aussi dans cette affaire un objectif de politique intérieure, celui d'éloigner des usines du pays des militants jugés un peu trop subversifs en cette période de grande agitation politique.

Cet épisode est évoqué par Léon Trotsky dans « *Ma Vie* », lequel raconte comment l'arrivée du corps expéditionnaire russe a abouti à son expulsion de France en septembre 1916 : « *il se trouva qu'en expédiant à la République Française des soldats russes, des détachements insignifiants qu'on disait symboliques, le gouvernement du tsar avait aussi mobilisé en toute hâte un nombre disproportionné de mouchards et d'agents provocateurs* ». Quoiqu'il en soit, ce sont quarante mille hommes qui arrivèrent en France au printemps 1916, après avoir embarqué à Vladivostok en mer du Japon pour la première brigade partie de Moscou le 3 février 1916 et arrivée à Marseille le 20 avril au terme d'un épuisant voyage de soixante quinze jours.

Les trois autres brigades partirent du port d'Arkhangelsk, en mer Blanche, afin d'éviter les sous-marins allemands. Elles atteignirent La Rochelle en quinze jours après avoir navigué dans l'océan glacial arctique et la mer du nord. Cependant, l'acheminement de leur matériel prit un énorme retard et ces troupes ne furent finalement disponibles qu'au mois d'août. Les deuxième et quatrième brigades furent alors expédiées sur le front de Macédoine et seules restèrent sur le territoire français la première et la troisième.

Ce sont les hommes de cette première brigade qui furent les acteurs principaux des événements de La Courtine. Des études ont montré qu'ils étaient majoritairement d'origine urbaine, qu'ils savaient pour la plupart lire et écrire et qu'ils étaient considérés comme des éléments politisés. Il y avait entre ces hommes et leurs officiers un véritable fossé puisque le vieux maréchal Palitzine, commandant « *suprême* » des troupes russes en occident, était un des organisateurs de la terrible répression de la révolution de 1905. D'une manière générale, les officiers étaient issus des rangs de la noblesse tsariste honnie par les hommes du rang. Il faut savoir que dans les troupes russes pouvait être pratiqué le châtiment corporel: les soldats indisciplinés étaient fouettés.

Les troupes russes furent donc envoyées



Les troupes russes arrivent à Marseille le 20 avril 1916, après 60 jours de mer entre l'océan Pacifique, l'océan Indien, le canal de Suez, puis la Méditeranée.

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN



Les troupes russes relevant les unités françaises sur le front en 1916, des panneaux rédigés en cyrillique jalonnent les tranchées.

au camp de Mailly pour y être préparées à la guerre de tranchée en particulier à l'utilisation des masques à gaz. Les soldats seront tout d'abord engagés sur le front de Champagne, jetés en première ligne avec les troupes coloniales et subiront des pertes énormes. Ces premiers assauts vont rapidement contribuer à nourrir leur mépris pour les officiers prudemment installés à l'arrière des lignes pour mieux apprécier les effets dévastateurs de leurs tactiques.

Plus tard, ces hommes seront notamment engagés dans l'offensive Nivelle, au printemps 1917. Ce terrible épisode plus connu sous le nom de « *Chemin des Dames* » se révélera être l'un des plus grands désastres de cette guerre. D'énormes moyens en hommes et matériels avaient été concentrés. L'opération devait être décisive et entraîner la dislocation des lignes allemandes. Il n'en fut rien et les rêves de gloire du général Nivelle s'effondrèrent bien vite.

Côté français, ce sont plus de 100 000 hommes qui périrent en quelques jours pour un résultat négligeable. Le général, lui, ne perdit que son commandement et fut remplacé par Pétain, nommé « *généralissime* ». Ces cent mille morts venaient s'ajouter à la sinistre comptabilité ouverte depuis le début des hostilités : 360 000 morts en 1914, 320 000 morts en 1915, 270 000 morts en 1916 et 136 000 pour l'inutile offensive de la Somme. A ce rythme, les ressources du pays en jeunes hommes étaient en passe de s'épuiser et « *le moral* » au front, mais aussi à l'arrière dans les faubourgs populaires et les usines, était profondément affecté.

Les soldats russes et leurs compagnons d'infortune des bataillons sénégalais furent particulièrement exposés durant cette offensive, avec pour mission, le 16 avril, de reprendre Courcy. Ils subirent de lourdes

pertes du fait notamment de l'utilisation des gaz et de leur manque de préparation. Pierre Miquel, dans « *le Chemin des Dames* » (Ed. LAP) parle de 5 000 morts en une journée.
Il faut imaginer ce qu'était la situation de ces soldats russes, séparés de leurs familles par des milliers de kilomètres, condamnés à mourir par centaines sur des terres étrangères et pour des enjeux ne les concernant pas. Il faut imaginer leur état d'esprit alors qu'avant leur départ déjà, ils avaient côtoyé la fermentation révolutionnaire qui balayait la Russie.
Il faut comprendre leur amertume à se retrouver contre leur gré engagés dans des affrontements meurtriers pendant que dans leur pays se déroulaient des événements considérables qui allaient bouleverser le monde et susciter un formidable espoir.
En effet, au printemps 1917, c'est le début de la révolution russe avec « *les journées de février* » (du 27 février au 12 mars) qui conduisirent le tsar Nicolas II à l'abdication. L'un des moteurs de ces journées avait été l'aspiration populaire à la paix immédiate. L'une des premières décisions des nouvelles autorités (gouvernement « *provisoire* » de Kerenski) fut justement de poursuivre la guerre. Dans ces conditions, le processus révolutionnaire ne pouvait que s'amplifier. Le pays se couvrit de conseils ouvriers et paysans (soviets), instaurant progressivement une situation de double pouvoir avec une influence grandissante des bolcheviques (minoritaires).
Ces événements parvenaient par bribes aux troupes russes engagées sur le front français et bien sûr le souffle de la révolution produisit là aussi ses effets. Des rapports de police signalaient l'activité « *d'agitateurs* » pacifistes dont Mecheriakoff, ainsi que la circulation dans les régiments russes d'un journal révolutionnaire « *Natcholo* » (Le Début).

LA REVOLTE

Le premier mouvement collectif d'indiscipline chez les soldats russes se produisit à l'arrière du front le 1er mai 1917, à Neufchâteau dans les Vosges où le contingent avait été replié, les officiers ayant perçu les premiers signes de lassitude et de résistance des hommes. A l'occasion d'une étrange revue militaire, l'immense foule des soldats se range encore par bataillons et compagnies, mais ils arborent des oriflammes rouges et des inscriptions sur calicots « *Vive les Soviets des soldats, à bas la guerre !* ». Le général Palitzine est conspué et les soldats disent leur refus de retourner au front.

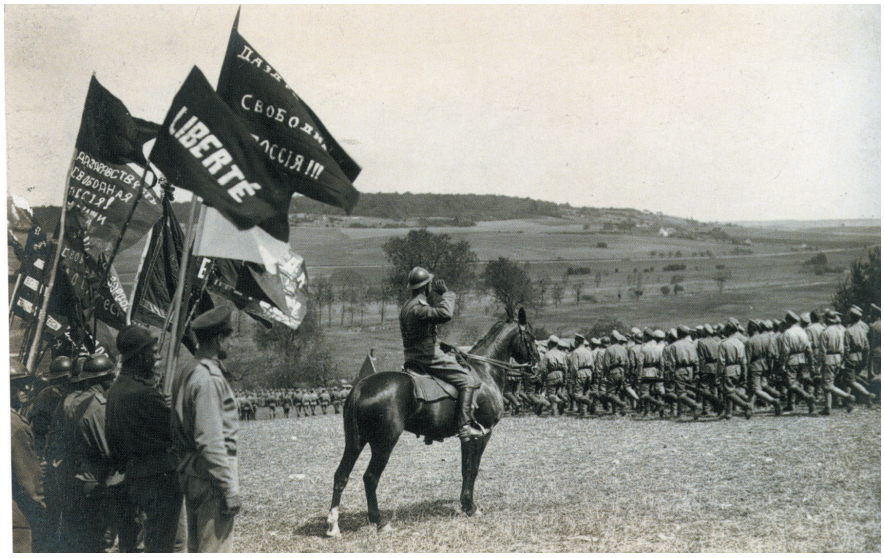

Malgré les tentatives des états majors de mettre au pas les soldats, ceux-ci arborent des banderoles en français ou en russe.

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN



Sur les banderoles les soldats affirment en russe: «Vive la Russie» et en initiales «libre, démocratique, socialiste».

Les comités régimentaires, qui avaient été mis en place sous l'impulsion de deux délégués du gouvernement provisoire de Kerenski et qui étaient contrôlés par la hiérarchie, furent boycottés par les hommes de troupe, les officiers perdant peu à peu leur autorité et leurs privilèges (droit de disposer d'une ordonnance et d'aller à cheval...).
Un rapport du gouvernement provisoire russe parla alors de la publication dans la troupe de «*bulletins de tendance léniniste* ». Il s'agissait pour l'un d'entre eux d'une allusion à la « *Déclaration des Droits du Soldat* », parvenue de Moscou.
Mais pour l'essentiel, les brigades se rassemblaient sous les mots d'ordre de « *liberté !*» (contre les excès répressifs des états-majors tsaristes toujours en place) et de « *retour en Russie !*».
Une telle évolution des choses était intolérable pour l'état-major français, lui-même confronté à une considérable augmentation des cas de désertions, de fraternisations avec l'ennemi ou de rébellions face à des ordres criminels.

Dans son livre « *La Grande Guerre* », publié chez Fayard, Pierre Miquel évoque cette période : « l*e 19 mai c'est le premier incident sérieux à Troyes. Les désordres continuent jusqu'au 5 Juillet ; les drapeaux rouges fleurissent aux fenêtres, on chante l'Internationale dans les gares, on brise les vitres, on dételle les locomotives, dont on a vidé les réservoirs* ».
« *Buveurs de sang ! Assassins ! Vive la Révolution !* », crièrent au général Bulot, venu les haranguer, deux mille hommes de la cinquième division française à Ville-en-Tardenois

Partout ce furent des actes de résistance, des centaines de ces faits ayant été mis en évidence par les historiens. S'opéra alors la jonction avec « *l'arrière* » où, en mai, se déclenchèrent des grèves qui à Paris entraînèrent 100 000 ouvriers et ouvrières, contre la pénurie et la hausse des prix des denrées alimentaires. On parlait alors de « *front intérieur* » pour évoquer la considérable croissance des effectifs syndicaux : 200 000 à la Fédération des Métaux, contre 7 000 en 1914. Cette organisation appelait les ouvriers à s'unir contre la guerre avec leurs camarades russes et allemands (P Miquel, « Le Chemin des Dames »).

Les mêmes causes produisirent les mêmes effets en Italie, en Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne. Le spectre de la Révolution hantait toutes les bourgeoisies européennes.

Les tribunaux militaires frappèrent alors avec la plus extrême brutalité, au service de leurs maîtres, « *marchands de canons* », qui n'avaient pas encore leur content de chair humaine.
Il s'agissait parfois de fusiller pour l'exemple, y compris des innocents. Ce fut le cas dans l'affaire des six fusillés de Vingré et des quatre caporaux de Sovain. Il y eut aussi l'exécution sur sa civière d'un lieutenant blessé qui avait osé ordonner le repli à ses

hommes après plus de 60% de pertes de ses effectifs. L'objectif était de terroriser pour poursuivre l'ignoble boucherie.

« On croit mourir pour la patrie et on meurt pour des industriels »
Anatole France



A LA COURTINE

Déjà aux prises avec ces difficultés, l'état-major décida d'éloigner les troupes russes du front afin d'éviter la contagion révolutionnaire et permettre la répression des éléments insoumis. C'est le sens d'un rapport du général Castelnau adressé à Foch. Le premier juin 1917, le ministre de la guerre Paul Painlevé décide d'envoyer ces troupes au camp de La Courtine à cinq cents kilomètres du front.

On peut penser que le site de La Courtine fut choisi du fait de son isolement au centre du pays, loin des grands axes de communication et de tout centre urbain d'importance.
Il est évident que la décision de mater la révolte, y compris par les armes, avait été prise et, qu'à cette fin, la plus grande discrétion devait être observée. De ce point de vue, La Courtine avait la configuration idéale.
A cela vint s'ajouter une censure militaire particulièrement hermétique, qui ne laissera rien filtrer. A ce propos, notons que dans la presse locale, consultée aux archives départementales de la Creuse à Guéret, on ne retrouve la trace de ces événements que par un appel anodin des autorités à destination de la population, laquelle est invitée à signaler la présence de chevaux errants, qui ne sont autres que ceux des soldats russes, libérés par leurs soins avant la « *bataille* ».
C'est le 26 juin 1917 que la première brigade russe, ainsi que deux bataillons de dépôts, arrivent à La Courtine. Leur effectif est de 10 300 hommes et 136 officiers. Le général Foch indique, dans une note, que cette brigade est la plus « *contaminée* », composée d' « *ouvriers et de meneurs* ».



Soldats russes : croquis inédit dessiné par un officier interprète français.

Ces hommes refusèrent de rendre leurs armes qu'ils amenèrent avec eux dans le camp.

La troisième brigade arrive le 5 juillet, forte de 6 504 hommes et de 113 officiers. Cette brigade « *semblait être d'un meilleur esprit que la première* » (P. Poitevin : Bataille au Centre de la France). Il semble bien alors que le choix des autorités ait été, à défaut de rapatriement en Russie ou de reddition des insoumis, de pousser les troupes russes dans une lutte fratricide, pour rétablir l'autorité.



Juin 1917 : les soldats russes s'installent au camp de La Courtine.

CONSTITUTION DU SOVIET

De leur côté, les soldats de la première brigade, balayant les comités bidons mis en place par la hiérarchie et contrôlés par elle, organisèrent leur soviet (conseil). Ils constituèrent une milice pour maintenir l'ordre dans le camp, régler les conflits et veiller au respect des populations civiles. Les généraux et officiers russes furent rapidement déchus de leur commandement et expulsés. Le 22 juin (date russe), une assemblée générale de la première brigade adressa au monde la note suivante : « *La seule ressource pour cela (*pour retourner en Russie ndr*), c'est de s'unifier et catégoriquement refuser d'aller sur le front français (...) donc, encore une fois, nous prions, nous exigeons et nous insistons qu'on nous renvoie en Russie. Envoyez-nous là d'où nous avons été chassés par la volonté de Nicolas le Sanglant (...) là-bas, en Russie, nous saurons être et nous serons du côté de la liberté, du côté du peuple laborieux et orphelin...* ».

Un journal de la brigade fut créé, intitulé « *Le Bulletin* ». L'objectif jusqu'au bout restera pour ces hommes le retour en Russie. Le moyen sera le refus de toute préparation d'un éventuel renvoi sur le front, sorte de grève des armes, et la non-restitution de l'arsenal dont ils disposaient. Sous l'impulsion de trois marins russes qui, venant de Brest, avaient réussi à gagner le camp, le mot d'ordre des bolcheviques, « *à*



Délégués du soviet du premier régiment en l'été 1917 à La Courtine.

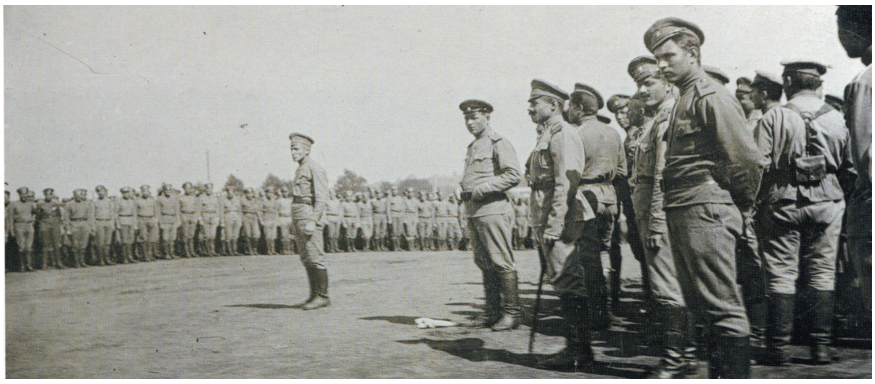

Mi juin 1917 : les dirigeants du soviet s'adressent aux soldats de la première brigade.

bas la guerre ! », conforte la détermination des insoumis.
La répression sera longue à s'organiser, juillet et août étant consacrés à des « *négociations* » dont le seul objectif pour le commandement russe était d'obtenir la capitulation des mutins. Les états-majors, à ce point coupés des réalités, avaient largement sous-estimées la capacité de ces hommes à rester unis ainsi que leur inébranlable volonté. De son côté, le gouvernement français exerçait de multiples pressions sur le gouvernement russe. Le premier exigeait le rapatriement des brigades en Russie ou à défaut leur répression par l'état-major russe lui-même. Mais les autorités russes, confrontées au développement du processus révolutionnaire sur leur territoire, rechignèrent à rapatrier ces troupes, optant pour leur retour sur le front français après rétablissement de l'ordre dans le respect des engagements .....du tsar déchu.
Pour justifier la solution militaire du problème, on parla d'incidents, l'un d'entre eux étant pour les hommes de la première brigade de refuser le rétablissement de l'exercice.

Après diverses péripéties, le 8 juillet, la troisième brigade jugée « *loyaliste* » sera séparée de la première et installée provisoirement au village de Mendrin à huit kilomètres du camp. Finalement le onze, elle sera installée sous tentes plus au nord, à Felletin.
Il s'agissait aussi de mettre ces hommes à l'abri de la sédition. Le général Zankévitch, commandant supérieur des troupes russes en France, effectua le voyage de La Courtine pour tenter de ramener la première brigade dans les rangs. On le vit exhortant les hommes à faire leur soumission,



Départ de la troisième brigade le 8 juillet, vers Felletin… mais la révolte reste inscrite sur le drapeau.

pendant que ceux-ci déployaient des drapeaux rouges portant des inscriptions révolutionnaires.
La situation restera bloquée sans résultat, les soldats par l'intermédiaire de leurs porte-parole, Baltaisse, Filotov, Globa..., exigeant leur retour en Russie, le gouvernement Kerenski s'y refusant.

Des troupes françaises furent envoyées en renfort et, le 31 juillet, le camp fut encerclé par des régiments en provenance de Tulle, Brive, Guéret, Limoges, Angoulême, commandés par le général Comby commandant la douzième région militaire de Limoges.

Le gouvernement français s'impatientait. Il

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

somma les russes de liquider cet abcès.
Le premier août, un ultimatum fut adressé par le général Zankévitch, avec expiration le 3 août à dix heures. L'épreuve de force se rapprochait.

Le 12 Août la troisième brigade, de moins en moins sûre, fût transférée par train à Courneau en Gironde. 2 700 hommes de cette brigade seront néanmoins débauchés et ramenés à La Courtine pour compléter le dispositif de répression mis en place par l'armée française comprenant déjà 5 500 hommes.
La population civile de La Courtine fut évacuée le 13 septembre sur décision du préfet de la Creuse. En fait dès le début du mois, la décision d'affamer les mutins avait été prise. Les rations alimentaires, jusqu'alors fournies par l'intendance de l'armée française, furent réduites pour démoraliser et affaiblir la détermination des hommes de la première brigade.

LA REPRESSION

Conscients de leur isolement, du fait notamment de la censure, qui interdit toute diffusion d'information à leur sujet, les soldats de la première brigade s'efforceront jusqu'au bout de maintenir de bonnes relations avec les civils de La Courtine et de se lier à la population.
Bien sûr il y aura quelques incidents, mais pouvait-il en être autrement, compte tenu des effectifs en cause? Pour leur part, les notables locaux, inquiets de la présence de ce ferment révolutionnaire à leur porte, n'auront de cesse de manœuvrer pour créer un climat d'insécurité et précipiter la répression.
Affamés et encerclés, les soldats russes de la première brigade refusèrent néanmoins de se soumettre, et le 16 septembre à dix heures, l'ordre est donné d'ouvrir le feu contre eux.
Ce sont notamment des canons de 75 mm qui entrent en action, au rythme semble-t-il d'un obus toutes les trente secondes ! Pendant que les mitrailleuses « *balayent le terrain* ».

La canonnade reprend le 17 au matin. Participent à l'offensive, encadrés par des «*techniciens*» français, les deux mille sept cents hommes « *sûrs* » de la troisième brigade auxquels s'ajoutent quatre cent hommes « *volontaires* » prélevés sur la deuxième brigade spéciale d'artillerie russe, stationnée à Orange et initialement prévue pour l'armée d'Orient. Par ces artifices, les autorités civiles et militaires françaises veulent réduire les événements de La Courtine à une simple affaire entre Russes et ainsi dégager leur responsabilité devant l'histoire. On peut aisément comprendre l'épouvantable et dramatique condition des hommes de la 1ere brigade, décimés parce qu'ils ont refusé de poursuivre la guerre. Face à ce déluge de fer et de feu, ils se rendent en masse mais ne renoncent pas. On sait que des comités secrets survivent à la répression, incitant jusqu'au bout les soldats à exiger leur retour en Russie.

LE BILAN

Le 19 septembre vers neuf heures, le problème de la révolte des soldats russes de La Courtine est militairement réglé avec l'arrestation des membres du Soviet, dont Globa, l'un des porte-parole.
Celui-ci et quatre-vingt-un de ses camarades furent conduits à Bordeaux le 21 septembre pour être déférés devant les juridictions militaires russes, lesquelles se seraient montrées impitoyables.

Il est facile de comprendre ce qui se cache derrière ces mots. La répression aura été à la hauteur de la panique qui a saisi les états-majors français et russe dans cette affaire.
Le bilan officiel de ces événements est de neuf morts et quarante-six blessés côté russe et un tué, un blessé côté français. Cela semble bien peu au regard des deux jours de canonnade, (certains ont parlé de huit cents obus tirés en soixante-douze heures) et autres mitraillages qu'eurent à subir les insurgés. Ne perdons pas de vue que ces hommes étaient encerclés sur quelques hectares, affamés et statiques.



Arrestation de Globa, et des membres du soviet de La Courtine.

Sauf à envisager l'inefficacité des moyens et des troupes qui leur étaient opposés, il est évident que les conditions d'un véritable carnage étaient réunies.
Laurent-Yves Giloux, dans une étude publiée par la « *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse* », conclut à la disparition de six cents hommes de tous les décomptes macabres qui seront faits lors de la dispersion ultérieure de ces troupes.
A. Ranvier, dans un article publié dans la revue « *Le Peuple Français* », numéro 17, évalue le nombre des victimes à un millier, parlant de décimation à la romaine.
Rentrés chez eux le 20 septembre, les habitants de La Courtine, dont les témoignages sont reproduits dans «*Police Magazine*» (L-Y. Giloux), affirment avoir vu passer des wagons de chaux vive « *destinée à combler les fosses, où furent alignés les cadavres* ».
L'auteur de cet article, Emile Hennin, estime à deux mille le nombre des morts.
André Obey, dans « *Camarades Rousky* », revue de Paris, cité par L-Y. Giloux, écrit : « *on entendit dans la soirée (du 18 septembre) quelques feux de salves qui trouent le silence nocturne, sans doute des exécutions rapides, sans jugement. Il y a par moments des explosions de cris suraigus ; qui les poussent ? Et pourquoi ?* ».
Dans son livre « *Dix Jours qui ébranlèrent le Monde* », John Reed, évoquant ces événements, parle de deux cents mutins fusillés de sang-froid après la capitulation.
Il est donc évident que le bilan officiel est une sombre farce et que la réalité a été autrement effroyable.
Ceux qui auront échappé au massacre, seront pour deux cent quarante-neuf d'entre eux, déportés à l'île d'Aix (Charente-Maritime). Il y a parmi eux Globa, Baltaïs, Saraïkine et Kediaïev considérés comme les meneurs les plus dangereux à isoler du reste de la troupe impérativement.
Trois cents seront internés au camp de Bourg-Lastic (Puy de Dôme).
Seulement deux mille des mutins de La Courtine répondront favorablement à la proposition qui leur est faite, de travailler en France pour trois francs la journée.
Soixante « *éléments* » supplémentaires, jugés eux aussi dangereux, seront ultérieurement expédiés à l'île d'Aix.

En ce qui concerne l'île d'Aix les hommes furent enfermés dans le fort Liédot, place forte voulue par Napoléon 1er pour défendre la côte mais rapidement recyclée en lieu de détention pour prisonniers politiques. Des communards (communeux) y furent internés en 1871 après la répression versaillaise. Du passage des Russes au fort Liédot on trouve plusieurs traces émouvantes. Tout d'abord une inscription gravée dans la pierre en alphabet cyrillique aux chiffres et aux lettres élégamment tracés qui nous disent « *en 1917, ici il y avait des russes* ». Ensuite ce sont trois tombes dans le petit cimetière de l'île. Il semblerait qu'il s'agisse là des tombes de trois russes qui se seraient noyés en tentant de s'évader à la nage:

Nous sommes alors en octobre 1917 et la révolution prolétarienne est victorieuse en Russie.
Dès lors le gouvernement français ne prend plus aucun ménagement, les soldats russes n'étant plus considérés comme des alliés mais comme des ennemis, les nouveaux dirigeants de leur pays ayant entamé des pourparlers séparés avec l'Allemagne pour une paix immédiate conformément aux aspirations du peuple. Le 9 décembre 1917, le général Comby annonce que tous les Russes restant à La Courtine doivent être expédiés en Afrique où les «*Bats d'Af*» les prendront en charge.
Ne pourront rester en France que ceux qui accepteront d'aller travailler. Le 13 décembre, trois mille d'entre eux prennent donc le chemin de « *Biribi* », via Marseille.

Rémi Adam, dans son « *Histoire des soldats russes en France 1915-1920* » Edition L'Harmattam, insiste sur les souffrances inouïes qui seront infligées à ces hommes tant à l'intérieur des forteresses où seront enfermés les « *meneurs* » que dans les bataillons d'Afrique et parmi les travailleurs « *volontaires* » exploités à outrance et presque entièrement privés de soins.
De leur côté, les « *loyalistes* », pour mille sept cents d'entre eux, formeront la légion russe qui combattra à nouveau sur le front français, d'autres iront renforcer les armées blanches de Wrangel en Ukraine.

Enfin, l'Armée Rouge ayant capturé des soldats français, dans ses affrontements contre les troupes françaises venues prêter main forte aux armées blanches réactionnaires tentant par la guerre civile d'abattre la révolution, le gouvernement de Lénine en organisa l'échange contre les trois mille soldats russes détenus en Afrique.

Il fallut plus de trois ans pour que les derniers rebelles de la première brigade qui avaient défié la bourgeoisie occidentale et combattu la guerre impérialiste, puissent enfin retrouver leur patrie.

Bernard Bondieu

BIBIOGRAPHIE

Histoire de la France contemporaine
livre club Diderot tome 4

Guy Marchadier
Des armes et des larmes, mémoire Creusoise de la grande guerre
ed Alan Sutton

Stéphane Capot et Jean-Michel Valade
Limousin 14-18 un abécédaire de la grande guerre en Corrèze, Creuse et Haute Vienne
Ed les ardents éditeurs

Maurice Torez
Fils du peuple
Éditions sociales, 1949),

Henri Barbusse
Le feu ed j'ai lu 1957
Faits divers ed Flammarion, 1928

Laurent Yves Giloux
Le corps expéditionnaire Russe en France et la mutinerie au camp de La Courtine
S.S.Naturelles et Archéologiques de la Creuse 1984

Léon Trotsky
Ma Vie
FOLIO, 1978.

Remi Adam
1917, la révolte des soldats russes en France
2007 Éditions lbc, collection Histoire

Pascal Plas
retour sur les mutineries du camp de La Courtine (Creuse) en 1917
bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, t CXXXVII ,2009

Pierre Roy
Pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple
Fédération nationale laïque des amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux

Pierre Poitevin
La bataille au Centre de la France, 1934
La Mutinerie de La Courtine
PAYOT, 1938.

Généalogie d'une maison à Lioreix

commune creusoise de Saint-Médard-La-Rochette

Dominique Lecointre-Montagne



La maison de Lioreix vers 1950

L'auteur : Dominique Lecointre-Montagne, titulaire d'un doctorat 3e cycle de géographie avec une thèse sur « *économie et tourisme en Creuse* », elle a consacré le temps de sa vie professionnelle aux collectivités locales et au développement rural du Limousin. Elle n'a cependant jamais négligé sa passion pour l'histoire et l'ethnographie à travers la généalogie ! Elle rédige des documents à usage familial mais publie aussi régulièrement des articles dans les revues d'un cercle généalogique du Perche et d'une association de famille canadienne. Une première publication dans *D'Onte ses ?* a été consacrée à la migration creusoise à Lyon. Elle attache de l'importance à découvrir les contextes socio-économiques dans lesquels ont vécu ses ancêtres Percherons et Limousins. Sur les ascendants Creusois de son mari, grâce à la découverte et à l'étude d'actes notariaux, elle a établi *la généalogie* d'une maison à Lioreix dans la commune de Saint-Médard-La Rochette.

Résumé : Lioreix, ce nom à la consonance gallo-romaine désigne un hameau de la commune de Saint-Médard-La Rochette en Creuse. Mais il qualifie aussi une maison incluse dans ce hameau, et même désigne une famille : combien de fois l'auteur a-t-elle entendu parler « *des Lioreix* » ! Cette appropriation personnelle de Lioreix tient à la pérennité séculaire d'une famille dans le hameau, voire dans la même maison. L'auteur a fait le choix d'établir la généalogie de *la maison* c'est-à-dire de chercher la continuité d'une famille dans le hameau de Lioreix, depuis la fin du XVIIe siècle. Les actes notariaux parlent de *propriété rurale* avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, bois, matériels et cheptels ; c'est donc cette notion de *propriété rurale* qui assure la pérennité et sert de fil conducteur à la recherche.

TROIS GENERATIONS TRIMOULINARD À LIOREIX AU XVIIIE SIÈCLE.

Lioreix est un village de la commune de La Rochette (Creuse) qui a été rattachée à Saint-Médard en 1972. Comment l'imaginer au temps de Louis XIV ? A défaut d'étude ou d'imagination, on évoquera simplement les trois générations de Trimoulinard qui s'y sont succédées.

Francois Trimoulinard (440[1]) et Madeleine Bonjanot(441) mariés en 1708

Ils vivent à Lioreix sous les règnes de Louis XIV et Louis XV et se marient à La Rochette le 14 février 1708. François Trimoulinard est né vers 1683 ; il est laboureur et maçon. Il décède le 30 mars 1750 âgé d'environ 67 ans, dix ans après sa femme Madeleine Bonjanot.

Le couple a trois fils
- François né en 1711
- Antoine (220) né en 1714 et marié à Marie Courty
- Léonard maçon marié à Anne Barberolle
- et quatre filles nées entre 1716 et 1729 : Marie, Gilberte, Marie et Anne.

Antoine Trimoulinard (220) et Marie Courty (221) mariés en 1745.

Ils se marient le 16 février 1745 à La Rochette avec pour témoins Jean Paludeau, Antoine Bonjanot et François Aumeunier.

Marie Courty est née en 1722 à La Pradelle de Saint-Maixant ; elle est fille de feux Marin Courty (442) et Michelle Marcoux (443) mariés en 1719 à Saint-Maixant. Elle décède le 22 octobre 1791 âgée d'environ 70 ans.

Antoine Trimoulinard est, comme son père, maçon et laboureur. Il ne sait pas signer. Avec sa femme il habite Lioreix où naissent cinq enfants:

- en 1747 Anne mariée à Jacques Lamy et décédée en 1827.
- en 1751 François.
- en 1755 Antoine *« l'ainé »,* maçon et cultivateur à Lioreix, marié à Françoise Lhommet.
- en 1757 Marie décédée en 1780
- en 1760 Antoine dit « *le jeune* » (110) marié à Léonarde Lhommet

Antoine Trimoulinard dit « le jeune » (110) et Léonarde Lhommet (111) mariés en 1783.

Antoine dit le jeune, (car second fils ainsi prénommé), Trimoulinard a été baptisé le 30 novembre 1760 en l'église de La Rochette, avec pour parrain Antoine Meunier et pour marraine Anne Trimoulinard sa tante.

Comme c'est souvent la coutume, le 3 mars 1783 un double mariage est célébré en l'église de la Rochette entre deux familles de laboureurs de Lioreix ; deux frères Trimoulinard épousent deux sœurs Lhommet, filles de Claude (222) et Jeanne Marseira (223). Les bans ont été publiés les 23 février et 2 mars et les témoins sont trois laboureurs de Lioreix : François Chambreau, Mathieu Meunier et Jacques Penot :
- Antoine Trimoulinard l'aîné épouse Françoise Lhommet
- Antoine dit « *le jeune* » Trimoulinard épouse Léonarde Lhommet née le 19 avril 1769. . Il ne sait pas signer et est déclaré cultivateur et maçon.

Antoine le jeune et Léonarde ont deux filles :
- Anne (55) née en 1792, mariée à Antoine Roudet.
- Jeanne née en 1798, mariée en 1812 à François Baile de Saint-Chabrais où elle meurt en 1858.

Les deux couples Trimoulinard/Lhommet, mariés en 1783, vivent ensemble dans la maison des Trimoulinard et travaillent en « *société* » sans qu'aucun inventaire des meubles, immeubles et matériels agricoles n'ait jamais été établi après le décès des parents des uns et des unes. Cette situation va être source de conflits et procédures après le décès le 10 février 1803 d'Antoine Trimoulinard le jeune.

1 Numéro SOSA du sujet *n°1,* Fernand Sedon.1914-2012.

Pendant un an, la veuve Léonarde Lhommet et ses enfants restent dans la maison commune. Mais quand Léonarde se remarie en janvier 1804 à Jacques Roudet, (fils de Jean et Marie Payaton de Semenon d'Ars), la cessation d'indivision est demandée et va induire moult procédures !
Un premier partage est effectué le 7 Floréal an 13 (27 avril 1805) en l'étude notariale de La Seiglière à Aubusson et concerne les biens immobiliers de la succession Lhommet. Deux lots d'égale valeur sont attribués à chacune des filles, Françoise épouse d'Antoine Trimoulinard, et Léonarde veuve « *d'autre* » Antoine Trimoulinard.
Léonarde Lhommet obtient une grange avec deux étables, et 23 terrains en chènevière, pré, pelade ou terre, d'une superficie totale de 3ha 89 a 44 ca.

Les procédures se poursuivent et aboutissent, après jugement du tribunal civil de première instance d'Aubusson du 25 Floréal an 13 (15 mai 1805), à un second partage en deux lots égaux de tous les immeubles, meubles, bestiaux et effets mobiliers qui étaient en indivision:
- d'une part entre Antoine Trimoulinard et les enfants mineurs de feu Antoine Trimoulinard le jeune
- d'autre part entre Françoise et Léonarde Lhommet.

L'acte de partage est daté du 23 Prairial an XIII (12 juin 1805). L'estimation de chaque lot est de 3 649 francs avec une répartition de 71 articles.
En ce qui concerne le lot échu à Léonarde Lhommet et ses enfants il se compose de :
- Une grange appelée d'en haut et deux petites étables avec leurs airiaux et courtillages, estimée 136 francs et une grange appelée de chez Petit-Jean avec airiaux et courtillages estimée à 150 francs.
- Un petit jardin joignant la seconde grange et une chènevière, et trente deux terres, prés ou bois d'une valeur totale estimée à 2794 francs et d'une superficie totale de 4ha 73a 49 ca.
- Deux petites vaches noires estimées à 204 francs.
- Différents matériels agricoles, (« *le plus mauvais des jougs* », une petite fourche...), pour 48,25 francs
- Treize petits moutons, quatre brebis mères et trois agneaux pour 131 francs.
- Trente deux mètres de plancher de chêne et divers bois pour 22,80 francs.
- Des meubles et objets mobiliers, (un lit garni, deux coffres, une petite huche, une huche à pétrir, « *la meilleure marmite quoique percée* », « *une mauvaise lanterne* », un pot de fonte servant à la lessive, quatre écuelles de terre et trois cuillères d'étain, trois pots de terre à mettre le lait, trois draps de coffre « *un peu usés* », cinq draps de lit de mauvaise toile, un petit chandelier de cuivre, etc.…).
L'ensemble des 26 articles définis est estimé à 196 francs.

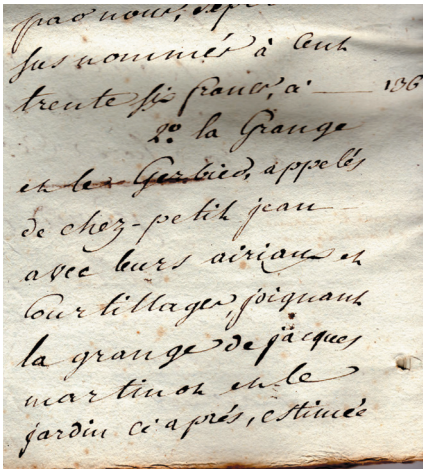

Acte de partage du 23 prairial An XIII.

On retiendra de ce partage la propension à engager des procédures judiciaires longues et complexes de la part de ruraux illettrés et la minutie du partage suite à un inventaire établi sur le terrain par des « *experts* » nommés par le Tribunal. Sur le contenu du partage on notera que la veuve Léonarde Lhommet et ses filles n'ont pas eu la maison Trimoulinard attribuée à l'autre lot ; mais elles ont obtenu dans le partage Lhommet (celui du 7 Floreal an XIII) une grange joignant la voie publique et les bâtiments de J.Courty à laquelle a été sans doute adjointe une maison dont Jacques

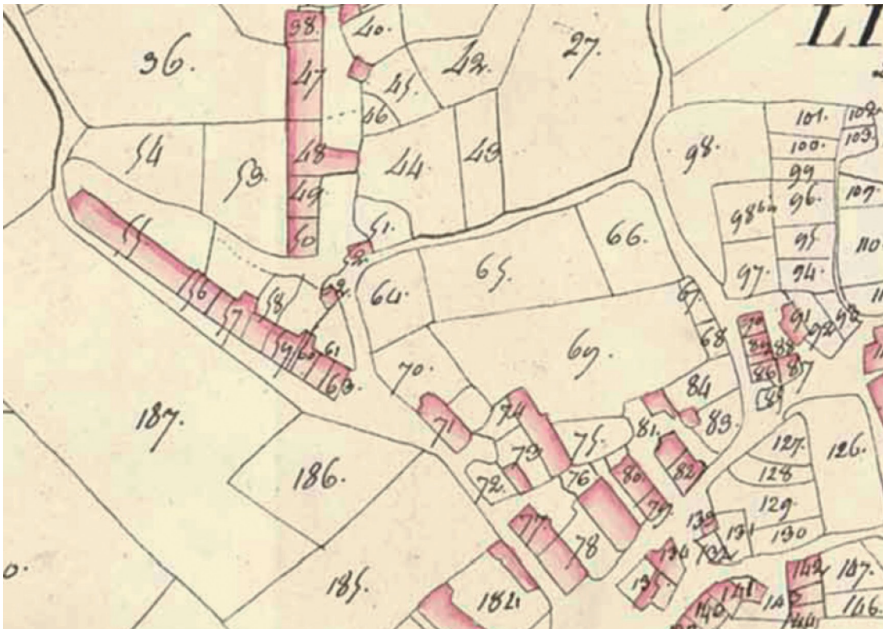

Lioreix: Extrait du cadastre de 1815.

Roudet (second mari) est dit propriétaire[2] dans les documents cadastraux. Ceci signifie pour l'histoire familiale que, depuis le XVIIe, il n'y a pas continuité d'une maison « *Trimoulinard* » mais qu'il y a continuité sur des bâtiments Lhommet avec une maison en 1805.
Les partages de 1805 prouvent l'antériorité d'une propriété rurale exploitée par la même famille jusqu'au XXe. Léonarde Lhommet et ses enfants avaient obtenu 8ha 62a 93ca. Et on relève que parmi les noms des parcelles inventoriées en 1805 certains figurent toujours au cadastre de 1975 : Les Chiroux, Les Goutelles, Puy Faux, Sagne, Les Gouttes.
Léonarde Lhommet décède le 14 juin 1844, quinze ans après son second mari Jacques Roudet mort en 1829.

TROIS TRANSMISSIONS DE PROPRIETE PAR LES FEMMES AU XIXE SIÈCLE.

Au XIXe siècle la famille Trimoulinard perdure au village de Lioreix mais la transmission va se faire par les femmes pendant trois générations. Des femmes de Lioreix vont épouser des hommes originaires d'Ars, Fransèches et Issoudun Leitrieix.

En 1815 la commune de La Rochette compte 915 habitants pour 150 familles. Parmi les habitants de Lioreix on trouve les noms de Bonjanot, Courty, Lhommet, Roudet et Trimoulinard, ce qui confirme l'ancrage familial dans ce village. A Lioreix, il y a 22 maisons dont 7 n'ont qu'une seule ouverture, soit une porte ; ainsi celle de Jacques Roudet. C'est l'origine de la maison familiale. Si on prend le plan cadastral de 1815 et la matrice de 1821, on repère la parcelle 77, (maison, grange et four), dont le propriétaire est Jacques Roudet, parcelle 77 qui est accolée à la 78 appartenant à J. Courty. Cette maison sur la parcelle 77 correspond à celle existante en 2013 même si depuis 1815 elle a été largement modifiée et agrandie.

Anne Trimoulinard (55) et Antoine Roudet (54) mariés en 1813.
Anne Trimoulinard, fille d'Antoine et Léonarde Lhommet, est baptisée le 1er octobre 1792 en l'église de La Rochette, avec pour parrain Jean Bord et pour marraine Anne Trimoulinard sa

2 Les femmes n'avaient pas la jouissance de leurs biens, c'est pourquoi le mari est propriétaire !

tante. A l'âge de 20 ans elle épouse le 2 février 1813, Antoine Roudet dont la famille habite Semenon d'Ars. C'est un mariage « *familial* » : Antoine est le neveu de Jacques Roudet, beau-père d'Anne Trimoulinard.

Antoine Roudet, cultivateur et maçon comme son père, est né le 13 octobre 1793 à Ars, fils de Pierre Roudet (108) et Anne Parot (109), tous deux mariés en 1782 à Ars. Le père de Pierre Roudet était originaire de Bourg Lastic (Puy de Dôme), mais tous les autres ascendants étaient d'Ars.

Du mariage d'Anne Trimoulinard et Antoine Roudet sont nés deux garçons et une fille :
- Jacques né le 23 septembre 1813 et mort le 14 otobre.
- Pierre né le 24 août 1814 et mort le 26.
- Anne (27) née en 1815, mariée à Jean Theillard

Anne Trimoulinard meurt le 6 mai 1816 à l'âge de 24 ans « *dans la maison de Jacques Roudet* » où étaient nés ses enfants. Sa fille Anne Roudet hérite des biens à Lioreix et va rester dans cette maison qui provenait en fait de l'héritage de 1805 de sa grand-mère maternelle Léonarde Lhommet, laquelle vivra jusqu'en en 1844.

Devenu veuf Antoine Roudet se remarie avec Marie Bord dont il a cinq enfants : Pierre, Jean, Jacques, François et Marie. Les deux premiers migreront comme maçons dans l'équipe de Jean Theillard, gendre d'Antoine Roudet. Antoine décède le 20 juillet 1887 à l'âge de 93 ans, une longévité exceptionnelle !

Anne Roudet (27) et Jean Theillard (26) mariés en 1840.

Anne Roudet naît le 7 juillet 1815 et perd sa mère dans sa première année. Elle a 24 ans quand elle épouse le 2 mars 1840 à La Rochette Jean Theillard, maçon qui habite Les Essarts de Fransèches.
Jean Theillard est né le 20 octobre 1814 à Fransèches, (dans le canton de Saint-Sulpice-les-Champs). Son ascendance se localise sur les communes de Fransèches, Ahun, Moutier d'Ahun, Le Donzeil et Saint-Sulpice-les-Champs. Il est fils de Jean Theillard (52) 1770-1839 maçon et Marie Riquard (53) mariés en 1797 à Fransèches.

Le mariage est célébré le 2 mars 1840, juste avant le départ en migration des maçons, en présence du père de la future et de la mère du futur et de quatre témoins :François Perrichon 41 ans de Masgot, beau-frère du futur, François Michaud 20 ans maçon aux Essarts ami du futur, Francois Courtis 26 ans maçon à Lioreix, cousin de la future, et René Bord, 51 ans de Lioreix, cousin de la future.

Un contrat de mariage est passé devant Me Legros, notaire à Aubusson, le 28 février 1840. Il stipule que le futur s'est constitué en dot une somme de 1200 francs en sus de la constitution de dot de 1000 francs qui lui fut faite par ses père et mère.
De son côté la future se constitue les biens recueillis dans la succession d'Anne Trimoulinard sa mère, situés à Lioreix. Son père lui constitue en dot à titre d'avance d'hoirie une somme de 500 francs.
Il est difficile d'actualiser des sommes indiquées en 1840, mais il est probable que Jean Theillard avait économisé un peu d'argent en migrant comme maçon depuis l'âge d'environ 14 ans. Comme son livre de comptes des années 1849-1855 en témoigne, il migrait comme maitre-maçon en Côte d'Or, dans le secteur de Chatillon-sur-Seine, Sainte Colombe.

La migration qui va de février à décembre, mais peut être pluriannuelle, explique probablement les délais entre la naissance des enfants. Le couple Theillard/Roudet a eu sept enfants, dont trois morts en bas âge, nés à Lioreix:
- Marie Angélique née en 1841 et décédée en 1848
- Marie Victorine (13) née en 1843 et mariée à Alexandre Sedon.
- Marie Segondine née en 1845 et décédée en 1849



La « tour de Jean Theillard » avec four accolé.

- Marie Anastasie 1848 -1928, célibataire, couturière à Lioreix.
- Irma Victorine 1851 - 1920; mariée en 1874 à Isidore Francois Philiponnet de Lioreix.
- Anne Cécile 1854 – 1912, mariée en 1879 à Jean Marcel Chaumeton.
- Auguste Antoine décédé en 1860 à l'âge de 2 mois

La mémoire familiale voulait que Jean Theillard fût le « bâtisseur » de la maison actuelle de Lioreix et notamment de la « tour » censée marquer sa technicité. C'est possible, et indiqué comme tel dans l'étude de Jacqueline Sabourin sur les maçons de La Rochette
Ceci étant on sait qu'en janvier 1848, devant Me Bozon notaire à Aubusson, il achète à Jean Jabely de Lioreix : un corps de bâtiments couvert en paille composé de grange et étable, et un terrain appelé l'Ouche partie pré, partie chènevière d'environ 10 ares ; la vente est consentie pour une somme de 1 050 francs. (Ces biens ont été vendus en 1998).

La tradition voulait aussi que Jean Theillard se soit enrichi et ait assuré l'avenir de ses filles. Mais la découverte des archives

enfouies au fond de l'armoire a mis à mal cette belle légende. L'histoire est plus triste: Jean Theillard avait de toute évidence mal géré ses affaires et s'était endetté. Trois séries d'actes ont été retrouvés :

1/ En 1864 Jean Theillard et Anne Roudet empruntent 500 francs. Cette somme était due à Jacques Roudet, leur beau-frère et frère, suite à la succession d'Antoine Roudet : Anne devait la somme à son père Antoine en vertu d'un règlement de comptes de tutelle de 1837. L'emprunt est fait auprès de Melle Françoise Glomeau domestique à Aubusson. En 1873 c'est Irma Theillard, fille des emprunteurs, qui rembourse la demoiselle Glomeau. Et ensuite, en 1874, Irma Theillard est remboursée par Alexandre Sedon son beau-frère.

2/ En 1877, Jean Theillard et Anne Roudet doivent liquider leurs biens au profit de leurs enfants.
Un acte passé en l'étude de Me Barrat à Aubusson le 11 mars 1877, organise la succession-partage. Il indique que « les époux Theillard/Roudet, soit pour satisfaire aux nombreuses charges de famille, soit pour toute autre cause se sont trouvés souvent dans la nécessité de contracter des emprunts qu'il ne leur pas été possible de rembourser ». Le total des emprunts dus s'élèvent à 4 800 francs. Devant cette situation les époux voulant se décharger de l'administration morale de leurs biens et affaires à laquelle ils ne peuvent plus se livrer d'une manière fructueuse…. font donation entre vifs avec dessaisissement actuel et par indivis entre leurs enfants » de leurs biens à savoir :
- Une petite ferme à Lioreix consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, chènevière, prés, terres, pâturaux, bois et autres héritages venant de l'héritage d'Anne Roudet ou acquis pendant le mariage ; revenu annuel déclaré 205 francs.
Cheptel : 3 vaches (450 francs), 30 brebis (60 francs) et 1 âne (30 francs).
Tous les foins, pailles et autres fourrages, engrais, voitures et accessoires, (200 francs).
Des objets mobiliers d'une valeur de 153 francs.
Apport de Jean Theillard 1 200 francs - (dot contrat de mariage).
Les enfants s'engageaient à loger, nourrir, vêtir et blanchir les parents dans la maison faisant partie de la donation, avec jouissance d'une chambre, d'une partie du jardin et d'un ensemble de mobiliers et objets. Au cas où le ménage commun ne serait pas accepté, les enfants devraient payer une pension.

3/ L'histoire ne s'est pas arrangée par la suite !
En 1891, Anne Roudet devenue veuve fait comparaitre ses enfants pour paiement d'une pension de 400 francs par an (au lieu des 225 francs prévus au départ). Et les enfants furent condamnés à lui verser: les époux Sedon 60 francs, les Philiponnet 40 francs, les Chaumeton 20 francs et Anastasie Theillard 20 francs. Soit un total de 140 francs !
Comme quoi entre la tradition soigneusement embellie et la réalité, il peut y avoir des distorsions qui pourraient s'appeler « *secrets de famille* » !
Mais on retiendra que l'acte de succession de 1877 permet de certifier la transmission d'une maison de Lioreix, intégrée à une propriété rurale, d'Anne Timoulinard à Anne Roudet puis à Victorine Theillard.

Jean Theillard est décédé le 21 novembre 1890 et Anne Roudet le 20 octobre 1892.

Victorine Theillard (13) et Alexandre Sedon (12) mariés en 1869.
Victorine Theillard, second enfant de Jean et Anne Roudet, est née le 25 octobre 1843 à Lioreix. Elle épouse le 29 mars 1869 à La Rochette Alexandre Sedon originaire de la commune d'Issoudun Leitrieix.
Alexandre Sedon est né le 9 août 1847 au village de Couret. Il est fils de Jean Sedon (24) cultivateur 1800-1867 et Marie Coursaget (25) 1810-1875 mariés en 1842 à Issoudun. Le mariage de Victorine Theillard et Alexandre Sedon est assorti

d'un contrat de mariage du 28 février 1869 par lequel les parents Theillard institue leur fille Victorine pour leur héritière par préciput et hors part du quart de tous leurs biens meubles et immeubles, qu'ils laisseront à leur décès. De son côté Alexandre Sedon se constitue de son chef personnel 1 500 francs (qui lui étaient dus par son frère Léonard forgeron à Lavaveix) ; cette somme doit être versée aux parents de l'épouse.
Victorine et Alexandre s'installent à Lioreix où naissent leurs six enfants :
- en 1870 Marie Anastasie mariée en 1788 à Auguste Jamot
- en 1871 un garçon mort-né
- en 1873 Irma Eugénie mariée en 1892 à Félix Octave Nadaud
- en 1877 Toussaint décédé à Langres le 20 mai 1900 alors qu'il était en garnison au 21e RI en ligne en tant que caporal.
- en 1882 Jean-Baptiste Eugène (6) marié en 1909 à Pauline Debelut (7)
- en 1887 Jean-Louis marié en 1912, à Boulogne-sur-Seine, à Louise Goulat.

Alexandre et Victorine sont cultivateurs. Le couple a hérité de la ferme des Theillard à Lioreix, et va l'agrandir par des achats successifs. De 1877 à 1907, une superficie totale de 2ha 66a 93ca est acquise.



Le four-étable acheté aux dames Courty.

- en janvier 1877, devant Me Barrot notaire à Aubusson, Alexandre Sedon achète, pour 500 francs aux dames Chatelard et Pochet nées Courty, un bâtiment servant de boulangerie avec étable sur le côté, et trois terres sises à Les Chiroux, La Plana et Pechabrot d'une surface totale de 71,4 ares.
- en août 1891, devant Me Petit Lachaud notaire à Aubusson, Alexandre Sedon achète pour 1 500 francs, à Melle Marie Dubois, une maison couverte en paille et un bâtiment faisant grange et écurie, ainsi qu'un petit jardin face à la maison, et cinq terrains d'une surface totale de 1,335 ha : un pré et terre à Combardouneau, deux terres à Las Couture et Las Crou, deux bruyères à Sagras les Mouillères et Bois La Cette.

En novembre 1891, la maison et le jardin ont été loués avec bail de 18 ans à Melle Dubois pour 35 francs par an. Melle Dubois décédera en 1905.

- en décembre 1902, Alexandre Sedon achète pour 50 francs à Virginie Philiponnet veuve Aumeunier une bruyère dite La Bolgiera d'environ 20 ares.

- en février 1903 devant Me Blanchon à Aubusson, Alexandre Sedon achète pour 500 francs à Mme Eugénie Bord veuve Migot, une pâture dite Les Buissons de 40,8 ares.

Puis en 1907, toujours avec la veuve Migot il échange une chènevière de 2,34 ares contre une terre dite La Champ de 23,37 ares.

Le couple Sedon exploite une ferme en « *double activité* » car Alexandre exerce aussi le métier de machiniste-mineur à Fourneaux.

Le site de Fourneaux constitue la partie sud du bassin houiller d'Ahun dont le site principal est Lavaveix. L'exploitation des mines de Fourneaux remonte au moins à la fin du XVIIIe, mais on retiendra que la Compagnie Anonyme des Houillères d'Ahun obtint la concession de la totalité du bassin en 1856. Le site de Fourneaux a une très faible production jusqu'en 1893, date de l'ouverture du « *puits de Fourneaux* ». De 1893 à 1912, Fourneaux produira environ 10% du tonnage extrait dans le bassin. Mais le site fermera en 1915.

Alexandre Sedon entre à la Compagnie en août 1864 pour en sortir en juillet 1867. Puis pendant trois ans, il travaille chez Poupanon et Marsallon, et à Paris.

Il réintègre la Compagnie des Houillères d'Ahun en juillet 1870 où il restera jusqu'à sa retraite en 1912. La vie de mineur était certes difficile, avec travail tous les jours sauf le dimanche et bien sûr sans congés, mais permettait d'obtenir un salaire (3,50 francs par jour pour un machiniste) et du charbon pour se chauffer. Après 35 ans passés dans la mine Alexandre Sedon demande en 1912 sa retraite. Il bénéficie alors de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières; à 65 ans il obtient une rente de l'Etat de 69,60 francs par an à dater du 1 août 1912; s'y ajoutent 3,40 francs par an de la Caisse d'Assurance.

Ceux qui comme Alexandre Sedon ont un peu de terres travaillées par leurs femmes et au prix de doubles journées s'en tirent assez bien. On relève ainsi qu'Alexandre Sedon peut se permettre d'envoyer sa fille Marie au pensionnat des sœurs de la Croix à Aubusson. A propos d'éducation on note que trois des enfants d'Alexandre Sedon et Marie Theillard ont obtenu leur Certificat d'Etudes : Victorine en 1882, Eugénie en 1886 et Toussaint en 1889.

En février 1912, devant Me Merlat notaire à Aubusson, les époux Sedon/Theillard organisent leur succession par une donation-partage entre leurs enfants afin que la propriété rurale de Lioreix d'une superficie de 14 hectares revienne à leur fils Jean-Baptiste.

Cette propriété qui consiste en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, chènevières, prés, terres, bois et bruyères a un revenu annuel estimé à 350 francs. L'acte précise que la plus grande partie de la propriété appartenait en propre à Mme Sedon-Theillard suite à donation-partage de 1877, et pour environ 3 ha, provient d'achats réalisés par la communauté pendant le mariage. L'acte concerne aussi les meubles estimés à 190 francs, dont 60 pour un lit, 40 pour une armoire, 20 pour 12 draps de lit, 15 pour une commode, 10 pour une horloge…..
Alexandre « profitera » pendant six ans de sa pension de retraite. Il ne verra pas la fin de la Grande Guerre où combattent ses fils Jean-Baptiste et Jean-Louis ; il meurt le 5 juin 1918, deux mois après son épouse Victorine décédée le 23 avril 1918.

AU XXE SIÈCLE LA FAMILLE SEDON

Au début du XXe siècle, Lioreix est le village le plus peuplé de la commune de La Rochette qui appartient alors au canton d'Aubusson avant d'être rattaché à Saint-Médard et au canton de Chénérailles en 1972. Les descendants de François Trimoulinard et Madeleine Bonjanot y sont toujours présents.

Le Recensement Général de Population de mars 1911 donne une photographie détaillée et précise du village de Lioreix qui compte alors 102 habitants (sur 603 de La Rochette) répartis en 24 ménages et maisons. Les liens familiaux sont forts à l'intérieur du village:

Ainsi trois sœurs, filles de Jean Theillard et Anne Roudet s'y côtoient:
- dans la maison dont nous racontons l'histoire vivent Victorine Theillard et Alexandre Sedon avec leur fils Jean-Baptiste et sa femme Pauline Debelut dont le premier enfant va naître en juin.
- dans la maison mitoyenne vit la famille Philipponnet : Isidore, sa femme Irma Theillard, leurs fils Charles et Félix, leur fille Eugénie, leur bru Adelphine et une petite fille Lucie
- un peu plus loin vit Anastasie Theillard, la sœur restée célibataire

La bru Sedon a aussi la chance d'avoir juste à côté d'elle une sœur :
- dans le bas du village vit la famille Nourrisson : Jean Nourrisson, fils d'Antoine et Marceline, a épousé Henriette Debelut, sœur de Pauline. En 1910 est née Germaine qui épousera en 1932 René Grandseigne

Les filles Theillard voisinent aussi avec

leur oncle, Jacques Roudet né en 1827. Ce demi-frère d'Anne Roudet vit avec sa femme Françoise, ses enfants Marie et Charles, sa bru Julie, et ses petits enfants Marie et Ferdinand.

Les cousinages sont donc nombreux au sein du village et assurent un esprit de famille qui explique certainement l'entraide toujours vivace 100 ans plus tard. Parmi les autres habitants des noms qui vont perdurer pendant tout le siècle : Romanet, Laborie, ou Raynaud.

C'est dans ce contexte villageois qui va rester stable au cours du XXe que va vivre la famille Sedon.

Jean-Baptiste Sedon (6) et Pauline Debelut (7) mariés en 1909

Au XXe siècle la ferme de Lioreix reste la propriété des Sedon. Jean-Baptiste Sedon né le 26 novembre 1882 succède à ses parents Alexandre et Victorine. Ce n'était pas la « *logique* » prévue car Jean-Baptiste était le fils cadet et était parti travailler en région parisienne comme peintre en bâtiment. Mais le destin tragique de son frère Toussaint décédé en 1900 à l'Armée le ramena à Lioreix pour y vivre comme cultivateur.

Le 12 avril 1909 à La Rochette, Jean-Baptiste Sedon épouse Pauline, Louise Debelut qui habite alors avec ses parents à Grandessard d'Ars, mais dont toute l'ascendance est localisée sur la commune de Cressat.

Pauline Debelut est née le 14 janvier 1884 à Azaget, commune de Cressat. Elle est fille de Clement Debelut (14) cultivateur et Marie Michaud (15) mariés en 1873 ; tous deux nés à Cressat sont d'abord domestiques à Moutier d'Ahun, puis cultivateurs à Azaget de Cressat, avant de s'installer métayers à Grandessard d'Ars.

Le mariage Sedon/Debelut est prononcé à la mairie de La Rochette le 12 avril 1909 avec pour témoins Octave Nadaud forgeron à Alleyrat beau-frère de l'époux, Marie Debelut cousine germaine de l'épouse et Germain Debelut cultivateur à Ars frère de l'épouse. Un contrat de mariage a été signé devant Me Merlat à Aubusson.



Jean-Baptiste Sedon et Pauline Debelut

Jean-Baptiste Sedon et Pauline Debelut ont eu six enfants nés à Lioreix :
- Louis 1911-1995
- Suzanne 1912-1981
- Fernand 1914-2012
- Maurice 1917-1945 mort pour la France
- Raymonde 1920-2006
- Thérèse née en 1922

Jean-Baptiste Sedon garda quelques années son métier initial de peintre en bâtiment, mais exerça principalement celui de cultivateur ce qui lui vaudra en 1947 la nomination au grade de Chevalier du Mérite Agricole. (Il ne demandera jamais le diplôme). En effet en 1912, il avait hérité de 14 hectares, par donation-partage de ses parents. Cette propriété, il va l'agrandir d'environ 4 hectares. Trois actes d'achats ont été trouvés dans les archives :
En 1902, Jean-Baptiste Sedon achète des terres à la veuve Michelon pour 600 francs : 10a 23ca en pré et pâture, 27a 36ca en pré et terre et 13a 11ca en terre.
En 1921 en l'étude de Me Leclerc-Montmoyen de Chénerailles, les époux Sedon/Debelut achètent aux époux Noblat/Rousseau, pour 14 100 francs, huit parcelles d'une superficie totale de 4ha 60ca.
En 1952 Jean-Baptiste Sedon veuf achète une petite parcelle de 8 ares aux consorts Roudet pour 2 000 francs ; l'acte est passé à l'étude de Me Diat à Aubusson.



Maison dite « chez Jabely »

Pauline Debelut meurt le 14 juin 1946, et Jean-Baptiste Sedon le 16 août 1960. Il avait organisé sa succession en 1956 afin que la propriété rurale perdure.

Fernand Sedon 1914–2012.

Un acte notarié du 30 avril 1956 règle la succession d'Alexandre Sedon veuf de Pauline Debelut :
La totalité de la propriété rurale de Lioreix – la maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, 17ha 80a 28ca de terrains, cheptels et matériels agricoles – revient à Fernand Sedon à charge pour lui de dédommager ses frère et sœurs.

C'est donc Fernand Sedon né en 1914 qui va assurer la continuité de la propriété rurale de Lioreix sur laquelle il va vivre et travailler avec sa sœur Thérèse, tous deux étant restés célibataires.

Fernand Sedon avait au préalable acquis en 1950 une maison avec bâtiments d'exploitation et 40 ares à Arsène Jabely. C'est ainsi qu'à la maison Sedon a été adjointe « *chez Jabely* » la maison jamais habitée qui sert de réserve ! Au début du XXIe l'ensemble parait inséparable, mais dans les années 1950 il y avait un mur de séparation.

Fernand Sedon et sa sœur Thérèse exploitent la ferme jusqu'à leur retraite, puis décident de vendre la propriété à un de leurs neveux afin que la continuité familiale soit assurée.

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

Cette généalogie permet de dire qu'une maison du village de Lioreix de Saint-Médard La Rochette a été transmise de génération en génération depuis 1805 ; elle démontre surtout que depuis la fin du XVIIe une même famille a exploité une propriété rurale dont la superficie a doublé en deux siècles :
1805 partages Trimoulinard et Lhommet : 8ha 62a 93ca
1877, succession Theillard-Roudet : environ 11 ha
1912, donation-partage Sedon-Theillard : environ 14ha
1956, donation-partage Sedon-Debelut : 17ha 80a 28ca.

Lioreix est donc bien le symbole d'une famille !

Dominique Lecointre-Montagne

En annexe : tableau d'ascendance de Jean-Baptiste Sedon et Pauline Debelut.

SOURCES et BIBILOGRAPHIE

Archives familiales

Archives en ligne de la Creuse :
- Registres paroissiaux et d'état civil
- Recensements de Population
- Cadastre Napoléonien de 1815
(nb. La matrice cadastrale de 1821 est consultable aux Archives).

Bases de données des associations
CGHHLM – GENDEP 23 – ACTES23 – GENEAL23

Jacqueline Sabourin :
Lioreix et Puy Mercier en 1815 d'après le cadastre de La Rochette
Mémoires Société des Sciences Naturelles Archéologiques de la Creuse 2005.

Les maçons d'une petite commune de la Creuse : la Rochette - 1983

Les mines de Fourneaux et Courbarioux jusqu'en 1915 - 1984

ASCENDANCE DE JEAN-BAPTISTE SEDON ET PAULINE DEBELUT

n°sosa	date union	commune	nom EPOUX	prénompoux	nom Epouse	prénom épouse	lieu Domicile	commune
6	12/04/09	La Rochette	SEDON	Jean Baptiste	DEBELUT	Pauline	LIOREIX	La Rochette
12	29/3/1869	La Rochette	SEDON	Alexandre	THEILLARD	Victorine	LIOREIX	La Rochette
14	27/1/1783	Cressat	DEBELUT	Clement	MICHAUD	Marie	GRANDESSARD	Ars
24	11/1/1842	Issoudun	SEDON	Jean	COURSAGET	Marie	COURET	Issoudun
26	2/3/1840	La Rochette	THEILLARD	Jean	ROUDET	Anne	LIOREIX	La Rochette
28	11/4/1842	Cressat	DEBELUT	Etienne	LEGER	Berthe	AZAGET	Cressat
30	20/1/1835	Cressat	MICHAUD	Gilbert	DEPOURTOUX	Francoise	Les MAZEIRES	Cressat
48	19/2/1798	Issoudun	SEDON	Etienne	DECOUCHON	Anne	COURET	Issoudun
50			COURSAGET	Antoine	GIROIT	Marie		St Medard
52	27/2/1797	Fransèches	THEILARD	Jean	RIQUARD	Marie	Les ESSARDS	Franseches
54	2/2/1813	La Rochette	ROUDET	Antoine	TRIMOULINARD	Anne	LIOREIX	La Rochette
56	12/2/1879	Cressat	DEBELUT	Denis	CHAUDERON	Louise		Cressat
58			LEGER	Jean	CHAUDERON	Louise		Cressat
61			X	X	MICHAUD	Antoinette	Les MAZEIRES	Cressat
62	30/1/1810	Cressat	DEPOURTOUX	Jean	BORDAS	Marie		
96	8/2/1763	Issoudun	SEDON	Léonard	MAZURE	Gilberte	COURET	Issoudun
98	4/3/1760	Issoudun	DECOUCHON	Gabriel	GARAUD	Marie		Issoudun
104	1/2/1751	Ahun	THEILLARD	Jean	MARTINET	Berthe	ENTARIOUX	Franseches
106	8/1/1781	Franseches	RIQUARD	Antoine	SIMONET	Marie		Franseches
108	22/1/1782	Ars	ROUDET	Pierre	PAROT	Anne	SEMENON	Ars
110	3/3/1783	La Rochette	TRIMOULINARD	Antoine	LHOMMET	Léonarde	LIOREIX	La Rochette
112	15/1/1773	Cressat	DEBELUT	Etienne	JORRAND	Jeanne	BELLUE	Cresssat
114	11/2/1782	Cressat	CHAUDERON	Batrhelemy	GOUVAGNON	Anne	AZAGET	Cresssat
116	10/2/1783	Cressat	LEGER	Jean	PARBAYLE	Margeurite		
118	11/2/1782	Cressat	CHAUDERON	Batrhelemy	GOUVAGNON	Anne	AZAGET	Cresssat
124			DEPOURTOUX	Jean	TIXIER	Francoise		Cresssat
126	24/11/1783	Cressat	BORDAS	Léonard	MARSALLON	Francoise		Cresssat
192	4/2/1716	Issoudun	SEDON	Jacques	SABOURET	Catherine	COURET	Issoudun
194			MAZURE	Symphorien	MOREAU	Toinette		Issoudun
196	13/2/1741	Issoudun	DECOUCHON	Aimable	MALTHERE	Anne		Issoudun
198	15/2/1745	Issoudun	GARAUD	Louis	JORAND	Therese		Issoudun
208	14/2/1719	Ahun	THEILLARD	Léonard	GRSON	Marie		Ahun
210			MARTINET	Louis	CHASTELUS	Marie		Franseches
212	4/2/1755	Franseches	RIQUARD	Gilles	GUILLAUMET	Françoise	Le Fret - Masgot	Franseches
214	3/2/1739	Franseches	SIMONET	Gilbert	TIXIER	Gilberte	Les ESSARDS	Franseches
216	24/1/1758	Ars	ROUDET	Jean	PAYATON	Marie	SEMENON	Ars
218	16/2/1751	Ars	PAROT	Jean	BOUILHOT	Catherine	GRANDESSART	Ars
220	16/2/1745	La Rochette	TRIMOULINARD	Antoine	COURTI	Marie	LIOREIX	La Rochette
222	16/2/1751	La Rochette	LHOMMET	Claude	MARSEIRA	Jeanne	LIOREIX	La Rochette
224			DEBELUT	Silvain	MARSALLON	Marie		Cressat
226			JORRAND	Jean	MICHAUD	Françoise		
228	21/6/1757	Cressat	CHAUDERON	Silvain	LEGENDARME	Louise	AZAGET	Cressat
230			GOUVAGNON	Jean	MONTAGNE	Françoise		
232	2/3/1767	Cressat	LEGER	Jacques	LEGENDARME	Jeanne		
234	13/2/1748	Cressat	PARBAYLE	Martin	LATOUR	Marguerite	Les MAZEIRES	Cressat
248	1/3/1756	Cressat	DEPOURTOUX	Jean	COURTY	Marguerite		Cressat
250			TIXIER	Léonard	LEGENDARME	Jeanne	VILLALIER	Cressat
252			BORDAS	Antoine	NADAUD	Françoise		Cressat
254	21/2/1746	Cressat	MARSALLON	Antoine	GARREAU	Madeleine		Cressat
384	26/11/1680	St Chabrais	SEDON	François	MAZIERES	Marie		(St Chabrais)
386	19/2/1686	Issoudun	SABOURET	Léonard	DECOUCHON	Estiennette		Issoudun
392			DECOUCHON	Antoine	DECOUCHON	Françoise		Issoudun
396			GARAUD	Pierre	PHILIPPON	Marie		Issoudun
398			JORAND	Charles	PIGNON	Françoise		Issoudun
418	27/2/1680	Ahun	GRISON	Jean	SAUVANET	Marie	La CHEZOTTE	Ahun
424			RIQUARD	François	CHEVALIER	Marie		(Le Donzeil)?
426	13/2/1725	Franseches	GUILLAUMET	Antoine	LACHAMBRE	Marie	MASGOT	Franseches
428	1/2/1707	St Sulpice Champs	SIMONET	François	PEYROT	Marguerite		Franseches
430	24/2/1716	Franseches	TIXIER	Léonard	MERIGOT	Jeanne		Franseches
432			ROUDET	Léger	METTAT	Marguerite		Bourg Lastic (63)
434	25/2/1721	Ars	PAYATON	Antoine	FENOGEAS	Jeanne	SEMENON	Ars
436			PAROT	Jean				
438	17/2/1735	Ars	BOUILHOT	François	LETARET	Marie		Ars
440	4/2/1708	La Rochette	TRIMOULINARD	François	BONJANOT	Madeleine	LIOREIX	La Rochette
442	13/2/1719	St Maixant	COURTY	Marin	MARCOUX	Michèle	La PRADELLE	St Maixant
444	8/3/1734	La Rochette	LHOMMET	Antoine	AUMEUNIER	Marguerite	LIOREIX	La Rochette
446			MARSEIRA	François	BONJANOT	Léonarde	LIOREIX	La Rochette
456			CHAUDERON	Etienne	MOMY	Antoinette		Cressat
458			LEGENDARME	Léonard	TARTARY	Catherine		Cressat
464			LEGER	Antoine	AUCLAIR	Marguerite		Cressat
466	8/2/1740	Cressat	LEGENDARME	François	MARSALLON	Françoise		Cressat
470			LATOUR	Marien	CACERON	Antoinette		Cressat
496			DEPOURTOUX	Antoine	CHAMBERAUD	Berthe		Cressat
498			COURTY	Gabriel	CHAMBERAUD	Marguerite	Les MAZEIRES	Cressat
508			MARSALON	Antoine	DEBELUT	Jeanne		Cressat
510			GARREAU	Etienne	MARCERON	Antoinette		Cressat
772			SABOURET	Pierre	MEAULME	Françoise		
774			DECOUCHON	Jean	SIMONET	Marguerite	COURET	Issoudun
836			GRISON	Jean			PIIEREFITTE	Ahun
838			SAUVANET	Gilles			La CHEZOTTE	Ahun
854			LACHAMBRE	Pierre	LEBLANC	Jeanne		Moutier d'Ahun
868			PAYATON	Léonard				
870	9/2/1706	Ars	FENOGEAS	Léonard	TRIMOULINAS	Catherine		Ars
884			COURTY	Pierre	CHARRIERE	Léonarde		St Maixant
886			MARCOUX	Michel	COUTURIER	Catherine		*(St Alpinien ?)*
888			LHOMMET	Léger	VAUREILLE	Marie	LIOREIX	La Rochette
932			LEGENDARME	Pierre	LEBLENS	Marie		Cressat
934			MARSALLON	Pierre	BIGNAT	Jeanne		Cressat
1020			GARREAU	Gilbert				Cressat
1778			VAUREILLE	Pierre	JABELLY	Léonarde		Alleyrat

Si la lecture du texte ancien vous est facile n'allez pas plus loin... Si non....
Inscrivez-vous!

Cours de paléographie

Archives de la Haute-Vienne à Limoges.....

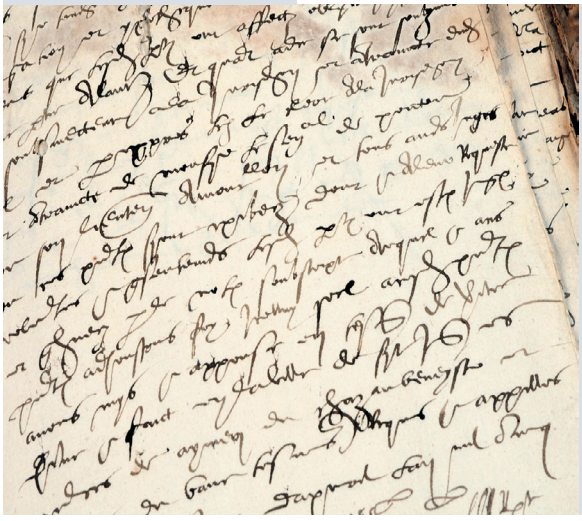

L'association Archives en Limousin propose des cours de paléographie pour permettre le déchiffrement et la compréhension des documents d'archives, du Moyen Âge au XVIIIE siècle.

«Module initiation» pour les personnes n'ayant pas (ou peu) de pratique des écritures anciennes. On y étudie des types de textes variés, d'une difficulté très progressive.

«Module perfectionnement» pour les personnes ayant déjà suivi le «module initiation», ainsi que celles qui ont déjà une certaine pratique paléographique.

«Module confirmé» pour les personnes ayant déjà suivi le «module perfectionnement». Il est consacré à l'étude de textes dont le déchiffrement est difficile.

Les cours
sont donnés par trois conservateurs d'archives
à partir de janvier 2014
(8 séances par module).

Les cours sont assurés aux

Archives départementales de la Haute-Vienne, 1 allée Alfred-Leroux 87000 Limoges

Le nombre de places est limité à 20 personnes par module.

L'inscription
aux cours nécessite d'acquitter l'adhésion 2014 à Archives en Limousin.

Renseignement:

Archives départementales de la Haute-Vienne.
Tel: 05 55 50 97 60

Courriel:contact.archives@cg87fr



Trésors des Archives Municipales de Limoges

Les Archives Municipales de Limoges proposent une immersion dans la découverte de cinq documents remarquables du fonds ancien qui ont fait l'objet d'une restauration en 2012-2013. L'exposition a eu lieu à la bibliothèque francophone multimédia du 3 au 14 fevrier 2013.

Elisabeth Saby

D'ONTE SES ? n°8, automne-hiver 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

Auteur: Elisabeth Saby directrice des Archives Municipales de Limoges, archiviste de formation, a fait une grande partie de sa carrière en région stéphanoise et lyonnaise tout en élargissant ses compétences à la direction de projet culturel, au management et à l'action éducative. Motivée par les fonds d'archives anciens comme contemporains, les nouvelles technologies et les environnements numériques, sa préoccupation est de croiser les approches entre chercheurs, historiens, amateurs pour dévoiler au public les clefs d'accès aux documents, témoins de l'action du quotidien ou œuvres plus prestigieuses, pour remonter aux sources de l'archive.

Résumé: Entre réflexion technique, scientifique et historique, l'exposition et les conférences organisées pour les Journées du Patrimoine mettent en avant l'identité limougeaude. Sont ainsi évoqués : la prise d'autonomie progressive de la ville face aux autres pouvoirs (le cartulaire du Consulat de Limoges XIIIe-XVIIe siècles); l'affirmation du rang d'une très riche confrérie à partir de la présentation de son trésor aujourd'hui disparu (registre des comptes de la confrérie du Saint Sacrement XVIe-XVIIe siècles); l'estimation du revenu des propriétés recensées sur le territoire de la ville à la veille de la Révolution Française à partir de l'arpentement réalisé (le registre des Orances fin XVIIIe siècle) ; la vision stratégique du corps des ingénieurs de l'Etat (atlas Trésaguet, fin XVIIIe siècle) ou celle des ingénieurs de la ville (atlas des eaux, fin XIXe siècle).

Ci-contre : la couverture restaurée du Cartulaire du Consulat de Limoges. Document conservé aux Archives Municipales de Limoges.

L'exposition Trésors d'archives[1] est née du projet de restaurer certains documents anciens des Archives Municipales avec l'accompagnement de l'Etat[2]. A cette occasion, sur la base de différentes expertises[3], s'est opérée une sélection au sein du fonds d'archives afin d'identifier ceux dont la problématique de conservation était posée. En prévoir le dépoussiérage, le traitement, le comblement, le gainage, la consolidation, la restauration, la réparation sur les matériaux originaux (parchemin, papier, carton, bois, ferrures…)
Cinq documents remarquables ont retenu l'attention sur une période allant du XIIIe au XIXe siècle pour leur caractère emblématique, leur richesse iconographique, la diversité de leur contenu et de leur forme, la langue utilisée (langue limousine ou occitan du limousin, latin, français) tout en considérant la recherche historique. A partir d'une hétérogénéité apparente s'est ensuite dessinée la cohérence du projet global : à savoir révéler le secret de chaque archive

1 Exposition et conférences organisée par les Archives Municipales de Limoges, à la Bibliothèque Francophone Multimedia, du 3 au 14 septembre 2013, dans le cadre du cycle sur le patrimoine écrit et les Journées du patrimoine
2 Service Interministériel des Archives de France et Direction Régionale des Affaires Culturelles
3 Sara Louis, maître de conférences à l'Université de Limoges ; Michel Toulet, présidentde l'association Renaissance du Vieux Limoges ; Bénédicte Sardin, assistante de conservation aux Archives Municipales de Limoges, Alain Charles Dionnet, attaché, Centre d'études et de Recherche sur l'Email/ Musée des Beaux Arts de Limoges, Laurent Barrat, chef de service de l'exploitation des réseaux, Direction de l'Eau/Ville de Limoges. Ces experts sont ici remerciés pour leurs apports et collaboration.

qui renvoie à l'identité limougeaude et à l'environnement historique et administratif qui l'a produit. Il s'agit aussi de démontrer combien l'archive nous renseigne sur ce qui a motivé sa production : la prise de pouvoir et l'autonomie progressive de la ville du XIIIe au XVIIe siècle, le rang d'une confrérie prestigieuse tenant les comptes précis de son trésor destiné à la magnificence de ses messes, l'estimation de la contribution des populations à partir de l'arpentement du territoire, l'aménagement et la stratégie d'embellissement de la ville au XVIIIe siècle et enfin l'acheminement d'un bien précieux, l'eau, jusque dans les habitations au XIXe siècle. Dans cette sélection, la pièce-phare en est le cartulaire du Consulat de Limoges dont il sera fait ici une brève présentation, en anticipation de l'article à venir par Sara Louis.

LE CARTULAIRE DU CONSULAT DE LIMOGES XIIIE-XVIE

Le cartulaire du Consulat de Limoges, manuscrit sur parchemin écrit en occitan du limousin, langue de l'administration et langue utilisée quotidiennement au Moyen Age, renseigne sur les institutions de la Ville Haute de Limoges, ville bourgeoise et riche des marchands. Sa cote d'archives AA1 au sein du répertoire du fonds ancien indique bien que c'est le document le plus ancien conservé jusqu'à ce jour aux Archives Municipales produit par l'institution du Consulat pendant 400 ans et dont les 220 feuillets ont été rassemblés dans un ordre relatif (les documents les plus précieux sont placés au centre) puis rassemblés au XVIIIe dans la reliure actuelle. Le cartulaire qui n'en n'est pas uniquement un[4], contient outre les titres de la ville, ses actes fondateurs et ses usages qui rendent compte de la prise de pouvoir progressive de la cité. il s'agit aussi des actes de droit public et privé concernant la vie administrative, économique et religieuse: les affaires de famille, le prix des denrées et les marchés, les taxes, les statuts de confréries, l'hygiène, la sécurité, l'ordre public, l'organisation des métiers, la maîtrise de l'espace public y sont abordés. Le cartulaire contient en particulier comme le précise Sara Louis, « *le serment écrit des consuls alors au nombre de 12, élus pour un an depuis le XIIIe*. ». Ce serment débute ainsi : « *Messeigneurs, jurez sur les Saints Evangiles de Dieu que vous tiendrez et garderez cette ville…* ». Pour lui donner plus de valeur, il était proféré sur les quatre enluminures aujourd'hui conservées. Cette pratique a ainsi entraîné leur usure mais on peut encore aujourd'hui en comprendre la représentation : le Christ-roi en majesté, Jésus sur la Croix entouré des apôtres et des saintes-femmes, Saint Martial et Sainte Valérie ainsi qu'une vierge à l'enfant en majesté. Ainsi, si le cartulaire témoigne de l'autonomie du pouvoir et de la législation municipale pris vis-à-vis du pouvoir seigneurial (le vicomte), du pouvoir religieux (l'évêque), du pouvoir royal (sous la tutelle française et anglaise selon la période[5]), il témoigne d'une société très imprégnée par le religieux. La langue occitane utilise différentes écritures et calligraphies très bien formées au XIVe siècle et plus cursive au XVIe siècle. Quelques dessins en marge réalisés par le scribe sont à remarquer (visages de femmes, invocations religieuses). Ce document qui est connu des érudits, des historiens et des archivistes existe enfin en deux autres versions manuscrites[6] et dispose d'une transcription imprimée éditée au XIXe siècle. qui en avait facilité la diffusion. Seule sa traduction pourrait toutefois en permettre l'accès au public le plus large. C'est précisément l'action engagée par Sara Louis, maître de conférences à l'Université de Limoges, parallèlement aux travaux de Bertrand Caron dont la thèse de l'Ecole des Chartes en 2008 a approfondi la connaissance du cartulaire.

4 Cartulaire, recueil de titres servant à asseoir les droits

5 Confirmation des coutumes du Consulat par le roi d'Angleterre Henri III en 1260, également duc d'Aquitaine ; par Edouard, prince de Galles, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre en 1362, par Charles V , roi de France en 1372

6 Manuscrit des Archives départementales de Pau et autre manuscrit à la Bibliothèque nationale de France)

LE REGISTRE DE LA CONFRÉRIE DU SAINT SACREMENT 1551-1691

Le registre de la Confrérie du Saint Sacrement dont le titre exact est « *livre de receptes et de mises de la confrerie de la feste Dieu establie dans l'église Saint Pierre du Queyroy de Limoges* », manuscrit sur parchemin écrit en français de 257 feuillets, 26 dessins, peintures et esquisses en couleur a été produit par l'une des confréries, communauté de laïques la plus riche de Limoges, issue de l'élite urbaine, exaltant le culte catholique et préoccupée par la constitution de son trésor nécessaire aux cérémonies religieuses, liturgies et processions. Sa motivation était donc comme le précise Alain Charles Dionnet[7] « *d'embellir le sanctuaire par la beauté des célébrations menant vers Dieu* ». Ce registre tient d'une part une comptabilité précise durant près de cent cinquante ans des biens et acquisitions de la confrérie et d'autre part, atteste de l'utilité des dépenses du mobilier liturgique comme du mécénat exceptionnel de la communauté. Les esquisses et les illustrations d'une grande finesse, sont issues de la main de l'artisan-orfèvre. Ce dernier au XVIe siècle, les a représentées directement sur le registre à la demande du commanditaire. Ce témoignage exceptionnel est d'autant plus précieux qu'en 1691, date des dernières pages, ces différentes pièces d'orfèvrerie ont été fondues par ordonnance royale pour en récupérer le poids d'argent et d'or.

Les objets de dévotion et de décoration[8] ont été réalisés par des maîtres reconnus : le peintre Pierre Reymond, le fondeur François Rolland, l'orfèvre Malhot, les émailleurs Martial Courteys et également François Limosin, fils de Léonard Limosin. Il s'agit d'un bénitier en argent (1556), d'un pilier



Document conservé aux Archives Municipales de Limoges.

de candélabre d'airain (1561), d'un calice d'argent (1567), d'une navette[9] d'argent (1568), de candélabres avec soubassement en cuivre (1567 et 1576), d'un bourdon[10] d'argent doré (1575), d'un panonceau d'argent doré (1580), d'un encensoir[11] d'argent (1600), de deux croix d'argent, l'une dorée (1600), l'autre avec pierres incrustées (1623), d'un calice[12] doré (1630), d'un plat avec burettes[13] en argent (1636 et 1661), d'un voile brodé ou décoration d'autel (1637), de chandeliers d'argent (1639), d'une custode[14]ou porte-hostie en argent (1658). La première page du registre ouvre sur l'enluminure qui représente l'emblème de la confrérie : autour des lettres IHS (Jésus sauveur des hommes) figure la date de la création de la confrérie en 1551. L'emblème est porté par deux

7 Alain Charles Dionnet, attaché, Centre d'études et de Recherche sur l'Email/ Musée des Beaux Arts de Limoges. Article sur le registre de la confrérie du Saint Sacrement publié dans le cadre de la journée d'études sur les confréries à Limoges, 2008

8 Liste extraite de l'inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790 élaboré par Antoine Thomas, archiviste de la ville de Limoges en 1879.

9 La navette, souvent en métal contient les grains d'encens. Elle est en forme de nefou navire, accompagnée de la cuillère fixée par une chaînette pour recueillir les grains

10 Insigne de dignité arboré par le maître de la communauté

11 Vase brûle-parfums

12 Vase sacré

13 Flacons utilisés pour la célébration de l'Eucharistie. L'origine du mot burette vient du mot « buire » signifiant la cruche

14 Vase bénit porte-hosties

anges entourés de guirlandes de fruits. La première lettre du registre enluminée est un A décorée de rameaux sur fond d'or : « *A l'honneur de ..la Sainte Trinité (Saint Sacrement)* ». Une dernière illustration représente enfin les barreaux du coffre, qui était une pièce réservée à la mise en sécurité du trésor.
La restauration importante du registre a nécessité plusieurs opérations dont en particulier la dé-reliure du corps de l'ouvrage, le nettoyage des fonds de cahier et du parchemin, la restauration de la planche de bois abimée (ais) de la couverture, la confection de lanières de cuir torsadées passées dans l'ais, la couture sur double nerf à chevron, le nettoyage des cabochons décorant la couverture, la restauration du dos en cuir (veau) mise au ton.

LE PLAN D'ALIGNEMENT DE LA VILLE DE LIMOGES OU ATLAS TRÉSAGUET 1765-1768

Impulsé par Turgot, alors intendant de la généralité[15] de Limoges de 1761 à 1774 (puis contrôleur général des finances de Louis XVI de 1774 à 1776), cet atlas a été réalisé par l'ingénieur en chef de la généralité Pierre Marie Trésaguet[16], également ingénieur des Ponts et Chaussées. Suite à ces réalisations à Limoges (atlas puis travaux de construction et pavage des boulevards), il publiera en 1775 une étude reconnue sur la construction et l'empierrement des chaussées[17] et rénovera le réseau routier du Limousin. La réalisation de cet atlas a aussi nécessité la collaboration d'un autre ingénieur, François Alluaud (père), ingénieur-géographe du roi, en charge de la topographie et la géographie du territoire. François Alluaud[18] sera ensuite directeur de la Manufacture royale de porcelaine de Limoges de 1788 à 1793. L'atlas comporte 53 planches polychromes sur papier entoilé numérotées avec une table alphabétique des noms de rues, édifices, places et promenades, églises, communautés, religieuses et paroisses dont l'intérêt tant historique, qu'iconographique fait encore aujourd'hui référence. Le territoire représenté correspond à celui des deux entités historiques de la Cité et du Château ainsi que les faubourgs. Si des plans d'ensemble de la ville existaient, cet atlas qui figure à cette époque parmi les premiers atlas de ville, offre une représentation détaillée des quartiers en vue du projet envisagé. L'objectif de la réalisation de ces plans est alors comme le précisent Stéphane Capot et Bénédicte Sardin[19], d'aménager la ville, de planifier l'alignement des rues avec le projet de transformer la ville médiévale et ses remparts en une ville plus ouverte qui serait organisée selon des tracés rectilignes, des perspectives et des promenades. C'est pourquoi figure sur les plans, l'état des rues en 1765-1768 en traits pleins noirs (qui indiquent les limites des parcelles et des zones bâties et les noms des rues principales [20]) complétés par les alignements proposés dessinés en pointillé. Ces derniers concernent la possibilité en place des anciens fossés d'aménager des promenades et certains alignements pour faciliter la circulation au sein du réseau viaire. Ainsi, le territoire de la ville médiévale maintient-il néanmoins de manière importante son emprise. Il faut enfin remarquer que les plans aquarellés avec des couleurs rose (pour les parcelles et zones bâties), verte (pour les réservoirs,

15 Circonscription administrative et fiscale de Limoges créée en 1558 qui recouvrait les territoires et élections d'Angoulême, Brive, Bourganeuf, Tulle et Limoges
16 Pierre Marie Trésaguet (1716-1796) est fils d'un ingénieur du roi de la généralité de Moulins (ingénieur géographe puis des Ponts et Chaussées). Il conserve jusqu'à la fin de sa carrière la généralité du Limousin
17 Mémoire sur la construction et l'entretien des chemins dans la généralité de Limoges depuis 1764 par Trésaguet, Limoges 17 septembre 1775.Archives Nationales (Ms. 8f, 36x24,5 F 14 /155)
18 En 1696 est créé le corps des ingénieurs-géographes ou topographes, ingénieurs militaires, chargés dresser les cartes de géographie.
19 Numéro 22 de la revue Archives en Limousin, décembre 2003. Dossier cartes et plans. Article : plans anciens de Limoges par Stéphane Capot, conservateur et Bénédicte Sardin, assistante de conservation, Archives Municipales de Limoges.
20 Un exemplaire de l'atlas est également conservé aux Archives Départementales de la Haute Vienne où figurent les noms des propriétaires.

les sources, les rivières, les zones plantées arborées…) sont particulièrement précis et d'une grande qualité esthétique. Ils constituent une source inépuisable de réflexion pédagogique : pour exemple, le plan du quartier de l'abbaye Saint Martial aujourd'hui disparue concentre l'intérêt ; ensuite, entre autres, ceux des ponts Saint Martial et Saint Etienne et les quartiers alentours, l'Hôtel de Ville, la place des Bancs (…).
C'est par l'arrêt du conseil d'Etat du 22 décembre 1775 que fut validé et officialisé le plan Trésaguet. Il va rester pour longtemps un document de référence en matière de cartographie et d'atlas historique : pour exemple, son fonds de carte, sera réactualisé en 1840 pour envisager de nouvelles perspectives urbaines[21]. On peut aussi noter qu'en 2013, le service d'Information Géographique de la Ville, Direction de l'Urbanisme, a intégré les planches numérisées de l'atlas Trésaguet dans une application de consultation des plans anciens[22] où figurent également le cadastre et la base concernant les monuments historiques de la Ville.
La restauration du document s'est portée sur la reliure, renforcée, consolidée.

LE REGISTRE DES ORANCES 1782

Le registre des Orances est composé de 355 feuillets sur lesquels sont inscrits 4 820 articles ou descriptions ayant trait à l'arpentement, à savoir la mesure de la superficie des terres, sur le territoire correspondant aux paroisses du Château (Saint-Michel-des-Lions et Saint-Pierre-du-Queyrois). La propriété et l'exploitation des terres, source de revenus servent à fixer l'impôt (la taille) établi à partir de l'identification et du recensement précis de la nature des biens, de leurs propriétaires et de leurs estimations consignés dans le registre. Ce dernier est également un document juridique de référence pour le règlement des litiges. Le mot Orances renvoie selon Michel Toulet[23] à plusieurs origines : au territoire non urbanisé de cette paroisse et sa périphérie, par extension à la rivière et sa vallée l'Aurence qui la traverse.
Le résultat de l'arpentement a par ailleurs pu prendre différentes formes combinées ou non (plans et descriptions). Ici, seule la description textuelle est présente dès la page qui ouvre le registre : « *état général des fonds des orances de la ville de Limoges, ensemble de quelques-uns des paroisses voisines, ces derniers faisant partie de domaines, corps de biens ou de fermes des dites orances ou appartenant à des particuliers, y domiciliés, les exploitants avec mesurage et estimation desquels, nous Jean Vacherie, abbonnateur (ou rédacteur) et notaire royal au Dorat (…)* ».
Précédé des opérations de mesure en présence des propriétaires, il a été réalisé entre le 1er septembre et le 20 novembre 1782. Chaque arpentement fait l'objet d'une description sous une forme littéraire, d'une écriture aérée, posée, calligraphiée sans défaut, immédiatement intelligible.
La description est complète : maison, jardin, champ avec indication de la nature du terrain et des cultures (vignes, châtaigneraie, bruyère…) comme de ce qui les entoure dénommés « *confronts* » complétés des surfaces, de la valeur fiscale, du nom du propriétaire ou de l'exploitant.
Comme l'a remarqué Michel Toulet, chaque journée de travail est séparée par un paragraphe de clôture signé : « *et attendus qu'il est sept heures du soir, nous nous sommes arrêtés et avons remis à demain la continuation de nos opérations et avons signé* » puis d'un paragraphe de reprise : « *et aujourd'hui, onze septembre mille sept cent quatre vingt deux, cinq heures et demie du matin, nous arpenteur et abbonnateur …) comme la précédente séance, avons procédé aux dites opérations comme s'ensuit* ». Ce type de registre, établi annuellement à partir des arpentements est particulièrement précieux pour étudier

21 Exemplaire des Archives Départementales de Haute Vienne.
22 Application interne à la Ville de Limoges avec en perspective, sa consultation sur le net.
23 Michel Toulet, président de l'association Renaissance du Vieux Limoges : Orances et paroisses suburbaines, Editions Renaissance du Vieux Limoges, 1990.

le territoire, son organisation, la dimension et la répartition des parcelles, l'économie rurale et le développement de la ville, l'importance des propriétés religieuses. Il peut aussi renseigner sur les inégalités face à l'impôt tant entre les propriétaires (noblesse, clergé, tierce ou autre, roturiers) qu'entre des parcelles de terre de même nature en sachant que l'arpentement a eu pour finalité au milieu du XVIIIe siècle de disposer d'éléments d'évaluation pour permettre une estimation plus objective. Complété par une table des lieux-dits, le registre renseigne sur les toponymes qui empruntent souvent leur dénomination aux cultures « *les vignes* ». Il est l'ancêtre du cadastre initié en 1807 mais réalisé à Limoges en 1812.
La restauration a constitué en une reprise complète de la reliure.

L'ATLAS DES EAUX (1878)

L'atlas des eaux est un registre assez monumental (0,83x 115 cm) de 24 planches de plans numérotés à l'échelle 1/1000e dont les coins et les champs sont renforcés par des cornières métalliques avec une reliure de carton recouvert de maroquin (cuir) et de percaline (toile). Une frise de métal (endommagée) faite de feuilles de chêne et de glands apporte une décoration sobre et brillante sur le fond noir. La couverture et son titre sont à la fois une composition typographique et la mise en scène du contenu qui va suivre comme de ses auteurs l'Etat et la Ville. L'atlas accompagne ainsi la réflexion stratégique, l'étude préparatoire puis la décision qui précèdera l'exécution de la distribution de l'eau sur le territoire de Limoges. Le titre du document sur la couverture est écrit en lettres capitales qui magnifient les inscriptions, en couleur or et utilise quatre polices distinctes sur 6 lignes :
- *République française, département de la Haute Vienne* en haut de couverture, première police, titre suivi d'un écusson aujourd'hui pâli ;
- *Ville de Limoges*, nouvelle police mais taille plus importante,
- «*approvisionnement d'eau*, nouvelle police, capitales épaisses au remplissage gradué,
- « *distribution intérieure* » même police qu'en haut de couverture ;
- et enfin le mot « *atlas* » en une nouvelle police, toujours en capitales mais d'une dimension supérieure à toutes les autres (4 cm).

La réalisation de cet atlas et son objet l'acheminement et la répartition de l'eau à Limoges à la fin du XIXe siècle ont ainsi constitué un sujet et un projet majeur de l'urbanisation pour répondre aux problématiques de santé et d'hygiène, à savoir satisfaire les besoins en eau de la population qui s'accroit et améliorer la salubrité. Mais il s'agit aussi de répondre aux besoins de l'économie pour amener, gérer, traiter et maîtriser l'eau et ses flux nécessaires à l'industrie (dont les manufactures) et au commerce. Il est alors essentiel de disposer d'une importante ressource en eau de qualité. La page de titre à l'intérieur de l'ouvrage est signée du maire René Pénicaud, le 20 mai 1878 et de l'ingénieur ordinaire de la ville J. Soulié le 15 mai 1878. La problématique de l'eau a ponctué les débats du conseil municipal en ce milieu du XIXe siècle à Limoges en raison des dépenses à engager pour créer, réaliser entretenir les installations, étendre

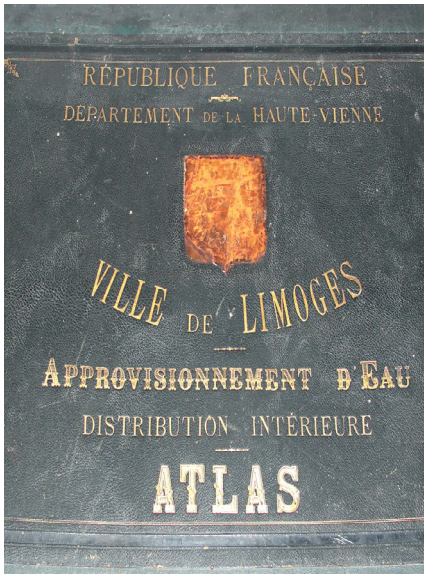

Document conservé aux Archives Municipales de Limoges.

le réseau à partir des sources, étangs, retenues, réservoirs, fontaines identifiées pour acheminer l'eau grâce aux conduites. Comme le rappelle Bénédicte Sardin[24], la délibération prise par le conseil municipal du 9 février 1872 détermine une mutation urbaine importante et place les élus en situation d'acteurs du progrès chargés d'une mission essentielle dont le discours du rapporteur illustre la portée : « *voici Messieurs, notre histoire : les premiers siècles se servaient de puits, les siècles suivants amenaient l'eau des villes, et nous, le luxe, nous demandons que cette eau soit dans les maisons* »[25] .
C'est à partir de cette décision que s'engagera ensuite la planification du réseau et sa réalisation qui s'appuie sur la cartographie de l'espace à aménager. Celle-ci rassemble une somme de connaissances selon le cadre et l'intelligence technique et scientifique requises. La deuxième page de l'atlas présente méthodiquement la nomenclature et la légende en couleur des installations à réaliser: d'une part la liste des quartiers (24) qui renvoient aux pages concernées ; d'autre part les éléments constituant le réseau : conduites libres ou forcées; en tuyau de grès, fonte ou plomb, bornes-fontaines, boucles d'arrosage, bouches à clef (ouverture d'un conduit et dispositif permettant la manœuvre d'une vanne sur une canalisation enterrée), organisation de la distribution. Sur les plans figurent les rues et les édifices, les rivières, les sources, les fontaines et les aqueducs avec une grande précision et adresse. La remarque de Jean-François Pernot[26], chercheur, formulée dans le cadre de l'exposition organisée aux Archives nationales en 1987 « *Espace français* » sur le volet « *cartes et enjeux stratégiques* » paraît ici particulièrement adaptée: « *la carte est une des formes de la maturité de l'expression stratégique dans toutes ses formes (…) car toute entreprise économique se doit de connaître exactement dans quel environnement elle va agir* ».

En conclusion, cette présentation des cinq trésors des Archives Municipales de Limoges sélectionnés, nourrie des contributions des experts, permet au public d'entrer en contact avec l'objet d'archive, de s'interroger sur son contenu et sur sa forme, sur les évolutions qu'il a pu connaître au fil du temps, d'aborder la problématique de la conservation et de la restauration. L'observation de l'objet d'archive crée ainsi le lien de chacun avec l'auteur de celle-ci, par une immersion dans l'environnement historique et administratif qui l'a produit et dont il convient de déceler les clefs. C'est une remontée à la source et à l'authenticité des documents produits comme le précise Arlette Fage[27].
Suite à l'exposition, il est à noter que le cartulaire du Consulat, le registre de la confrérie du Saint Sacrement et l'atlas Trésaguet qui figurent dès à présent dans le catalogue du patrimoine numérique de la Bibliothèque Francophone Multimedia (notice et visuels), feront l'objet d'une numérisation intégrale par un laboratoire spécialisé de l'Université de Poitiers à l'automne 2013 ce qui abondera les sources de la recherche historique ainsi que la base Gallica de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Cette dernière initiative a été proposée par le Pôle Limousin et Patrimoine de la BFM.

Elisabeth Saby

24 Bénédicte Sardin, assistante de conservation aux Archives Municipales de Limoges, présentation réalisée pour l'exposition Trésors d'archives.
25 Albert Dubreuil, rapporteur, conseil municipal du 9 février 1872 ;
26 Jean François Pernot. Cartes et enjeux stratégiques. Notice du catalogue de l'exposition « *Espace Français* » aux Archives Nationales, 1987

27 Arlette Fage. *Le goût de l'archive*, Editions du Seuil, 1989.

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS
EDITÉE PAR LE CGHHML

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors séries de D'Onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 32€ (au lieu de 38€) et j'économise 6€**
sortie en mars et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 62€ (au lieu de 76€) et j'économise 14€**
sortie en mars et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES

D'ONTE SES ?
BON DE SOUSCRIPTION

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS

LABEL NATIONAL 14-18

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS 1914-1918

Ouvrage collectif

Mémoires de guerre des Limousins est un ouvrage collectif.
C'est la mémoire famililale des Limousins et du Limousin. Il a obtenu le *Label National de la Mission de commémoration de la guerre 1914-1918.*

L'ouvrage est réalisé en trois parties année par année. En 2014 seront publiés les documents qui concernent l'année de guerre 1914, son déclenchement, les départs vers le front et les premiers morts. Puis suivront les années 1915 en 2015 et ainsi de suite. Chaque année, et chaque thème dans l'année est précédé d'une présentation politique, sociale et militaire de la situation en France.

La première partie est celle des témoignages: lettres, cartes postales, cahiers intimes et journaux tenus par les combattants. Ils ont été collectés par les adhérents du Cercle mais aussi par tous ceux qui ont souhaité que soit publiée la Mémoire d'un grand-père, d'un parent qui a vécu la grande guerre.

La deuxième partie est celle qui concerne le Limousin dans son ensemble. Les évènements qui s'y sont déroulés, ceux qui ont touché ou meurtri un grand nombre de ses enfants. Vous trouverez là, les accidents, les déportations, les camps de prisonniers en Limousin, puis ensuite les Monuments aux morts et les délibérations des conseils municipaux.

La troisième partie présente l'ensemble des informations qui ont été rassemblées dans les Archives départementales de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne. La publication ne sera pas exhaustive mais elle permettra par les choix du Comité éditorial de comprendre les conséquences de ce terrible conflit, dans le quotidien des populations. Les blessés, les gueules cassées, les régiments limousins, les réquistions des chevaux ou des bovins! La vie au quotidien.

> prix exceptionnel : 10€

Comité de rédaction:
Brigitte Favrie-Banette, Pascal Soula,
Alain Bregiroux, Alain Lansade, Patrick Renaudie.
Avec Philippe Grandcoing et Jean-Jacques Mauriat

BON DE SOUSCRIPTION AU VERSO

BON DE SOUSCRIPTION

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _